

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

P. 24

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES

M. Lamamra s'entretient avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires présidentielles émirati

P. 14

ALGÉRIE-FRANCE

L'Ambassadeur d'Algérie à Paris reçu à l'Élysée et au Quai d'Orsay

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur focalisent les travaux

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur ont focalisé les travaux de la réunion du Gouvernement, présidé jeudi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

P. 3



HABITAT

Convention entre l'AADL et le CPA pour financer la réalisation de 15.000 logements

P. 24

AGRICULTURE

Des investisseurs américains en tournée en Algérie du 15 au 23 janvier

P. 6

COVID-19
Début de la commercialisation du vaccin de Sidal

P. 10

SANTÉ

FOIE, PANCRÉAS, ESTOMAC

Est-ce qu'on soigne mieux les cancers digestifs ?

P.p 12-13

F   T B A L L

CAN-2021 - GR. F / 2^e J)
ALGÉRIE - G.ÉQUATORIALE

Les "Verts" sommés de réagir

P.p 21-22



TIZI-OUZOU

Un bateau de pêche échoué à Azeffoune

P.p 16-17

DÉCÈS

Le moudjahid Othmane Belouizdad inhumé au cimetière de Sidi M'hamed à Alger

P. 24

APN

Examen des amendements proposés aux textes de loi portant organisation judiciaire et compétences du Conseil d'Etat



La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu jeudi une réunion présidée par Mohamed Aziz pour l'examen des amendements proposés aux textes de loi débattus cette semaine lors des séances plénières, a indiqué un communiqué de l'APN.

"Il s'agit du projet de loi organique relatif à l'organisation judiciaire auquel deux amendements ont été apportés, outre le projet de loi organique relatif aux compétences du Conseil d'Etat dont trois amendement ont été introduits", a précisé la même source.

"Quant au projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-57 relative à l'assistance judiciaire, aucun amendement n'y a été introduit", a ajouté la chambre basse du Parlement dans son communiqué.

OUM EL BOUAGHI

Lancement de la réalisation de plus de 1.500 logements au "1^{er} semestre 2022"

Les travaux de réalisation de 1.589 logements, tous segments confondus, seront lancés durant le "premier semestre de l'année en cours" dans les différentes communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi du directeur local du logement, Rachid Ammari.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local du logement a précisé qu'il s'agit de la réalisation de 1.169 logements de type location-vente (AADL) au chef-lieu de wilaya et de 220 logements promotionnels aidés (LPA) dans les communes d'Ain M'lila, Ain Kercha, Oum El Bouaghi, Ain Beida et Ain Fakroun.

Il sera procédé également au lancement des travaux de réalisation de 200 logements publics localisés (LPL) dans les communes d'Ain Bebouche, Ain Kercha, Souk Naâmane, Oum El Bouaghi et Ksar Sebibi, a-t-il ajouté.

Selon M Ammari, durant l'année en cours des aides financières destinées à la construction rurale et des lotissements sociaux pour l'habitat individuel seront attribuées au profit de 1.800 citoyens des diverses communes d'Oum El Bouaghi.

TIMIMOUN

Diverses manifestations marquent l'avènement du nouvel an amazigh

Diverses activités festives valorisant des facettes du patrimoine matériel et immatériel amazigh plusieurs fois séculaire ont été organisées dans différentes régions de la wilaya de Timimoun pour marquer la célébration du nouvel an berbère Yennayer 2972.

Coincitant cette année avec la promotion de Timimoun au rang de wilaya à part entière, la fête de Yennayer a été mise à profit par l'association culturelle et artisanale "Tifaout n' Tiziri" ("clair de lune", en variante amazighe zénète), pour exécuter des parades folkloriques, animées par des troupes de baroud, ou encore entonner des chants religieux et d'Ahellil, ainsi que d'autres genres lyriques locaux. Les autorités locales de Timimoun ont pris part aux festivités, en visitant des expositions mettant en valeur des pans du patrimoine amazigh, dont des produits d'artisanat, l'habit traditionnel, des spécialités culinaires, en sus de représentations théâtrales, des lectures poétiques et la remise des diplômes d'honneur aux participants.

Lancée mercredi à travers les différentes localités de la wilaya, la célébration du nouvel an amazigh, constitutionnée, a également été marquée par la cérémonie de clôture de la fête du tapis local "Fatis".

TISSEMSILT

Ouverture de la manifestation "Ahla Yennayer" à Bordj Emir Abdelkader



La première édition de la manifestation "Ahla Yennayer" s'est ouverte jeudi au centre culturel de la ville de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt), à l'occasion de la célébration du nouvel An amazigh.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la commune de Bordj Emir Abdelkader en collaboration avec des associations locales, a été marquée par des expositions de produits d'artisanat dont des ustensiles en poterie, en céramique, en bois et autres fabriqués à base d'alfa et d'habits traditionnels du patrimoine amazigh.

Une conférence sur Yennayer a été animée par un enseignant, en plus de la projection d'un documentaire sur les coutumes et traditions des habitants de la commune de Bordj Emir Abdelkader lors de la célébration de Yennayer.

Le programme de cette manifestation de cinq jours, porte sur un défilé de costumes traditionnels et une soirée musicale en genres kabyle et chaoui.

L'artisan spécialiste en sculpture sur bois, Mohamed Fernani, qui participe à cette manifestation, a souligné que "la célébration de Yennayer est une occasion traduisant l'attachement à nos coutumes et traditions authentiques".

De son côté, l'artisane spécialisée en ustensiles et objets en poterie, Fatima Chermoul voit, dans sa participation à la célébration de Yennayer "une aubaine pour contribuer à la préservation du patrimoine culturel".

La célébration de Yennayer se distingue, dans la commune "Bordj Emir Abdelkader", par la rencontre des familles et des voisins autour d'un dîner où les plats sont partagés par tous, dans une ambiance de fraternité et de convivialité.

A noter que ces expositions enregistrent une forte affluence de visiteurs qui ont admiré la créativité des artisans et artisanes de la commune de Bordj Emir Abdelkader.

LES 22 ET 23 JANVIER

Tenu de la 2^e édition de la conférence nationale des start-up

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé la tenue de la 2^e édition de la conférence nationale des start-up "Algeria Disrupt" les 22 et 23 janvier. Cet événement "permettra de présenter le bilan des activités du secteur et d'annoncer de nouveaux mécanismes de soutien aux startups et à l'innovation en Algérie", a écrit le ministre sur sa page Facebook.

La conférence sera organisée par le ministre délégué chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, sous le haut patronage du Premier ministre, au Centre international de conférences Abdellatif Rahal à Alger.

Le ministre délégué a également appelé les personnes souhaitant participer à cette conférence à accéder au site officiel de l'événement pour s'inscrire, précisant que "le nombre de places est limité" et que "la priorité sera donnée aux porteurs de projets innovants, start-up, incubateurs d'entreprises et à la famille universitaire".

La première édition de cette conférence a eu lieu en octobre 2020, et a vu la participation de plus de 1.000 participants parmi les porteurs de projets innovants, de start-up, de chefs d'entreprises et d'experts.

Cette rencontre a été marquée par le lancement officiel du Fonds de financement des start-up ainsi que le lancement effectif de plusieurs cadres réglementaires et juridiques au profit de ce type d'entreprise.

BECHAR

Caravane de solidarité au profit des familles démunies



Une caravane de solidarité avec les familles démunies, acheminant plusieurs produits, s'est ébranlée jeudi du siège de la wilaya de Bechar, à l'initiative du secteur des Affaires religieuses et Wakfs.

Devant sillonner les communes de Bechar, Kenadza, Lahmar, Moughoul et autres localités éloignées du chef lieu de wilaya, cette caravane s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs ainsi que de citoyens à travers les comités de mosquées, a indiqué à l'APS, le premier responsable local du secteur, Mourad Brahim Brahimi.

A travers cette caravane mobile, plus de 500 cartons de divers produits alimentaires de première nécessité, 1.000 habits de tous âges, 400 couvertures et 22 appareils de chauffage seront distribués aux familles concernées, a-t-il signalé.

Une action de solidarité similaire avait déjà été initiée par le même secteur, en signe de solidarité avec une centaine de familles nécessiteuses à travers la wilaya, a-t-on fait savoir.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Report au 27 janvier du procès de l'ancienne ministre de l'Industrie Djamilia Tamazirt

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé jeudi de reporter à nouveau, au 27 janvier, le procès de l'ancienne ministre de l'Industrie, Djamilia Tamazirt et d'autres accusés impliqués dans une affaire de corruption.

Ce report intervient suite à l'absence du collectif de défense en raison de la grève menée par les avocats à partir de jeudi pour des revendications socioprofessionnelles. L'ancienne ministre de l'Industrie est poursuivie pour abus de fonction et octroi d'indus privilèges.

Pour rappel, le pôle pénal avait reporté le 6 janvier dernier le procès de l'ancienne ministre et ses coaccusés au 13 janvier courant.

ORAN

Relance de 33 projets d'investissement touristiques en suspens

Quelque 33 projets d'investissement en suspens dans le secteur du tourisme ont été relancés dernièrement à Oran après la levée des entraves, a-t-on appris du directeur local du tourisme et de l'artisanat, Kaïm Benamar Belabbès. Le comité de wilaya chargé du suivi et de la levée des contraintes a décidé, après étude des dossiers, la relance de 33 projets d'investissement relevant du secteur du tourisme dans plusieurs communes de la wilaya.

Les entraves rencontrées par les porteurs de ces projets concernent la délivrance des permis de construire en sus de blocages administratifs.

Les projets concernent la réalisation de 26 établissements hôteliers de type 3 et 4 étoiles, de sept (7) complexes touristiques et parcs d'attractions de loisirs situés à Oran, Ain El Turck, Bir El Djir et Kristel, a précisé M. Benamar Belabbès. Par ailleurs, trois (3) hôtels réalisés à Ain El Turck, Es Sénia et Bir El Djir ont obtenu les permis d'exploitation, a-t-il ajouté. Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran a été renforcé en 2021 par l'entrée en exploitation de huit (8) hôtels de différentes classes d'une capacité de 1.133 lits à Oran, Arzew, Ain El Turck et Es Sénia, rappelle-t-on.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur focalisent les travaux

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur ont focalisé les travaux de la réunion du Gouvernement, présidé jeudi par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :



"Le Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce Jeudi 13 janvier 2022, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

Dans le domaine de la Justice: Il a été présenté un Avant-projet de Loi modifiant et complétant la loi n 08-09 du 25 février 2008, portant code de procédure civile et administrative.

Ce projet de texte intervient dans le cadre de la mise en conformité de ce code avec les dispositions de la Constitution du 1er Novembre 2020, en prenant en charge les procédures applicables devant les Tribunaux Administratifs d'Appel, qui constituent le deuxième degré de juridiction en matière administrative après la généralisation du principe du double degré de juridiction.

Il vise également à adapter ce code aux évolutions de l'économie, notamment le développement du commerce national et international et les conflits pouvant en résulter, à travers la définition des procédures applicables devant de nouvelles juridictions spécialisées dans le domaine commercial, instituées sur instruction de Monsieur le Président de la République, lors du Conseil des Ministres du 31 Octobre 2021.

Cet avant-projet de Loi prévoit la simplification de certaines procédures et consacre également l'introduction des moyens numériques modernes dans toutes les étapes des procédures judiciaires (introduction de l'action par voie électronique, échange des conclusions, notification des décisions.).

Conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des Ministres.

Dans le domaine de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire :

Examen d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du wali

Un projet de décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya, a été examiné, jeudi, lors d'une réunion du Gouvernement, présidé par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Dans le domaine de l'Intérieur, des Col-

lectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, il a été examiné un projet de Décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre des attributions du Wali en matière d'animation, de coordination et de contrôle des services déconcentrés de l'Etat chargés des différents secteurs d'activités dans la Wilaya.

Ce projet de Décret exécutif apporte ainsi les précisions nécessaires pour renforcer l'autorité du Wali en prévoyant les mécanismes qui permettent de fédérer les efforts au niveau local, d'améliorer l'efficacité de fonctionnement de l'appareil exécutif et d'assurer la prise en charge des besoins de la population grâce à une meilleure efficacité de l'exécution des programmes et des projets de développement au niveau local.

Il reste entendu que les institutions de contrôle demeurent en dehors de l'autorité directe du Wali.

Dans le domaine de la Pêche et des Productions Halieutiques :

Il a été présenté un projet de Décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en place de balise de positionnement à bord des navires armés et équipés pour la pêche à l'effet de moderniser les pratiques de la pêche et sécuriser les pêcheurs en cas d'événements malheureux pouvant survenir en mer.

A ce titre, ce projet de texte intervient en application de la Loi n 01-11 modifiée et complétée, relative à la Pêche et à l'aquaculture, qui astreint les navires armés pour la pêche à être équipés d'une balise de positionnement.

Il s'agit de l'installation d'un système de contrôle et de surveillance des zones et des flottilles de pêche "système de surveillance des navires de pêche (VMS)" et vise la protection et la préservation des ressources halieutiques.

Il y a lieu de préciser que ce dispositif sera obligatoire pour certaines catégories de navires de pêche.

Dans le domaine des Affaires

Religieuses et des Wakfs :

Une communication a été présentée sur le foncier Wakf et les perspectives de son développement et sa promotion dans le cadre de sa contribution à la cohésion sociale et aux activités économiques de notre pays".

Pêche: examen d'un décret sur la mise en place de balise de positionnement à bord des navires (Gouvernement)

Un projet de décret exécutif portant sur la mise en place de balise de positionnement à bord des navires armés et équipés pour la pêche afin de sécuriser les pêcheurs en cas d'événements pouvant survenir en mer, a été examiné, jeudi, par le gouvernement lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane.

Selon un communiqué des Services du Premier ministre, ce projet de décret exécutif "fixe les conditions et les modalités de mise en place de balise de positionnement à bord des navires armés et équipés pour la pêche à l'effet de moderniser les pratiques de la pêche et sécuriser les pêcheurs en cas d'événements malheureux pouvant survenir en mer".

Il s'agit de l'installation d'un système de contrôle et de surveillance des zones et des flottilles de pêche "système de surveillance des navires de pêche (VMS)" et vise la protection et la préservation des ressources halieutiques, a ajouté la même source.

Ce dispositif sera obligatoire pour certaines catégories de navires de pêche, est-il précisé dans le communiqué.

Ce projet de texte intervient en application de la Loi n 01-11 modifiée et complétée, relative à la Pêche et à l'aquaculture, qui astreint les navires armés pour la pêche à être équipés d'une balise de positionnement, a-t-on également souligné de même source.

en prévoyant les mécanismes qui permettent de fédérer les efforts au niveau local, d'améliorer l'efficacité de fonctionnement de l'appareil exécutif et d'assurer la prise en charge des besoins de la population grâce à une meilleure efficacité de l'exécution des programmes et des projets de développement au niveau local". Il reste entendu que les institutions de contrôle demeurent en dehors de l'autorité directe du Wali", signale toutefois le communiqué des services du Premier ministre.

MAGISTRATURE

Vers la révision du statut des greffiers et le versement de la prime de recouvrement des amendes pénales

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a indiqué jeudi que son département s'attelle à la révision du statut des greffiers, ajoutant que le décret relatif au versement de la prime de recouvrement des amendes pénales, actuellement au niveau du gouvernement, devrait être approuvé dans les tout prochains jours.

Répondant aux questions de deux députés sur les conditions socio-professionnelles des greffiers et corps communs, lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Tabi a précisé que les services de son département "s'attellent à la révision du statut promulgué en vertu du décret exécutif 08-409 du 24 décembre 2008, pour l'ouverture du recrutement aux titulaires de diplômes supérieurs, le reclassement des différents grades des corps des personnels du greffe, la création de postes supérieurs dans ce corps et l'enrichissement du volet lié aux droits et devoirs".

Il a ajouté que "le projet de statut qui est actuellement au niveau du ministère sera soumis aux intéressés pour enrichissement avant son dépôt auprès des services du gouvernement".

Concernant le non versement de la prime de recouvrement des amendes pénales, estimée à 7 %, M. Tabi l'a imputé au "manque de clarté du texte en question qui ne précise pas clairement les bénéficiaires de cette prime", soulignant que dès sa prise de fonctions à la tête du ministère, "il a été procédé à l'élaboration d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant l'ancien décret exécutif dans le but de lever l'ambiguïté et de déterminer clairement les bénéficiaires de la prime, à savoir les greffiers et les corps communs, avec l'inclusion des contractuels".

Le projet de décret est actuellement au niveau du gouvernement et devrait être approuvé dans les tout prochains jours, a affirmé le Garde des Sceaux.

S'agissant des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, il a été procédé, poursuit le ministre, à l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les dispositions particulières appliquées aux personnels assimilés, notamment, dans la gestion des établissements pénitentiaires, ainsi qu'au débat du contenu du projet précité par une commission technique au niveau de la Direction générale de la fonction publique, et qui a conclu de la nécessité de sa présentation au Premier ministre.

Répondant à une question sur le concours du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), M. Tabi a indiqué qu'il sera organisé avant fin mars prochain. Quant au versement de la prime Covid-19 au profit des personnels de la santé travaillant dans les établissements pénitentiaires, le ministre a affirmé que "le décret y afférent qui concerne plus de 1.400 bénéficiaires, est sur la table du Gouvernement, dans l'attente de son adoption dans quelques jours".

A l'occasion, le ministre de la Justice a souligné que le ministère "accorde une importance à tous les fonctionnaires du secteur et veille à la protection de leurs droits et à leur consolidation, à travers l'actualisation et la révision des statuts et des lois réglementaires y afférents, ou l'amélioration de leur conditions de leur travail quotidien.

Pour le ministre, le plan d'action du Gouvernement a prévu en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la justice, la révision du statut des greffiers, à l'effet de promouvoir et de consolider la profession et attirer les compétences, en vue de satisfaire les exigences de la justice électronique. Pour rappel l'APN a tenu, jeudi, une séance plénière consacrée à 26 questions orales à 6 ministres, portant sur les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que sur la santé.

PARLEMENT

M. Goudjil installe la commission d'enquête parlementaire sur la pénurie de certains produits alimentaires de large consommation

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la commission d'enquête parlementaire sur la pénurie de certains produits alimentaires de large consommation qui sera opérationnelle à partir du 16 janvier, à travers 14 wilayas frontalières.

Président d'une réunion du bureau du Conseil de la Nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires et des sénateurs M. Goudjil a indiqué qu'en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et en exécution des recommandations issues de la réunion de samedi dernier, la commission d'enquête parlementaire sur la pénurie, la spéculation illicite et le monopole de certaines marchandises de large consommation "entamera son travail à partir du 16 janvier 2022 en se rendant dans les wilayas frontalières".

Il s'agit notamment de Tébessa, Souk Ahras, El Tarf, Naâma, Tlemcen, Béchar, Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, In Guezzam, Ouargla, el Oued, Illizi et Djanet.

La commission se rendra également dans certains départements ministériels et services concernés, et dans les grandes villes.

"Des rencontres sont également prévues avec toutes les instances, opérateurs et intervenants dans les secteurs public et privé, et acteurs de la société civile". M. Goudjil a rappelé aux membres de cette commission la responsabilité qui leur incombe compte tenu de "la dimension nationale que revêt la guerre lancée par l'Etat, sous la direction du président de la République, contre les auteurs de ces actes irresponsables et contraires à la loi".

Le même responsable a appelé à conjuguer les efforts pour régler ce problème et éliminer les pratiques en cause".

Le président du Conseil de la nation a appelé les membres de la commission à "faire preuve d'efficacité, à effectuer leur travail loin des médias et à s'abstenir de toute déclaration".

Il a également insisté sur l'objectivité et le sérieux dans l'accomplissement de cette mission nationale. M. Goudjil a indiqué par ailleurs que la commission établira un rapport détaillé sur la question qui sera soumis au président de la République.

AG DE L'IRENA

Ziane réitère l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts mondiaux face aux changements climatiques

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a réaffirmé vendredi l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts mondiaux visant à faire face aux changements climatiques, soulignant que la transition énergétique constituait un «axe stratégique» pour le gouvernement algérien. Participant par visioconférence aux réunions de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), qui se tiennent jeudi et vendredi au niveau des ministres à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), avant la 12e Assemblée générale de l'agence prévue également à distance les 15 et 16 janvier, M. Ziane a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir les efforts mondiaux visant à faire face aux changements climatiques, soulignant que la transition énergétique constituait un «axe stratégique» pour le gouvernement algérien. Dans une allocution prononcée lors d'une séance consacrée à «la transition énergétique en Afrique», le ministre a précisé que «la transition énergétique constitue aujourd'hui un axe stratégique pour le gouvernement algérien qui entend atteindre 30% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 au titre des engagements climatiques de l'Algérie dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat (2015)».

«Nous avons fixé comme objectif de réduire de 7% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 avec nos propres ressources et nous pourrions aller jusqu'à 22% de réduction avec une aide financière internationale», a-t-il dit.

Pour ce faire, un plan d'action couvrant les secteurs les plus énergivores tels que les transports, l'industrie et l'habitat a été mis en place pour aller progressivement vers des modes de production et de consommation plus durables et sortir de la dépendance aux hydrocarbures, tout en créant des emplois permanents et une valeur ajoutée, a fait savoir le ministre.

A cette fin, le gouvernement a élaboré un document de travail sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, a-t-il ajouté.

Le document insiste sur l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment, le soutien à la fabrication locale des lampes à haute efficacité énergétique et des appareils électroménagers basse consommation et l'interdiction de l'importation des lampes et appareils électroménagers les plus énergivores, a expliqué M. Ziane.

Dans le secteur des transports, le document met l'accent sur l'adoption du programme de conversion des moteurs thermiques au GPL et l'élaboration d'un cadre réglementaire et normatif pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Dans le secteur industriel, le document traite de l'accompagnement des projets d'investissement des unités industrielles pour l'amélioration de leur rendement énergétique.

En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a indiqué que l'Algérie avait lancé un projet «de grande envergure» d'une capacité de 1.000 mégawatts destiné aux investisseurs locaux ou étrangers.

Il a précisé que ce volume est réparti sur plusieurs projets de stations solaires, dont le volume varie de 50 à 300 mégawatts, à travers plusieurs wilayas du pays.

A ce titre, M. Ziane a indiqué que l'occasion sera également donnée aux investisseurs privés qui activent dans le domaine de l'industrie de l'énergie solaire, comme les photovoltaïques, les batteries, les transformateurs, et les inverseurs de puissance dont l'Algérie a lancé un projet de production locale. «Ainsi, la série de fabrication de matériels de l'énergie solaire s'est complétée», ajoute le ministre qui relève que d'après l'étude, l'effectif de la main d'œuvre atteindra dans ce projet, 4.000 emplois directs et indirects.

Dans un même contexte, le ministre a indiqué que le lancement de ces projets intervient parallèlement à l'élaboration du programme national de l'auto-consommation dans divers domaines, notamment en matière de développement de l'agriculture saharienne.

L'Algérie dispose de tous les atouts logistiques pour obtenir un kilogramme d'hydrogène vert très compétitif

Concernant le projet de développement du secteur de l'hydrogène vert en Algérie, M. Ziane a indiqué qu'il a été procédé au lancement d'études relatives à la détermination de potentialités de l'Algérie en cette énergie du futur et les domaines de son utilisation.

Pour le ministre, «l'Algérie dispose de tous les atouts logistiques, tels que l'énergie renouvelable, les transports et le stockage, et ce, en vue d'obtenir un kilogramme d'hydrogène très compétitif, soit pour l'utilisation nationale ou l'exportation». Le ministre a affirmé, par ailleurs, que le Gouvernement a fixé dans le cadre de son plan d'action, une feuille de route de la relance économique qui englobe l'actualisation de plusieurs lois réglementaires, telles que le Code de l'investissement qui sera promulgué prochainement et le Code des marchés publics, à travers lequel, les procédures seront allégées pour les opérateurs économiques». Pour rappel, des personnalités de haut niveau et des organisations multipartites prennent part aux réunions de l'IRENA.

Plusieurs questions sont débattues, dont l'avenir de l'investissement dans le secteur de l'énergie, en sus de deux nouveaux rapports principaux pour l'IRENA sur la géographie politique de l'hydrogène et l'analyse du marché de l'énergie renouvelable en Afrique.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Œuvrer pour le développement de la carte universitaire à moyen et à longs terme

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur œuvrait à assoir une vision pour le développement de la carte universitaire à moyen et à longs terme à travers la réalisation des pôles universitaires "d'excellence", l'amélioration de la rentabilité et l'optimisation des ressources.

Répondant à une question du député, Ahmed Bouabkeur sur la possibilité d'ouvrir une université à la wilaya de Tougourt, lors d'une séance plénière dédiée aux questions orales, le ministre a précisé que la réalisation d'une université ou un centre universitaire nécessite une étude sur la disponibilité des normes scientifiques définies par le cahier des charges relatif à l'ouverture d'un établissement universitaire.

L'encadrement pédagogique adéquat, les capacités matérielles, pédagogiques et structurelles, l'adaptation de l'université avec son environnement économique et professionnel pour pouvoir assurer des postes d'emploi à ses diplômés outre la disponibilité des places pédagogiques, sont autant de conditions qui nécessitent "des affectations colossales et des moyens matériels considérables", a expliqué M. Benziane.

Et d'affirmer à ce propos que "le secteur ne ménagera aucun effort pour l'élargissement du réseau d'établissements dans les quatre coins du pays, vu le rôle important

que jouent les établissements universitaires dans la diffusion de la connaissance et le rapprochement de l'enseignement supérieur des demandeurs de la formation universitaire dans le cadre du développement durable du pays".

La politique adoptée, ajoute le responsable du secteur, a permis de doter plusieurs wilayas y compris celles du grand sud de structures universitaires dans l'objectif d'assurer une formation qualifiante.

Concernant le recrutement des titulaires de doctorat, soulevé par la députée, Khadidja Belkadi, M. Benziane a souligné que son secteur s'attelle à résoudre ce problème en associant les différents secteurs concernés.

Cette démarche a été couronnée par la mise en place d'une base juridique pour le recrutement des docteurs dans les administrations relevant de la fonction publique, en sus d'autres mécanismes permettant l'insertion de cette catégorie dans les entreprises économiques.

Les titulaires de doctorat

sont en mesure de participer aux concours de recrutement au niveau des établissements universitaires et de recherche lancés annuellement par le secteur en vue de les doter par des ressources humaines hautement qualifiées dans les différentes disciplines, a-t-il ajouté. Le secteur a contribué à l'effort consenti pour le recrutement de cette frange, à travers le recrutement au titre de l'année universitaire 2021, de quelque 2.620 maîtres-assistants de classe "B" et maîtres-assistants hospitaliers, a précisé le ministre qui a fait état de prévisions au titre de l'exercice 2022 pour le recrutement de près de 2186 maîtres-assistants de classe "B" et des maîtres-assistants hospitaliers. Il a expliqué par ailleurs que le recrutement des titulaires de magister et de doctorat ne se limite pas seulement aux métiers de l'enseignement et de la recherche scientifique et aux établissements universitaires et de recherche relevant du secteur, mais concerne les métiers de recherche-développement au niveau des entreprises économiques et

des métiers qui requièrent des capacités de connaissance et intellectuelles élevées et des compétences innovatrices spécialisées, au niveau des autres différents secteurs d'activité. Répondant à une question du député Abdelkrim Benkhellaf sur l'équivalence des diplômés universitaires étrangers, M. Benziane a affirmé que le secteur a fixé une liste de référence pour les diplômés de l'Enseignement supérieur étrangers classés et reconnus pour leur équivalence avec les diplômés de l'enseignement supérieur algériens.

Dans le même contexte, le ministre a dévoilé que la Direction des diplômes et des équivalences a traité, en 2021, quelque 3.600 diplômés étrangers de différentes spécialités et pays.

En revanche, le ministre a souligné que les demandes d'équivalence des diplômés étrangers ne figurant pas sur la liste de référence nationale "sont soumises à un examen minutieux par des experts spécialistes qui représentent les différents domaines de la formation supérieure.

HABITAT

Belaribi : «préparation des textes juridiques pour la reconversion de la CNL en une institution financière»

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a entamé l'élaboration des textes juridiques nécessaires pour la reconversion de la Caisse nationale du logement (CNL) en une institution financière spécialisée dans le financement des projets de logements, a affirmé, samedi à Alger, le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi. L'annonce a été faite lors de l'allocution de M. Belaribi à l'occasion de la cérémonie de signature d'une convention de financement entre l'Agence nationale de

l'Amélioration et du Développement du logement (AADL) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA), tenue au siège de la CNL. «Nous sommes aujourd'hui dans l'un des sièges de la CNL qui sera reconvertie en une institution financière pour un meilleur financement des logements», a déclaré M. Belaribi. L'opération de reconversion de la CNL en une institution financière est la meilleure méthode pour le financement des projets de logements, a affirmé le ministre.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Près de 27 milliards de dinars consacrés aux cantines scolaires

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamal Beldjoud, a indiqué jeudi que son département avait consacré près de 27 milliards de dinars aux cantines scolaires au titre de l'année scolaire 2021-2022. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Beldjoud a précisé, en réponse à la question d'un député sur le transport scolaire, les cantines et l'aménagement des écoles primaires, notamment dans la wilaya de Béjaïa, que son département avait consacré près de 27 milliards de dinars aux cantines scolaires, auxquels s'ajoutent 3 milliards de dinars au titre des budgets locaux, ce qui permet de prendre en charge plus de 77% des enfants scolarisés. Le ministre a ajouté que son département avait également renforcé les ressources humaines "qualifiées" des communes dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle pour "assurer le bon fonctionnement" des écoles primaires et des cantines scolaires. L'Etat a aussi consacré 15,2 milliards de dinars par an à l'aménagement, l'équipement et la réhabilitation des écoles primaires, selon M. Beldjoud.

Dans la wilaya de Béjaïa, un montant de 2,3 milliards de dinars a été alloué pour la prise en charge des cantines et du transport scolaire et l'aménagement et la réhabilitation des structures scolaires, a fait savoir le ministre, jugeant "inexactes" les informations du député selon lesquelles des repas froids seraient servis dans la wilaya de Béjaïa. Concernant le

transport scolaire, la wilaya dispose de 476 bus auxquels s'ajoutent 432 bus loués auprès de particuliers, permettant le transport d'environ 40.000 élèves, selon le ministre, qui a fait état de l'inscription d'un montant de 50 millions de dinars de subventions pour la réparation et la location de bus et de 51 postes budgétaires pour les chauffeurs de bus scolaires.

Pour ce qui est du chauffage dans les écoles, le ministre a indiqué que l'Etat avait consacré à cette wilaya 29 millions de dinars pour l'acquisition et l'installation de 965 chauffages, en plus de la distribution de 540 chauffages à travers 37 communes à partir du budget de la wilaya.

Pour ce qui est de l'aménagement et l'équipement des écoles primaires, le ministre de l'Intérieur a rappelé que la wilaya de Béjaïa avait bénéficié d'une enveloppe "considérable" à savoir 495 millions DA qu'il a permis la réalisation de plusieurs opérations au niveau de 46 communes, outre 20 autres opérations ayant touché 13 communes avec un montant de 68 millions DA. Répondant à une question du député Rabeih Ahmed concernant les efforts menés en termes de gestion des risques climatiques notamment dans les grandes villes, M. Beldjoud a affirmé que son département ministériel avait mis en place un plan d'action, en coordination avec les autres ministères, pour une meilleure prise en charge de ce phénomène, soulignant que l'Etat s'attelle à associer le citoyen dans la prise de décision lorsqu'il s'agit de la gestion des risques majeurs. Quant à l'état

des bâtiments de la cité du Chahid Moustafa Benboulaïd à la commune d'Arzew (Oran) soulevé par le député Cherchar Rachid, M. Beldjoud a évoqué la dégradation de ces bâtisses et les dangers qui guettent les habitants de cette cité, ajoutant qu'un dossier a été remis au Premier-ministre qui a donné son accord pour la réalisation de 390 logements dans le même endroit après la démolition".

Dans ce sillage, le ministre a rappelé que les autorités locales avaient délivré, le 19 septembre 2021, les décisions d'évacuation de ces logements. Les habitants de cette cité seront relogés provisoirement au pôle urbain de la daïra de Tlélat jusqu'à finalisation de programmes d'habitat qui leur est dédié, a-t-il rassuré. Les personnes concernées ont refusé de recevoir leurs décisions d'évacuation, ce qui a eu pour effet de ralentir le parachèvement des procédures de relogement provisoire, a-t-il précisé.

Dans ce cadre, le responsable a souligné que les efforts se poursuivent dans l'objectif de convaincre les habitants de cette cité de l'évacuation de leurs logements le plutôt possible pour éviter les pertes humaines en cas d'effondrement et faciliter la tâche aux autorités locales à savoir l'opération de relogement provisoire et la réalisation des nouveaux logements dans les plus brefs délais.

Au cas où l'évacuation ne se fait pas à l'amiable, "nous allons saisir la Justice pour l'exécuter à travers la force de l'ordre public".

DÉCÈS

Le moudjahid Othmane Belouizdad inhumé au cimetière de Sidi M'hamed à Alger

Le moudjahid Othmane Belouizdad, membre du Groupe historique des 22 qui avait préparé et planifié le déclenchement de la Glorieuse Révolution de novembre 1954, décédé mercredi à l'âge de 92 ans, a été inhumé jeudi au cimetière de Sid M'Hamed, à Alger.

Les funérailles se sont déroulées en présence notamment du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafid Alahoum, représentant du Président de la République, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, Mohamed Salah Benbicha, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, de moudjahidine, de ses proches ainsi que de simples citoyens.

Après la prière sur le mort, une unité de la garde Républicaine a rendu les honneurs au défunt.

Pour M. Rebiga, le défunt moudjahid était un des "un monuments" de l'Algérie, qui a été "sincère dans son engagement" pour l'indépendance de l'Algérie contre la France coloniale.

Il a ajouté que le défunt représentait un des "symboles" de la Nation qui a épousé la cause nationale, et "un exemple de sacrifice et de patriotisme".

Pour sa part, Djaffar, fils du défunt, son père était un "vrai patriote", un "exemple" qui lui parlait tout le temps de la glorieuse Révolution.

"Quand il me racontait des anecdotes, c'est comme si c'était un film.

Je suis très fier de son parcours, on dirait qu'il avait vécu plusieurs vies", a-t-il confié.

De son côté, le moudjahid Mohamed Ghafir, dit "Moh Clichy", un des acteurs au sein de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), a indiqué que le disparition de Othmane Belouizdad était une "grande perte" pour l'Algérie, relevant que ce dernier membre du groupe des 22 s'était sacrifié pour que l'Algérie recouvre son indépen-



dance. "Nos enfants doivent avoir un regard rétrospectif pour connaître la réalité de la guerre de libération nationale" contre la France coloniale, a-t-il ajouté. Né le 25 juillet 1929 à Belcourt (Alger), le défunt est issu d'une grande famille militante et révolutionnaire. Son frère aîné n'est autre que le militant Mohamed Belouizdad, premier responsable de l'Organisation spéciale (OS).

Sahnoune Belouizdad, son autre frère, a rendu l'âme sous la torture de la police française dans la prison d'El Harrach durant les premières années de la guerre de libération.

Affecté par l'activité militante de ses frères, le défunt moudjahid Othmane Belouizdad a rallié, dès son plus jeune âge, le Mouvement national en tant que militant au sein du Parti du peuple algérien (PPA) puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

En 1949, il rejoint l'OS où il a reçu une formation paramilitaire aux côtés de

Mohamed Merzougui et Zoubir Bouadjadj. Il comptait parmi les membres importants du Comité révolutionnaire pour l'unité et de l'action (CRUA) qui avaient assisté à la réunion du groupe historique des 22 où il a été décidé de prendre les armes comme unique moyen de recouvrer l'indépendance. Ainsi, le défunt s'est vu confier la mission de diriger un groupe armé avec Benguesmia Mouloud, Harthi Mohamed dit Djillali et youcef Boustifa pour mener des attaques contre des infrastructures coloniales, dont celle contre une raffinerie à Alger dans la nuit du 1er novembre 1954.

Après son arrestation en novembre 1954, il a été transféré au centre de torture villa Mahieddine, où il a subi les pires sévices avant son transfert à la prison de Serkadji où il a purgé une peine de deux ans jusqu'en 1956.

Il a été jugé ensuite par le tribunal militaire et condamné à la prison à perpétuité.

Il fut transféré à la prison d'El Harrach, puis à Lambèse (Batna), et à la prison de Constantine.

En 1958, il est transféré en France où il passera 4 ans dans plusieurs prisons (Marseille, Toulouze, Béziers, Rouen et Bordeaux) avant d'être emprisonné de nouveau à la prison de Serkadji jusqu'en 1962.

Après l'indépendance, il a été désigné responsable de la Kasma des moudjahidine d'Alger jusqu'en 1967.

Il s'est consacré par la suite à la gestion de son commerce dans le vieux quartier algérois de Belcourt, Mohamed Belouizdad actuellement.

Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé mercredi un message de condoléances à la famille du moudjahid Othmane Belouizdad, décédé à l'âge de 92 ans, dans lequel il a rappelé que le défunt était "le dernier membre du Groupe historique des 22".

"-Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah.

Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont dévié aucunement dans leur engagement+. Nous avons appris avec une immense tristesse le décès du dernier membre du Groupe historique des 22, qui avait planifié le déclenchement de la Révolution de Novembre, le moudjahid Othmane Belouizdad", a écrit le Président Tebboune dans son message.

"En faisant nos adieux à l'un des compagnons des martyrs héroïques de la première heure qui ont allumé la flamme éter-

nelle de Novembre, nous nous inclinons, avec déférence et reconnaissance, devant leurs immenses sacrifices et nous nous remettons au parcours de la lutte de libération et de la lutte armée que le peuple algérien a menée avec courage et bravoure, en puisant chez les vaillants chefs de la Révolution les valeurs de loyauté et de sacrifice pour l'Algérie", a ajouté le président de la République.

"En cette douloureuse épreuve, je présente à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons moudjahidine, mes sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les pieux et les martyrs. +Allah nous appartenons, à lui nous retournons+", a-t-il poursuivi. "+O toi âme apaisée retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée, entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon paradis+", a conclu le Président Tebboune son message.

Le Président du Conseil de la nation présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, mercredi, un message de condoléances à la famille du moudjahid Othmane Belouizdad, décédé à l'âge de 92 ans, dans lequel il a souligné que le défunt était "un des premiers symboles de la glorieuse guerre de libération nationale".

"C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris la disparition du dernier membre du groupe historique des 22, le moudjahid et grand militant Othmane Belouizdad, un des premiers symboles de la glorieuse Révolution de novembre et digne héritier de la famille Belouizdad, une famille de révolutionnaires et de militants pour la liberté, la souveraineté et la dignité de l'Algérie", a écrit le président du Conseil de la nation dans son message de condoléances.

"Le moudjahid Othmane Belouizdad a contribué avec

ses compagnons d'armes dans les luttes du mouvement national qui a abouti au déclenchement de la Révolution de Novembre 1954. Militant au sein de l'Organisation spéciale (OS) puis membre du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), le défunt a poursuivi son combat avec détermination, courage et patriotisme jusqu'à l'indépendance", a ajouté M. Goudjil. L'Algérie perd aujourd'hui "un grand symbole alors qu'elle traverse une étape décisive" de son histoire, une étape où il fut témoin des premiers jalons de l'édification de l'Algérie nouvelle et a vécu avec nous les changements fondés sur la sauvegarde de la Mémoire nationale, l'un des garants de notre passé et de notre histoire riche en hauts faits et épopées, une histoire couronnée par la plus grande guerre de libération dans l'histoire contemporaine", affirmé M. Goudjil. Le prési-

dent du Conseil de la nation a rappelé "la présence du défunt moudjahid en compagnie de nombre de moudjahidine à la prestation du serment constitutionnel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une présence symbolique pour un avenir prometteur de l'Algérie nouvelle".

"En cette douloureuse circonstance, je présente en mon nom et au nom de tous

les membres du Conseil de la nation, mes sincères condoléances et ma profonde compassion à la famille du défunt moudjahid et à la famille révolutionnaire, priant Allah le Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans son vaste paradis parmi les pieux et les martyrs et de prêter aux siens patience et réconfort", a conclu le président du Conseil de la nation.

Le président de l'APN présente ses condoléances

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a adressé, mercredi, un message de condoléances à la famille du moudjahid, Othmane Belouizdad, décédé à l'âge de 92 ans.

"C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid Othmane Belouizdad, dernier membre du Groupe des 22. En cette douloureuse épreuve, je présente mes sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille révolutionnaire, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis", a écrit M. Boughali sur son compte Twitter.

LE PREMIER MINISTRE : «Un symbole de la lutte nationale s'en va»

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a adressé, vendredi, un message de condoléances à la famille et aux compagnons du défunt moudjahid Othmane Belouizdad, décédé mercredi, dans lequel il a affirmé que «nous perdons avec sa disparition un symbole de la lutte nationale». «Avec la disparition de Othmane Belouizdad nous perdons un symbole de la lutte nationale et le dernier membre du groupe historique des 22 qui avait planifié le déclenchement de notre Glorieuse Révolution», a écrit M. Benabderrahmane dans son message de condoléances. «Nous sommes fiers du parcours militant de ce vaillant moudjahid, constellé de hauts faits, un nationaliste avéré connu pour son dévouement pour le pays jusqu'au recouvrement de l'indépendance», a ajouté le Premier ministre.

M. Benabderrahmane a présenté ses condoléances à la famille révolutionnaire du regretté, ainsi qu'à ses compagnons, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis, et de prêter à sa famille patience et réconfort», en souhaitant «une longue vie à tous les moudjahidine.

«+A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons +», a-t-il conclu.

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chenegriha présente ses condoléances à famille du moudjahid Othmane Belouizdad

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Saïd Chenegriha a adressé, mercredi, un message de condoléances à la famille du moudjahid Othmane Belouizdad décédé à l'âge de 92 ans, dans lequel il a cité les hauts faits du défunt, membre du groupe des 22 qui avait déclenché la Glorieuse Révolution du 1er novembre".

"Suite au décès du Moudjahid Othmane Belouizdad, dernier membre du groupe historique des 22, le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Saïd Chenegriha présente en son nom et au nom des personnels de l'ANP ses condoléances les plus attristées et exprime sa profonde compassion à la famille du regretté", lit-on dans le message de condoléances.

"Le moudjahid symbole comptait parmi ces Hommes qui avaient planifié le déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er novembre, marqué de leur empreinte l'histoire de l'Algérie contemporaine et sacrifié leurs vies pour la patrie", a ajouté M. Chenegriha, priant "Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille".

"A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons +", a-t-il conclu.

L'ONM met en avant les sacrifices du défunt Othmane Belouizdad pour l'affranchissement de l'Algérie du joug colonial

L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a mis en avant jeudi les sacrifices consentis par le défunt moudjahid Othmane Belouizdad pour l'affranchissement de l'Algérie du joug colonial. "Le secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidine a appris avec une immense tristesse le décès du moudjahid Othmane Belouizdad, dernier membre du Groupe historique des 22, qui avait planifié le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954", lit-on dans un communiqué de l'ONM. Après avoir souligné que le parcours du moudjahid Othmane Belouizdad était "intrinsèquement lié au Mouvement national", l'ONM a rappelé que le défunt était parmi les premiers à rejoindre l'Organisation spéciale (OS), qui a préparé, dans les années 1940, la véritable confrontation avec la présence française.

L'ONM a rappelé que face "à l'importance et à la dangerosité de son activité en compagnie d'un peloton des militants de la première heure, il a été arrêté par les forces d'occupation française, le 7 novembre 1954, jugé puis emprisonné, mais malgré cela, il est demeuré timentement croyant en une responsabilité de travailler en vue d'affranchir sa patrie de l'humiliation de l'occupation française, même si les sacrifices qui devaient être consentis étaient grandioses".

Pour l'ONM, ce fut "la persévérance de ce militant, jusqu'à ce que l'indépendance de la patrie soit recouvrée, car le rôle de militantisme ne l'a pas placé parmi ceux qui tentent de concrétiser des acquis personnels au prix de leur réputation, une réputation qu'il lui voulait d'un blanc immaculé et une lanterne pour les générations montantes", lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, le moudjahid Othmane Belouizdad est décédé, mercredi à l'âge de 92 ans.

CÉRÉALES 13 millions de qx collectés au titre de la saison 2020-2021

Les quantités de céréales collectées au niveau de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OIAIC) ont atteint 13 millions de quintaux de blé tendre et dur, a fait savoir jeudi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni.

S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que les statistiques de la saison 2020-2021 révèlent "un déficit en matière de quantités collectées", faisant état d'une quantité de 135.000 qx d'orge collectées pour des besoins qui dépassent 8 millions de qx.

Cette situation a eu pour effet l'apparition de la spéculation dans la production du son et sa mise à disposition pour les éleveurs, d'autant que 40% seulement sont destinés directement aux éleveurs, tandis que 60% sont destinés à la vente libre, a ajouté le ministre. Le ministre qui a condamné ces pratiques, a affirmé que son département ministériel œuvrait en coordination avec celui de l'Industrie pour se diriger définitivement vers la vente de son directement à l'éleveur ou aux usines productrices de fourrages pour animaux seulement et l'interdiction de leur vente libre en dehors des minoteries. Concernant les capacités de stockage, M. Henni dira que le secteur s'attélait à augmenter les capacités de stockage de l'OIAIC, (28 millions de qx actuellement), à travers le projet de réalisation de 30 silos de stockage, dont 16 réalisés et 14 naissant un retard de réalisation. S'agissant du retard accusé dans la réalisation du stock d'Alfou (Laghouat), le ministre a indiqué que l'arrêt du projet était en raison du non-respect par la société contractante des engagements contractuels, en sus du problème de la montée des eaux.

Pour la construction des stocks, le ministre a affirmé que tous les moyens sont disponibles pour leur réalisation avec des capacités nationales, sans recourir à l'expertise et aux fonds étrangers. S'agissant de la disponibilité des fourrages, le ministre a indiqué avoir reçu l'aval du Premier ministre pour l'élaboration du rapport du mois de février prochain, en vue d'augmenter la quantité des fourrages destinés au chameau et aux cheveux, d'un kilo à 4 kilos par jour.

Le ministre a indiqué que la quantité qui est octroyée actuellement aux dromadaires et aux cheveux est insuffisante, ce qui contraint le secteur à opter pour l'importation de l'orge. S'agissant du classement des dromadaires comme richesse nationale afin qu'ils puissent bénéficier de la subvention, le ministre a abordé le programme tracé par le ministère en vue de développer l'élevage des cheptels, dont ceux dans les régions sahariennes.

Dans le cadre de ce programme, des troupeaux et des équipements seront acquis, avec le développement des gènes, la préservation des races nationales, la fourniture des fourrages, la réalisation des points d'abreuvement, et l'ouverture de chemins sahariens outre la protection contre les maladies par la vaccination, et ces opérations sont assurées par les instituts agricoles.

Concernant la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, le ministre a évoqué l'existence de 41.000 dromadaires, 107.000 moutons, 62.000 chèvres et 39.000 vaches, un cheptel qui a permis à cette wilaya de produire 9.000 quintaux de viande rouge en 2021. Le secteur a consacré le montant de 500 000 DA pour la création de petites unités de production de lait, et 1 million de DA pour la création de petites unités de production d'aliments transformés dans la wilaya, poursuit M. Henni. La filière cherche également à investir dans la production de viande rouge et de viande animale en général dans la région, avec l'ouverture de cliniques vétérinaires mobiles et de laboratoires. En réponse à une question concernant la propagation de l'acarien ravageur "Boufaroua", qui a causé une perte de 60% de la production de dattes dans la wilaya d'El Meghaier, le ministre a indiqué que le secteur a pu traiter 2 millions et demi de palmiers dans les 18 wilayas productrices de dattes, ce qui représente 99 % de l'objectif tracé.

Cet acarien est combattu par décision de wilaya et en s'appuyant sur les services de l'Institut National de la Protection des Végétaux, des directions concernées, des chambres d'agriculture, de l'Union des Paysans et des conseils professionnels des dattes et des producteurs, tout en mettant à leur disposition les pesticides fournis par les services agricoles. Les coûts des campagnes de lutte sont pris en charge par l'Etat, avec un financement du Fonds national de développement de l'investissement agricole.

A El Meghaier, 360 100 palmiers ont été traités, avec un taux dépassant 100 % de l'objectif tracé. Malgré cela, des pertes de plus de 60% de la production en 2021 ont été enregistrées, selon les statistiques de la wilaya. Enfin, le ministre a affirmé que les préoccupations soulevées par les députés sont "réelles et seront prises en considération".

AGRICULTURE

Des investisseurs américains en tournée en Algérie du 15 au 23 janvier

Une délégation d'opérateurs américains dans le domaine de l'agriculture intéressés par l'investissement en Algérie, effectuée du 15 au 23 janvier courant une tournée à travers plusieurs wilayas en vue d'explorer des opportunités de partenariat, a appris l'APS auprès du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC) qui organise cette visite en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington. Baptisée «US agriculture road show to Algeria 2022», cette initiative permettra à 14 cadres représentant sept entreprises américaines qui opèrent dans différentes filières agricoles de visiter des sites et de rencontrer des agriculteurs algériens dans neuf wilayas du pays (Oran, Mostaganem, Mascara, Annaba, Souk Ahras, Guelma, Khenchela, El Oued et Hassi Messaoud) afin de discuter d'opportunités d'affaires. Parmi les entreprises américaines qui seront représentées lors de cette caravane, on citera la société

AgRI International spécialisée dans les solutions agricoles clés en main, la société Roberts International Agricultural Development LLC qui active dans la production laitière et dans la construction de parcs d'enrichissement de bovins de boucherie, et Texas Biotechnology Inc. ayant développé une gamme de produits de bio-régénération des sols. Prendront part également à cette tournée, la société Five-G Consulting Inc. qui propose l'expertise de ses ingénieurs dans la planification d'installations de fermes laitières, ou encore Reinke qui propose, notamment, des solutions d'irrigation. On notera, également, la présence des représentants de la société Staheli West Inc. fournissant des machines de mise en balles de foin/fourrage, et ceux d'Atlas Group qui «a réussi de nombreux projets en Algérie dans les secteurs de la construction et de l'agriculture», selon l'USABC. Lors de leurs différentes

escalades les experts américains feront des présentations dans des domaines tels que l'irrigation, l'alimentation du bétail, la conception du modèle américain des fermes laitières, les nouvelles technologies dans la conception, la construction, la conception et l'exploitation de la ferme laitière ou comment gérer l'agriculture à grande échelle en utilisant le matériel adéquat. Les membres de la délégation américaine pourront, également, présenter leurs entreprises devant le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi qu'aux membres de la Chambre nationale d'agriculture, et des agriculteurs de la région d'Alger, à l'occasion de la tenue de la conférence américaine sur l'agriculture en Algérie le 22 janvier. Ils pourront, en outre, le même jour tenir des réunions d'affaires avec leurs homologues algériens organisées, notamment, par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC).

BTPH

La LF 2022 éclaircit la fiscalité appliquée aux groupements d'entreprises

La Loi de Finances 2022 (LF 2022) introduit des éclaircissements et des facilitations quant aux dispositions fiscales appliquées au secteur du BTPH, notamment en ce qui concerne les groupements d'entreprises, a indiqué samedi à Alger, le sous-directeur au sein de la direction générale des impôts (DGI), Hachemi Achouri.

Lors d'une journée d'information sur les nouvelles dispositions de la LF 2022 dans le secteur BTPH organisée par la Caisse nationale du logement (CNL), M. Achouri a fait savoir que l'une des dispositions fiscales appliquées au secteur implique l'exclusion du champ d'application de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) des groupements de sociétés régies par le code du commerce.

De plus, il a été procédé à la révision de la territorialité de l'IBS. Le régime des groupes de sociétés introduit l'application d'un taux d'IBS spécifique en cas d'exercice de plusieurs activités relevant de taux différents d'IBS, souligne M. Achouri.

La LF 2022 introduit par ailleurs de nouvelles obligations fiscales incombant au groupement d'entreprises, notamment en ce qui concerne les contrats de travaux, de fournitures ou de services conclus par le groupement. Dans le cadre du soutien à l'investissement et à la production nationale, la LF 2022 institue au profit des entreprises, notamment celles du BTPH, un taux réduit en matière d'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) au titre des bénéfices ré-



investis. Ce taux réduit, fixé à 10 %, est applicable aux bénéfices réalisés par l'entreprise de production pour le réinvestissement intervenant au cours de l'exercice du bénéfice en question. Dans le cadre des réformes du système fiscal, la LF 2022 inclut les revenus fonciers annuels dépassant 600.000 dinars (DZD) dans l'assiette de l'IRG. Ces revenus sont soumis à une imposition provisoire au taux de 7%. Les loyers bruts annuels dont le montant est inférieur ou égal à 600.000 DZD sont soumis à une imposition libératoire.

La loi octroie une réduction d'impôt de 50 % au titre des cessions de logements collectifs constituant l'unique propriété et l'habitation principale.

Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette et la mobilisation des ressources fiscales, la loi prévoit aussi la simplification du mode de détermination du montant de la taxe foncière (propriétés bâties et non bâties) ainsi que la mise en place d'un système de télé-déclaration au titre de la taxe foncière pour les personnes exerçant une activité soumise au régime du réel d'imposition. La loi institue un dispositif de mise en conformité et d'inclusion fiscale pour les personnes non identifiées auprès des services fiscaux qui exercent des activités d'achat-vente, de production, de travaux ou de services non déclarés.

Pour bénéficier de ce dis-

positif, les concernés doivent se présenter spontanément auprès des services fiscaux avant le 31 décembre 2022.

En outre, la loi assimile désormais les transactions de toute nature, réalisées par des particuliers à but lucratif et de manière habituelle et répétitive, à un acte de commerce.

Le mode d'enregistrement des actes notariés introduit le numéro d'identification national unique (NIN) qui doit figurer sur les actes notariés et extrajudiciaires. De plus, le notaire est désormais dans l'obligation de vérifier l'identité et l'état civil des parties contractantes.

Pour les logements de type location-vente, la loi autorise le Trésor public à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques à hauteur de 100 %, et ce, dans le cadre de la réalisation d'une tranche additionnelle de logements de type location-vente de 15.000 logements au titre de 2021.

La LF 2022 clôt le compte d'affectation spécial (CAS) n302-050 intitulé "fonds national du logement" et le transfère de son solde au compte de résultats du Trésor.

COUR DES COMPTES

Les Collectivités locales ne sont pas organisées pour assurer un meilleur suivi des dossiers contentieux

Les Collectivités locales ne sont pas organisées pour assurer un meilleur suivi des affaires contentieuses, estime la Cour des comptes dans son rapport annuel 2021, appelant les responsables locaux à renforcer leurs services par un encadrement spécialisé, permettant de prendre en charge convenablement les affaires portées en justice.

Ce rapport, reprenant les principaux résultats des travaux d'investigation réalisés par la Cour des comptes en exécution de son programme de contrôle de 2019, a évoqué la gestion des affaires contentieuses au niveau des collectivités locales. Il a, ainsi, constaté que «de nombreuses collectivités locales font, de plus en plus, l'objet de condamnations pécuniaires en exécution de décisions de justice prononcées à leur encontre, en raison notamment de violations par les gestionnaires de ces collectivités des dispositions légales et réglementaires régissant les dépenses publiques». Les statistiques relatives aux affaires contentieuses, recueillies par la Cour des comptes auprès des collectivités locales, ont révélé que le nombre des affaires devant toutes les juridictions qu'elles soient d'ordre judiciaire

ordinaire ou administratif a atteint 9.666 affaires, durant la période 2016 à 2019, soit une moyenne de 2.416 affaires par année.

Un nombre important des décisions de justice, comportent des indemnités financières importantes au profit des particuliers. Ainsi, les condamnations pécuniaires prononcées durant la période 2016 à 2019 ont atteint un montant global de 3.934 milliards de dinars dont 3.018 milliards de dinars, soit 77% des condamnations, sont liées aux affaires portant sur l'exécution de la commande publique.

A cet effet, l'évaluation effectuée par la Cour des comptes a permis de constater «une faible maîtrise» de la gestion des affaires contentieuses par ces entités, indique le rapport, ajoutant que les mesures préconisées, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, tendant à renforcer l'organisation des services chargés du contentieux pour mieux défendre les intérêts des collectivités locales et privilégier le règlement amiable des contentieux, «ne sont pas rigoureusement mises en oeuvre par les responsables locaux». Aussi, déplore le rapport,

en dépit de l'évolution constatée dans le volume des affaires contentieuses, leur complexité juridique et les conséquences négatives des décisions de justice sur la crédibilité des collectivités locales, ces dernières «ne sont pas suffisamment organisées et outillées pour assurer un meilleur suivi des dossiers contentieux».

«Elles ne sont pas dotées en personnel suffisant et qualifié et ne disposent d'aucune procédure écrite, comme elles n'ont pas mis en place un système d'information propre à la gestion du contentieux permettant aux collectivités locales de disposer d'une information exhaustive et actualisée», explique le document. Il a également observé que le recours à la procédure de l'arrangement à l'amiable des litiges, mesure préventive au contentieux judiciaire, «n'est pratiquée qu'à titre exceptionnel». Par conséquent, la majorité des collectivités contrôlées ont choisi de conclure des conventions avec plusieurs avocats à l'effet de les représenter devant les juridictions, en l'absence de mécanismes pratiques régissant la relation entre les avocats et la collectivité représentée. En outre, l'exécution des décisions de justice prononcées en faveur des collectivités locales est aussi caractérisée par «des lenteurs non justifiées et n'obéit pas aux procédures définies par la loi».

De ce fait, la Cour des comptes a recommandé aux collectivités locales de privilégier le règlement amiable des litiges, notamment en introduisant systématiquement dans tous les cahiers des charges, la clause y relative et en rendant effectif les comités de wilaya créés à cet effet. Elle est aussi appelée, aussi, à se conformer aux procédures légales relatives à l'exécution de la dépense publique, mettre fin à la prise en charge des dépenses sans disponibilité des crédits budgétaires nécessaires et se conformer aux procédures du contrôle préalable des engagements. La Cour des comptes a également exhorté les collectivités locales de renforcer les services du contentieux par un encadrement spécialisé pour leur permettre de mieux défendre leurs intérêts et prendre en charge convenablement les affaires portées en justice.

PÉTROLE

Les cours du pétrole grimpent à leurs plus hauts depuis deux mois et demi

Les cours du pétrole ont grimpé vendredi à leurs plus hauts depuis deux mois et demi, alors que la production d'or noir de l'Opep+ risque de peiner à répondre à une remontée de la demande. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour échéance en mars a pris 1,59 dollar ou 1,88% à 86,06 dollars, un sommet à un souffle de son record de 2021, le 26 octobre, à 86,40 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février a gagné 1,70 dollar ou 2,07% à 83,82 dollars, un plus haut depuis le 9 novembre. Les prix de l'or noir ont ainsi inscrit leur quatrième semaine de hausse d'affilée, en affichant un bond de 5,38% sur la semaine pour le Brent et de 6,30% pour le WTI.

«L'humeur du marché est à la hausse, beaucoup d'analystes parlent d'un baril bientôt à 100 dollars, ce qui dope l'optimisme sur les prix», a commenté Andrew Lebow de Commodity Research Group.

La flambée des cas de Covid-19 suscités par le variant Omicron pourrait bientôt atteindre son pic aux Etats-Unis, a relevé l'analyste, «ce qui laisse entendre que la demande va



être très soutenue» dans les mois qui viennent. Alors qu'il y a encore un mois, les investisseurs craignaient que le nouveau variant du Covid-19 ne relance une longue période de restrictions sanitaires, ce qui aurait pesé sur les déplacements mondiaux et donc sur la demande de pétrole, Omicron semble pour l'instant avoir eu un effet limité

sur l'économie mondiale.

Le climat s'est aussi refroidi aux Etats-Unis, ce qui gonfle la demande d'énergie pour le chauffage et fait grimper le prix du fioul domestique. Et alors que l'appétit des consommateurs pour le carburant augmente, les producteurs peinent à répondre à cette demande. L'Organisation des pays exportateurs de

pétrole (Opep) et ses partenaires (Opep+) annoncent mois après mois des augmentations marginales de leurs objectifs d'extractions, mais peinent à les atteindre. Outre de fortes perturbations au Kazakhstan et en Libye en raison de crises géopolitiques, «nous remarquons que d'autres producteurs comme la Russie, l'Angola, le Nigeria et l'Equateur n'arrivent pas à atteindre leur objectif», s'inquiètent les analystes de ABN Amro. Ils s'attendent donc à ce que les prix du pétrole restent élevés.

La perspective, selon des informations de presse, que la Chine cède des réserves pétrolières d'ici la fin du mois, conformément à l'accord passé avec les Etats-Unis pour faire reculer les prix de l'énergie, n'a guère eu d'effet baissier sur les cours.

AFRIQUE

L'ex-président nigérian Obasanjo qualifie la Foire commerciale intra-africaine de catalyseur de commerce

L'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo a estimé vendredi à Accra, la capitale du Ghana, que la Foire commerciale intra-africaine (IATF) constituait un catalyseur de commerce sur le continent africain. Il a fait ces remarques lors de l'ouverture des inscriptions à la prochaine édition de l'IATF, prévue en 2023 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cet événement biennal est organisé par le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). «L'IATF constitue un élément important de nos efforts pour corriger les erreurs du passé, effacer les frontières et construire des ponts pour nous aider à réaliser l'ambition de l'Agenda 2063 qui est de construire l'Afrique que nous voulons», a déclaré M. Obasanjo, qui a été président du conseil consultatif de l'IATF 2021 qui s'était tenue à Durban en Afrique du Sud. «Ce n'était pas seulement une foire commerciale, mais également un événement transformateur et socioéconomique puissant qui a facilité l'intégration africaine sur la plateforme de commerce», a-t-il dit en parlant de l'édition 2021, ajoutant qu'elle s'était achevée sur la conclusion de plus de 42 milliards de dollars de contrats commerciaux et d'investissements. «L'IATF 2023 devrait permettre aux exposants de montrer leurs produits et services et de conclure différents accords qui pourraient changer le destin de l'Afrique», a estimé M. Obasanjo.

USA

Recul des ventes au détail en décembre (-1,9%)

Les ventes au détail aux Etats-Unis ont nettement reculé en décembre par rapport à novembre, décevant les analystes, après deux mois fastes grâce à des achats de fin d'année largement anticipés par crainte d'importants délais de livraison. Le total des ventes s'est élevé à 626,8 milliards de dollars le mois dernier, soit une baisse de 1,9%, selon les données publiées vendredi par le département du Commerce. Elles étaient attendues stables par rapport au mois dernier, selon un consen-

sus d'analystes. Ces ventes sont cependant supérieures de 16,9% à celles de décembre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2021, les ventes au détail ont grimpé de 19,3% par rapport à 2020. Les pénuries et retards de livraisons ont affolé les consommateurs américains, qui ont acheté leurs cadeaux de Noël très en avance. Mais au total, sur les trois mois d'octobre à décembre, qui correspondent à ces achats, les ventes ont été supérieures de 17,1% à celles des trois mêmes mois l'an passé. Le mon-

total des ventes a cependant été gonflé par l'inflation, qui a atteint en 2021 son rythme le plus rapide depuis 1982, à 7%. Un phénomène encore plus marqué pour les ventes d'essence, dont le prix a flambé l'an passé. Sur le seul mois de décembre, les stations-service ont ainsi vu leurs ventes grimper de 41% par rapport à décembre 2020. Les ventes du mois de novembre ont été un peu moins bonnes que prévu, les données ont été révisées, en hausse de 0,2% au lieu de 0,3%.

MAROC

Face à une gestion «catastrophique», près de 8 mds d'euros de pertes sèches dans le tourisme

Les pertes subies par le secteur du tourisme au Maroc depuis le début de la pandémie ont atteint 82 milliards de dirhams (équivalent de 7,77 milliards d'euros), selon des chiffres officiels publiés jeudi, provoquant l'inquiétude des opérateurs qui craignent «la mort totale de la filière», alors que des médias locaux pointent une «gestion catastrophique» de ce secteur par le gouvernement du Makhzen.

Cité par la presse locale, l'Office marocain des changes a confirmé par les chiffres la situation lamentable de ce secteur, indiquant que les pertes subies sont évaluées à plus de 82 milliards de dirhams en deux ans (2020 et 2021).

La descente aux enfers du secteur touristique marocain ne fait que commencer, en raison de la nouvelle vague des contaminations au covid-19, avec son nouveau variant Omicron, a-t-on souligné de mêmes sources. Ce secteur qui emploie plus d'un demi million de Marocains et fait vivre des millions de citoyens, «va tout droit vers la mort», lit-on dans les colonnes de la presse maro-

caine qui pointe du doigt la gestion «catastrophique» de ce secteur par le gouvernement.

A ce propos, le président de la Confédération marocaine du tourisme, Hamid Bentahar, a affirmé que «le secteur est aujourd'hui totalement ruiné» avant d'ajouter : «le gouvernement marocain ne fait rien pour le sauver». «Il faut savoir que plus de 80% des pays ont maintenu leurs frontières ouvertes malgré la propagation du virus en imposant aux visiteurs la présentation de certificats de double ou

triple vaccination. Or, en maintenant fermées ses frontières, le Maroc ne fait que reporter de plusieurs années la reprise de notre activités», a-t-il déploré. D'autres opérateurs touristiques ont soutenu que «l'année 2022 sera, sans aucun doute, celle des saisies et des fermetures d'hôtels». «Si rien n'est fait, entre 80 et 90% des établissements touristiques (hôtels, restaurants, agences de voyages) devront mettre la clé sous la paillason», s'alarment-ils. Devant cette crise, plus de 200.000 salariés ont été renvoyés,

souvent sans indemnités, alors que le régime de Makhzen n'a pas réagi, se limitant à octroyer une «misérable» indemnité de 2.000 dirhams à une «minorité» de salariés déclarés, ont dénoncé des opérateurs de la filière. Depuis plusieurs semaines, les acteurs du secteur se mobilisent sur le terrain par le recours à des actions de contestation contre la fermeture des frontières des pays à chaque fois prolongée par les autorités sous prétexte de la poursuite de lutte contre la pandémie du Covid-19.

ELECTRICITÉ

Hausse record de la demande mondiale en 2021 (AIE)

La demande mondiale d'électricité a connu en 2021 une croissance sans précédent, poussant les prix et les émissions de gaz à effet de serre du secteur à des niveaux records, une tendance appelée à se maintenir si le secteur ne procède pas plus rapidement à des transformations profondes, met en garde vendredi l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Alimentée par la reprise économique et des conditions climatiques plus marquées qu'en 2020, la demande a crû en 2021 de plus de 6%, dépassant le bond enregistré en 2010 lors de la reprise post-crise financière. Dans l'absolu, c'est une croissance annuelle inédite, avec plus de 1,500 térawattheures supplémentaires appelés, souligne l'AIE dans son rapport sur le marché de

l'électricité. La production électrique issue du charbon (+9%) et du gaz (+2%) a atteint un sommet, en dépit de la forte croissance des énergies renouvelables (+6%, solaire et éolien surtout). Cette situation a conduit à un record d'émissions de CO2 du secteur électrique, en hausse de 7% alors qu'elles reculaient depuis deux ans. Le charbon a répondu à plus de la moitié de la demande supplémentaire, pour cause de forte hausse des prix du gaz. L'index de l'AIE qui suit les prix de gros sur les principaux marchés a quasiment doublé par rapport à 2020 (+64%) par rapport à la moyenne des années 2016-2020. En Europe, les prix moyens au dernier trimestre avaient presque quadruplé par rapport à la période 2015-2020. Une forte

hausse constatée aussi au Japon et en Inde, plus modérée aux Etats-Unis, moins affectés par les perturbations dans l'offre de gaz. Or «en l'absence de changements structurels plus rapides dans le secteur, la demande croissante d'électricité ces trois prochaines années pourrait entraîner une volatilité additionnelle du marché et le maintien d'émissions élevées», prévient l'AIE. «Les émissions liées à l'électricité doivent baisser de 55% d'ici 2030 selon notre scénario de neutralité carbone à 2050. Mais en l'absence de mesures fortes des gouvernements, elles devraient rester au même niveau qu'aujourd'hui ces trois prochaines années», alerte le directeur de l'institution, Fatih Birol.

BOUIRA

Un enfant de 4 ans fauché par un camion à Chorfa

Un enfant âgé de 4 ans est mort vendredi soir dans un accident de la route survenu à Toghza relevant de la commune de Chorfa (Est de Bouira), selon la protection civile. L'accident s'est produit lorsqu'un camion a heurté un enfant de quatre ans sur la route nationale reliant M'chedallah à Béjaïa au lieu-dit Toghza.

«L'enfant a rendu l'âme sur le coup et son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital Kaci Yahia de M'chedallah», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

AÏN DEFLA

Démantèlement d'une bande versée dans le trafic de kif traité

Une bande de quatre individus versés dans le trafic de kif traité a été démantelée par les services de sécurité de Aïn Defla, qui ont saisi près d'un (1) kg de cette drogue, a-t-on appris, vendredi, auprès de la sûreté de wilaya. Selon la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de cette institution, cette bande a été mise hors d'état de nuire suite à l'exploitation d'informations faisant état de quatre individus s'adonnant au trafic de kif traité au niveau de la ville de Aïn Defla et de ses environs.

Les éléments de la Brigade de Répression du Banditisme (BRB) relevant de la Police Judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis en place un plan minutieux visant leur neutralisation, a-t-on indiqué.

Après les avoir identifiés, les policiers les ont surveillés de très près, arrêtant deux d'entre eux à la fin de la semaine dernière à Aïn Defla en possession d'une quantité de kif traité d'un poids total avoisinant 1 kg, que les trafiquants envisageaient d'écouler à des petits dealers, a-t-on fait savoir intensifiant les recherches, l'instance sécuritaire susmentionnée, agissant en étroite coordination avec le parquet de Aïn Defla, a réussi à identifier puis arrêter les deux autres membres du réseau (les pourvoyeurs en cette substance hallucinogène), résidant à Chlef et Tipasa, lesquels faisaient l'objet de recherches de la part de la justice en vertu de mandats d'arrêt émis à leur encontre pour leur implication dans cette activité répréhensible, a-t-on précisé. Une somme d'argent s'élevant à 1,65 million de DA représentant vraisemblablement les revenus découlant de vente de drogue, une épée de confection traditionnelle, un couteau à cran d'arrêt et un fusil de chasse ont été, également, saisis au cours de la même opération, a-t-on détaillé de même source. Un procès verbal a été dressé à l'encontre des mis en cause, dont l'âge varie entre 20 et 28 ans, portant sur les griefs de «détenue, exposition et vente illicite de drogue dans le cadre d'une organisation criminelle organisée».

Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les suspects, ont été présentés, hier jeudi, devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn Defla, lequel a placé deux d'entre eux sous mandat de dépôt et le reste de la bande sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

AÏN DEFLA

Décès de deux personnes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux (02) personnes sont décédées, vendredi à Aïn Defla, suite à l'asphyxie au monoxyde de carbone qui émanait d'un chauffe-bain, a-t-on appris des services de la direction locale de Protection civile.

Ce drame a été enregistré vendredi en fin d'après-midi dans un appartement sis à la cité «Miloudi» du chef-lieu de wilaya, précisé à l'APS, l'officier de permanence de ce corps constitué, le lieutenant Chérif Makhoul, ajoutant qu'il s'agit du père (57ans) et de

son fils (18 ans), qui ont inhalé le monoxyde de carbone qui émanait du chauffe-bain non équipé en système d'évacuation des gaz brûlés.

L'intervention des éléments de la protection civile s'est faite consécutivement à l'appel effectué par le beau-frère du quinquagénaire sur le numéro vert, lequel, en ouvrant la porte de l'appartement, a été surpris par le spectacle macabre, a-t-on détaillé.

Les deux victimes ont été transférées vers la morgue

de l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) de Aïn Defla par les agents de la Protection civile, a-t-il ajouté.

Faisant état de la poursuite des campagnes de sensibilisation sur les risques encourus par les émanations de monoxyde de carbone, le même officier a appelé à la nécessité de la maintenance des appareils fonctionnant au gaz et à s'assurer de l'existence d'un système d'aération afin d'éviter d'autres drames similaires.

TIZI-OUZOU

Un bateau de pêche échoué à Azeffoune

Un bateau de pêche a échoué sur une plage de la localité d'Azeffoune, à environ 70 km au nord de Tizi-Ouzou, a indiqué, vendredi, la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture (DPA).

L'embarcation en question est un sardinier dénommé «El Chedda l'Allah», du patron Rabah Ettouile, et dont le port d'origine est Dellys dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on précisé de même source.

Il a échoué dans la nuit de jeudi, sur une plage près d'Ath Rhouna, selon la direction de la pêche qui a rassuré que tous les membres de l'équipage se por-



tent bien et qu'ils ont été accompagnés vers le port de Dellys.

Vendredi, une opération de récupération des équipements se trouvant sur le sardinier échoué, a été effectuée par des marins, membres de l'équipage de ce bateau, qui ont été épaulés dans cette tâche par d'autres pêcheurs qui ont mobilisé leurs embarcations à cet effet, a-t-on signalé.

Tizi Ouzou : une commission ministérielle dépêchée pour s'enquérir du remorquage d'un sardinier en panne technique

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a dépêché, samedi, une commission dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de l'opération de remorquage d'un sardinier qui a échoué sur la plage d'Ath Rhouna située entre Azeffoune et Tigzirt, après une panne technique, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, M. Hicham Sofiane Salaouatchi a dépêché une commission ministérielle dans la wilaya de Tizi Ouzou pour s'enquérir de l'opération de remorquage d'un

bateau de pêche (sardinier) de 18 m immatriculé BM 500/212, qui a échoué sur la plage d'Ath Rhouna située entre Azeffoune et Tigzirt après une panne technique jeudi 13 janvier 2022».

Le ministre a chargé le directeur de la pêche de la wilaya de Tizi Ouzou, de suivre l'opération des premiers secours jusqu'au sauvetage du dernier membre de l'équipage du bateau et de le tenir informé de la situation.

Les 17 pêcheurs à bord du sardinier sont tous sains et saufs à l'issue de l'opération de sauvetage exécutée en présence du directeur de la pêche de Tizi Ouzou et des garde-côtes, précise

la même source. M. Salaouatchi a salué les efforts des pêcheurs des autres embarcations venus au secours des membres de l'équipage du bateau en détresse. Le ministre a également instruit la commission ministérielle dépêchée, samedi à Tizi Ouzou, de finaliser l'opération de remorquage du bateau en coordination avec les instances compétentes.

Selon la même source, de fausses informations et images ont été relayées sur Facebook, soulignant que ces «informations anonymes sont infondées et que les images n'ont aucun lien avec l'incident».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

12 morts et 254 blessés au cours des dernières 48 heures

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 254 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 3 personnes décédées et deux autres blessées suite au renversement d'un véhicule sur la RN N46, dans la commune de Ben Srour, précise la même source.

Par ailleurs, 4 personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone à l'intérieur de leurs domiciles: 2 dans la wilaya d'Aïn Defla, à la cité Miloudi, dans la commune



d'Aïn Defla, et dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, au lieu-dit Machatte Ras Niemi, dans la daïra d'Aïn Fakroun. Vingt-six (26) personnes incommodées par le

monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau ont été, en revanche, secourues par les éléments de la Protection civile à travers

plusieurs wilayas du pays.

Les secours de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 8 incendies urbains et divers à Alger, Tipasa, Relizane, Aïn Témouchent, Sétif, Annaba et El Tarf. Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures 30 opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour rappeler aux citoyens la nécessité du port du masque et de la distanciation physique, ainsi que 20 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et des zones d'habitation.

ALGER

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol du rond à béton

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Zéralda (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans le vol des équipements et des matériaux de construction, ce qui a conduit à l'arrestation de 04 individus et à la récupération de 10 quintaux de rond à béton, a indiqué, vendredi, un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale (GN). «Dans le cadre de la lutte contre le phénomène du vol, tous types confondus, et qui a connu ces derniers temps une hausse notable (...), la brigade territoriale de la GN des sables d'or ont procédé au démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol

des équipements et des matériaux de construction de l'intérieur des chantiers de réalisation de plusieurs projets répartis dans le territoire de la wilaya d'Alger». Cette opération a permis d'arrêter 04 individus impliqués dans l'affaire, avec récupération de 10 quintaux de rond à béton de diamètre 20 mm et la saisie d'un véhicule qui était utilisé par la bande, comme moyen de transport». Après finalisation des formalités légales et parachèvement des enquêtes, les mises en cause seront présentées aux juridictions territorialement compétentes, lit-on dans le communiqué.

AUSTRALIE

Température record relevée : 50,7 C

Le mercure a atteint jeudi la température record de 50,7 C dans une ville reculée d'Australie-Occidentale, a annoncé le bureau de météorologie.

De telles températures pourraient devenir courantes en raison du réchauffement climatique, a mis en garde le Conseil australien pour le climat.

«Nouveau record de chaleur en Australie-Occidentale et record national de température égalé!», a annoncé le Bureau de météorologie de l'Etat sur Twitter.

La ville côtière d'«Onslow a atteint un record sans précédent: 50,7 C, un record pour d'Australie-Occidentale et c'est la température la plus chaude jamais enregistrée en Australie depuis 62 ans».

Le 2 janvier 1960, le pays avait relevé une température de 50,7 C à l'aéroport d'Oodnadatta en Australie-



Méridionale, selon le site internet du bureau.

Le directeur du Conseil du climat, Martin Rice a affirmé que ce record s'inscrit dans

une tendance à long terme du réchauffement climatique induit par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz. Selon lui, ces températures

extrêmes ont déjà des «conséquences catastrophiques mortelles» en Australie.

«Les vagues de chaleur tuent silencieusement en Australie, elles causent plus de décès que tout autre événement météorologique extrême», a-t-il déclaré.

L'Australie a connu un été austral marqué par d'importants feux de forêt dans l'ouest du pays et des inondations meurtrières sur sa côte est.

Selon M. Rice, sans une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces chaleurs record pourraient devenir courantes.

«A Sydney et Melbourne, d'ici 2030, nous aurons des journées d'été à 50 degrés», a-t-il estimé.

BURKINA FASO - GRIPPE AVIAIRE
Au moins 500.000 volailles mortes ou abattues

Au moins 500.000 volailles sont mortes ou ont été abattues au Burkina Faso, où une épidémie de grippe aviaire a été officiellement détectée en décembre, a annoncé samedi le ministre burkinabé des Ressources animales et halieutiques, Moussa Kaboré.

«Fin décembre 2021, nous avons constaté une forte mortalité de volailles sur des sites d'élevage de notre pays.

Les analyses effectuées par le laboratoire national d'élevage ont établi la présence du virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène, encore appelé virus de la grippe aviaire» a déclaré M. Kaboré lors d'une conférence de presse, précisant qu'il s'agit de «la souche hautement pathogène H5N1 de l'Influenza aviaire».

Le 7 janvier, on enregistrait «environ 500.000 volailles mortes et plus de 1,3 millions de plaquettes d'œufs perdues», a-t-il indiqué, précisant que 42 foyers d'élevages, répartis dans sept régions dont le centre et le Centre ouest, ont été recensés.

«Dans les sites où la présence de la maladie est confirmée par les services vétérinaires ou de la santé, il est procédé au recensement de la volaille, à l'abattage, à l'incinération et à l'enfouissement des volailles et d'autres oiseaux morts», a-t-il poursuivi.

Face à la progression de l'épizootie, un plan de riposte prévoyant la surveillance des sites de rassemblement des oiseaux sauvages et la capture d'oiseaux malades ou blessés, à des fins de prélèvements biologiques pour des analyses de laboratoire, a été mis en place.

Le Burkina Faso a été touché depuis 2006 par diverses vagues d'épizooties de grippe aviaire, apportées par des oiseaux migrateurs ou par contamination d'autres animaux provenant de pays voisins.

NIGERIA
Huit morts dans un accident de bus dans l'est du Nigeria

Huit personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée après qu'un bus a perdu un de ses pneus alors qu'il roulait, avant de faire plusieurs tonneaux sur une autoroute de l'Etat de Taraba, dans l'est du Nigeria, a annoncé vendredi la police.

Usman Abdullahi, porte-parole de la police de Taraba, a déclaré aux journalistes que sept passagers avaient été confirmés morts sur place, mais qu'un autre était décédé alors qu'il recevait des soins dans un hôpital local à la suite de l'accident survenu jeudi le long de l'autoroute Iware-Wukari de l'Etat.

Selon M. Abdullahi, l'infortuné bus de passagers, parti de Jalingo, la capitale de l'Etat de Taraba, était en route pour Enugu, dans le sud-est du pays, lorsque le terrible accident s'est produit.

Le responsable a imputé le drame à un excès de vitesse, exhortant les conducteurs à ne jamais dépasser les limites de vitesse et à s'assurer que leurs véhicules sont en bon état à tout moment.

Des accidents de la route mortels sont fréquemment signalés au Nigeria, souvent causés par une surcharge, de mauvaises conditions routières et une conduite imprudente.

APS

ARGENTINE

Feux de forêt dans neuf des 23 provinces

Avec des températures avoisinant 40 degrés, des pompiers étaient cette fin de semaine mobilisés sur des feux de forêt dans neuf des 23 provinces d'Argentine, dont un actif depuis plus d'un mois a détruit près de 6.000 hectares de végétation, sans blessés ni évacuations à ce jour.

Près d'une centaine de pompiers et personnel de soutien, appuyés par cinq avions et quatre hélicoptères, combattaient le plus tenace de ces feux près du Lac San Martín, dans le Parc national Nahuel Huapi, non loin de la ville touristique de Bariloche (1.500 km au sud-ouest de Buenos Aires), selon le Service national de gestion du feu (SNMF).

«C'est un des feux les plus graves que nous ayons eu dans la région», a indiqué à la presse Lorena Ojeda, directrice des opérations du SNMF, sur les lieux de cet incendie en cours depuis le 6 décembre suite à des impacts de foudre. Le vent et

les températures élevées, de 35 à 40 degrés avec des pointes au-dessus, «contribuent à la propagation continue du feu», avec des prévisions météorologiques «de précipitations qui pourraient ne pas suffire», selon Mme Ojeda.

Environ 5.900 hectares de «forêt andine indigène», avec un mélange de cyprès, bambou, ñire (hêtre austral), mayten (arbre de la famille des fusains), notro (arbuste des protéacées) ont été impactés par les flammes.

Mais ni blessé, ni évacuation n'a été déplorée dans cette zone accidentée, à très faible densité de population.

«Le feu est à 50 km de Bariloche, mais il n'y pas de risque d'évacuation pour le moment», ont indiqué les pompiers cités par l'AFP.

Les incendies dans les zones forestières du sud et du centre de l'Argentine, un pays d'une superficie plus de cinq fois

supérieure à la France, sont une occurrence endémique des été austral.

Mais habituellement moins dans les zones littorales, ou plusieurs sont pourtant signalés cet été.

Le récent panorama «climatique est très défavorable, avec deux années consécutives de sécheresse (...), une vague de chaleur persistante», a expliqué le biologiste et vice-ministre de l'Environnement Sergio Federovisky à la radio publique Radio Telam.

Le bulletin de vendredi du SNMF faisait ainsi état d'une trentaine de foyers d'ampleur diverses dans neuf provinces distinctes, dont une moitié «actifs».

Pour autant, 2021 a été l'une des années les moins impactées en terme d'hectares de forêts détruits par le feu depuis cinq ans, selon des statistiques récentes du SNMF: 330.000 ha recensés, contre 1,1 million ha en 2020.

EQUATEUR

L'Equateur agrandit sa réserve marine des Galapagos

L'Equateur a officiellement agrandi vendredi de près de 60% sa réserve marine des Galapagos, paradis de la biodiversité dans l'océan Pacifique, ont rapporté des médias.

A bord d'une embarcation scientifique du Parc national des Galapagos (PNG), mouillant au large de l'île de Santa Cruz (l'une des cinq îles de l'archipel), le président équatorien Guillermo Lasso a signé le décret créant une nouvelle réserve naturelle baptisée «Fraternité».

Cette réserve marine de 60.000 km2 s'ajoute à la réserve de 138.000 km2 existant depuis mars 1998, célé-

bre notamment pour ses tortues et sa très riche faune marine. L'archipel équatorien compte désormais 198.000 km2 de zone marine protégée.

La création de «Fraternité» est un «message clair au monde», a déclaré à cette occasion M. Lasso.

Il s'agit d'une nouvelle relation avec la Terre, une nouvelle façon de comprendre ce que signifie le progrès de l'humanité», a-t-il assuré.

Le président colombien Ivan Duque et l'ancien président américain Bill Clinton ont assisté à l'événement, de même que des représentants des gouvernements du Costa

Rica et du Panama. La nouvelle réserve, au nord de l'archipel, s'étend jusqu'à la frontière maritime du Costa Rica. Elle forme un corridor marin qui se connecte à la zone protégée de Cocos (Costa Rica), suivant un couloir naturel de migration de la faune marine.

Les zones protégées des îles de Malpelo (Colombie) et de Coiba (Panama) doivent ultérieurement s'y ajouter pour créer une réserve de biosphère marine transfrontalière, qui sera alors une zone exempte de pêche industrielle sur plus de 500.000 km2, dans des eaux où évoluent tortues de mer,

baleines, requins et raies manta. Cette nouvelle réserve «garantira la survie de 40% des espèces marines du monde», a assuré le président colombien Duque.

L'archipel des Galapagos, qui doit son nom aux tortues géantes endémiques qui y vivent, est situé à 1.000 km des côtes de l'Equateur et classé Patrimoine mondial et réserve mondiale de biosphère pour sa flore et sa faune uniques.

Cette zone, protégée et où la pêche industrielle est interdite, est la deuxième plus grande au monde et compte plus de 2.900 espèces marines.

INDE

Une bombe artisanale désamorcée à New Delhi

La police de New Delhi a fait évacuer et bouclé vendredi un marché très fréquenté dans l'est de la capitale indienne après la découverte d'une bombe artisanale, dans un sac abandonné, que les démineurs ont aussitôt désamorcée.

Un groupe de démineurs et des équipes d'enquêteurs antiterroristes sont intervenus sur le marché aux fleurs de Ghazipur après que l'alerte relative au sac suspect a été donnée, a déclaré un officier de la police de Delhi.

«Le site a été scellé par un cordon de police et nous avons récupéré un IED

(engin explosif improvisé)», a déclaré l'officier. «Tout le reste, y compris celui qui a abandonné le sac et le type d'explosif à l'intérieur du sac, fait l'objet d'une enquête», a-t-il ajouté.

Le sac a été laissé par un des clients d'un magasin de fleurs, a déclaré le commissaire de police Rakesh Asthana à la chaîne d'information NDTV.

Les démineurs ont déclenché l'«explosion contrôlée» de la bombe artisanale sur le site, selon des informations de presse. Le marché aux fleurs de Ghazipur, à proximité de l'Etat d'Uttar

Pradesh, accueille des milliers de petits agriculteurs, d'horticulteurs et de commerçants tôt le matin.

L'Inde est en état d'alerte élevée en cette période précédant le 26 janvier, date de la fête de la République, célébrée chaque année par un défilé militaire au cœur de New Delhi.

La capitale indienne avait subi en septembre 2008 une série d'attentats à la bombe perpétrés dans des zones commerciales chics et animées.

Au moins vingt personnes avaient été tuées et 90 autres blessées.

COVID-19

Vaste campagne de vaccination à l'Université lundi prochain

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique organisera lundi prochain une vaste campagne de vaccination contre le Covid-19 au profit des enseignants, des étudiants et de tous les personnels universitaires, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Dans le cadre de la prévention de la propagation de l'épidémie de Covid-19, notamment suite à la récente flambée des cas en Algérie, le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique organise une vaste campagne de vaccination au profit des enseignants, des étudiants et de tous les personnels universitaires, parallèlement à des actions de sensibilisation à la nécessaire vaccination pour la préservation de la santé publique.

La campagne de vaccination concernera dans un premier temps, lundi prochain, quinze (15) villes universitaires, selon la même source qui a annoncé la participation des cadres de l'administration centrale et des différents partenaires sociaux (syndicats et associations étudiantes) aux actions de sensibilisation prévues.

Dans l'est du pays, la vaccination se fera au niveau de l'Université de Constantine 3 (Faculté des sciences de l'information et de la communication), l'Université de Sétif 1 (Campus d'El-Baz), l'Université d'Annaba (Campus d'El-Bouni, Faculté de droit), l'Université de Batna 1 et l'Université de Biskra.

Dans le centre du pays, la vaccination est prévue à travers l'Université d'Alger 1, l'Université d'Alger 2, l'Université d'Alger 3, l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), les Ecoles normales supérieures, l'Université de Blida 1, l'Université de Laghouat et l'Université de Bejaia. Dans l'ouest du pays, les établissements concernés sont l'Université d'Oran 2 (Campus Taleb-Salim), l'Université de Mostaganem, l'Université de Chlef, l'Université de Bechar et l'Université d'Adrar.

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avait réitéré, plus tôt dans la journée, son appel à la vaccination contre le covid-19, assurant que les vaccins étaient disponibles en nombre suffisant.

82 nouveaux cas du variant Omicron détectés en Algérie

Quatre-vingt-deux (82) nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529) de la pandémie du coronavirus ont été détectés en Algérie, portant à 145 le nombre total des cas confirmés de ce variant, indique jeudi dans un communiqué, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

"Dans la continuité des activités de séquençage effectuées au niveau du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2, nous signalons la détection de 82 nouveaux cas du variant Omicron (B.1.1.529), confirmés sur tests PCR positifs des concernés", affirme le communiqué de l'IPA, indiquant que l'Algérie enregistre ainsi à ce jour un total de 145 cas confirmés de ce variant.

Selon la même source, 61 cas ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, 11 cas dans la wilaya de Blida, 05 cas dans la wilaya de Bouira, un (01) cas dans la wilaya de Aïn Defla, 3 cas à Hassi Messaoud et un (01) cas dans la wilaya de Laghouat. L'IPA a tenu à souligner que "de plus en plus de nouveaux cas du variant Omicron sont enregistrés, parallèlement à la diminution du nombre de cas du variant Delta". Ainsi, à ce jour, le variant Delta représente 67% des variants circulants, tandis qu'au 30 décembre dernier, il représentait 80%, contre 33% pour le variant Omicron qui ne représentait que 10% à la même date, précise l'IPA, en réitérant son appel à la vigilance.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

505 nouveaux cas, 316 guérisons et 11 décès

Cinq-cent-cinq (505) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 316 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 225484, celui des décès 6404 cas, alors que le nombre de patients guéris est

passé à 154447. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 18 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 18 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

COVID-19

Le ministre de la Santé réitère son appel à la vaccination

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a réitéré, jeudi à Alger, son appel à adhérer à la campagne de vaccination contre le Coronavirus, assurant de la disponibilité des doses en nombre suffisant.

Répondant à une question du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdessalam Bachagha, concernant les mesures prises pour prévenir et juguler la propagation de la Covid-19, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le Premier responsable du secteur a indiqué que jusqu'à présent, 12 millions de doses de différents vaccins ont été utilisées, d'autant que 6.996.002 personnes ont reçu une seule dose, 5.763.106 personnes ont reçu deux doses et 147.250 personnes ont reçu la 3e dose.

Concernant la mise à disposition de l'oxygène, le même responsable a fait état de l'augmentation de la capacité de production de cette matière au niveau national, de l'acquisition et de la distribution aux différents établissements de santé, de condensateurs d'oxygène et de centrales de production d'oxygène.

Selon le ministre, les établissements hospitaliers ont initié la maintenance des respirateurs artificiels et des réseaux de distribution d'oxygène, en sus de la dotation de certains établissements en de nouvelles centrales d'oxygène,



pendant que d'autres ont été acquises. Répondant à la question du député Zakaria Bedroune, relative à des projets de réalisation de nouvelles structures sanitaires à Mila, le ministre a indiqué que cette wilaya a bénéficié de 06 projets d'étude de la réalisation de nouvelles structures sanitaires, à savoir un hôpital Mère-Enfant et 05 hôpitaux d'une capacité d'accueil de 60 lits, à Grarem Gouga, Terrai Bainen, Oued Endja, Teleghma et à Tadjanet.

En ce qui concerne les projets inscrits dans différentes daïras de la wilaya, le ministre a indiqué que certains sont en cours d'étude après leur dégel, d'autres en attente d'inscription dans le cadre de l'opération de réalisation proposée lors des séances d'arbitrage qui seront tenues cette année au titre de la loi de finances 2022 et

d'autres au titre du programme de développement des régions des Hauts-Plateaux.

A une question de la députée Zakia Boukatoucha sur la prise en charge des patients « coeliaques », le ministre de la Santé a fait état de l'introduction des produits destinés à prendre en charge cette maladie dans le cadre de la liste des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux afin de permettre à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) de les acquérir au profit des établissements publics.

Pour une meilleure prise en charge de ces patients, le ministre, explique-t-il, s'emploie à arrêter la liste des produits de consommation sans gluten, fabriqués localement et à les soumettre à un contrôle par des laboratoires spécialisés et accrédités opérant selon les

normes internationales, ainsi qu'à envisager la possibilité de subventionner les deux matières premières entrant dans la préparation d'aliments sans gluten (riz et maïs), en sus des prix des produits destinés à cette maladie, avec son introduction dans la liste des maladies chroniques.

Répondant à la question du député Djaâfar Oudda sur le projet de réalisation d'un nouvel hôpital à Mohammadi, le premier responsable du secteur a rappelé que la wilaya de Mascara a été dotée de deux hôpitaux, dont l'un est spécialisé en chirurgie orthopédique à Bouhniïfa, où le taux d'avancement a atteint 97% (cet établissement étant en cours d'équipement).

Le deuxième est un hôpital général d'une capacité de 120 lits dans le chef-lieu de wilaya, dont la réalisation a été lancée en 2020 pour remplacer l'ancien hôpital en préfabriqué.

Le ministre a également rappelé le parachèvement de réalisation et d'équipement d'un centre d'hémodialyse dont les deux services seront étendus à Sig et Mohammadia.

En ce qui concerne le projet de réalisation d'un nouvel hôpital dans la commune de Mohammadia en remplacement de l'actuel hôpital en préfabriqué, l'opération n'a pas encore été entamée, car le retard est dû, selon le ministre, à la mobilisation des ressources financières.

Début de la commercialisation du vaccin de Sidal

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé, jeudi dans un communiqué, le début de la commercialisation du vaccin anti-covid19 (CoronaVac), produit par le groupe pharmaceutique public Sidal, en collaboration avec les laboratoires chinois Sinovac. Cette opération est entamée "suite à l'obtention de la décision d'enregistrement, le 30 décembre 2021, après la validation des différents contrôles relatifs à l'efficacité et l'innocuité du vaccin effectués par l'Agence Nationale des Produits pharmaceutiques en collaboration avec le partenaire chinois", précise le ministère. Le début de

la commercialisation du vaccin anti-covid-19 entre également "dans le cadre de la résurgence de la pandémie Covid-19 et des dispositions prises par le ministère de l'Industrie Pharmaceutique pour assurer la production et la disponibilité de ce vaccin", ajoute le ministère.

S'agissant des quantités commercialisées, le communiqué a expliqué qu'avec une capacité de production de 96 millions de vaccins par an, le plan de charge de l'unité de Constantine de Sidal s'adaptera "aux besoins nationaux, selon le rythme de la campagne de vaccination, et internationaux, selon les opportunités d'exportation". Quant

au projet d'exportation du vaccin, le communiqué assure que le groupe Sidal est "soutenu et accompagné" par le ministère de l'Industrie pharmaceutique en collaboration avec les ministères des Finances et des Affaires Etrangères. Il a, dans ce sens, souligné que des réunions sont tenues, à cet effet, en vue d'étudier les facilitations et les opportunités qui s'offrent au Groupe Sidal pour tirer profit des financements accordés par les institutions financières internationales, en leur qualité de bailleurs de fonds, aux pays en difficulté, en vue d'acquiescer des vaccins anti-Covid 19.

MÉDÉA

Une vingtaine de structures sanitaires de base ouvertes dans les zones enclavées

Une vingtaine de structures de santé de base ont été ouvertes en l'espace d'une année dans les différentes zones enclavées de la wilaya de Médéa en vue d'assurer une prise en charge sanitaire de proximité au profit des habitants, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Un plan d'élargissement de la couverture sanitaire dans les zones isolées, élaboré

par les autorités locales, a permis la réalisation et la réhabilitation d'une vingtaine de salles de soins appelées à garantir des prestations sanitaires de proximité et de prendre en charge les habitants des villages et hameaux, situés loin des grandes agglomérations urbaines, a-t-on indiqué.

Deux de ces salles de soins, localisées à la périphérie de la commune de Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa, ont

été ouvertes, jeudi dernier, après l'achèvement de l'opération de réhabilitation et d'équipement, lancée dans le cadre de ce plan, a-t-on ajouté, précisant que l'ouverture de ces nouvelles structures a été précisée par la mise en exploitation, durant le second semestre de l'année 2021, de neuf structures similaires qui avaient fait l'objet également de travaux de réhabilitation. Parmi les villages enclavés touchés par le

plan d'élargissement de la couverture sanitaire, la DSP cite les villages de Merazik et Naim (commune de Chahbounia), Ouled Mbarek et El-Maleh (Boughezoul), Ouled Abdelmoula (Bouaiche) et Sidi-Lakroute (Beni-Slimane), Ouled Maârouf (Sidi-Ziane), ainsi que Ouled Taïb et Ouled Amar, relevant respectivement des communes de Sidi-Zahar et Bir-Ben Abed.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

COVID-19

Les pays pauvres refusent 100 millions de doses de vaccin proches de la date de péremption

Les pays pauvres ont refusé le mois dernier de recevoir quelque cent millions de doses de vaccin contre le Covid car leur date de péremption était proche, ont indiqué les Nations unies jeudi.

L'Organisation mondiale de la santé a accusé à de multiples reprises les pays riches de s'être accaparés des vaccins et de ne donner aux pays pauvres que des vaccins à courte durée de conservation.

Une "honte morale", pour l'OMS.

Fin décembre, le Nigeria a ainsi incinéré plus d'un million de doses de vaccin AstraZeneca données il y a quelques mois par des pays développés mais dont la date de péremption était proche et qui avaient expiré.

Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), qui joue un rôle majeur dans le mécanisme international Covax en tant que principal partenaire logistique pour la distribution des vaccins dans les pays défavorisés, ces derniers refusent désormais de recevoir des doses dont la date de péremption est trop proche.

En décembre, "plus de cent millions de doses ont été refusées", a déclaré la



directrice de la Division des approvisionnements de l'Unicef, Eteleva Kadilli, devant la Commission du développement du Parlement européen.

"La majorité des refus avait pour motif la date de péremption", a-t-elle dit.

Elle a expliqué que ces pays avaient besoin de doses qui puissent être conservées assez longtemps afin de pouvoir mieux planifier les campagnes de vaccination et de pouvoir vacciner "les populations qui

vivent dans des zones difficiles à atteindre et dans des contextes fragiles".

La responsable a également expliqué qu'environ un tiers des doses procurées grâce à Covax était des dons de pays européens.

En octobre et novembre, 15 millions de doses données par l'Union européenne ont été refusées par les pays pauvres, dont 75% étaient des vaccins AstraZeneca dont la durée de péremption - une fois les vaccins arrivés à destina-

tion - était inférieure à dix semaines. Mme Kadilli a expliqué que de nombreux pays demandent que les livraisons de vaccins soit "fractionnées" et repoussées au trimestre suivant.

Le dispositif international pour un accès équitable au vaccin Covax - qui est codirigé par l'Alliance du vaccin (Gavi), l'OMS et Cepi (Coalition for Epidemic Preparedness Innovations), s'apprête à distribuer sa milliardième dose dans les prochains jours.

Plus de 9,4 milliards de doses de vaccins ont maintenant été administrées dans le monde, a affirmé jeudi le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion du Comité d'urgence sur le Covid.

Mais 90 pays n'ont toujours pas atteint l'objectif de 40% de vaccinés qui avait été établi pour fin 2021, a-t-il dit, et "plus de 85% de la population africaine, soit environ un milliard de personnes, n'a pas encore reçu une seule dose de vaccin".

2 nouveaux traitements recommandés par l'OMS, soit 5 au total

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a officiellement recommandé vendredi deux nouveaux traitements contre le Covid-19 dans des cas bien précis, pour un total désormais porté à cinq.

Dans un avis publié dans la revue médicale The BMJ, les experts de l'OMS recommandent un traitement par anticorps de synthèse, le sotrovimab, et un médicament habituellement utilisé contre la polyarthrite rhumatoïde, le baricitinib.

Tous deux ne sont pas destinés à n'importe quels patients.

Le sotrovimab est recommandé pour les patients qui ont contracté un Covid sans gravité mais sont à haut risque d'hospitalisation.

Son bénéfice pour les patients qui ne sont pas à risque est jugé trop faible.

Le baricitinib, lui, est recommandé pour les «patients atteints d'un Covid sévère ou critique», auxquels il doit être administré «en combinaison avec des corticoïdes». Chez ces patients, cela

«améliore les taux de survie et réduit le besoin d'être placé sous ventilation mécanique». Jusque là, l'OMS recommandait trois traitements: les anticorps de synthèse vendus sous le nom de Ronapreve, depuis septembre 2021, une classe de médicaments appelés «antagonistes de l'interleukine 6» (le tocilizumab et le sarilumab), depuis juillet 2021, et les corticoïdes systématiques pour les patients sévèrement atteints, depuis septembre 2020.

Le sotrovimab concerne le même type de patients que le Ronapreve.

«Leur efficacité contre de nouveaux variants comme Omicron est encore incertaine», nuancent toutefois les experts de l'OMS.

De même, le baricitinib «a les mêmes effets» que les antagonistes de l'interleukine 6, et doit être administré aux mêmes patients.

«Quand les deux sont disponibles», il faut donc choisir lequel des deux utiliser «en fonction du coût, de la disponibilité et de l'expérience des soi-

gnants», préconisent les experts de l'OMS. Le baricitinib appartient à une famille de médicaments nommée «inhibiteurs des Janus kinases» et utilisée contre la polyarthrite rhumatoïde, une maladie auto-immune.

Toutefois, les autres médicaments de cette famille (le ruxolitinib et le tofacitinib) ne doivent pas être utilisés contre le Covid, estiment les experts de l'OMS.

On manque de données sur leur efficacité ou leurs effets secondaires dans cette indication.

Les recommandations de traitements anti-Covid de l'OMS sont régulièrement actualisées, sur la base d'essais cliniques menés sur différents types de patients.

L'arsenal thérapeutique reste toutefois réduit.

Ces derniers mois, l'OMS a rejeté l'usage de plusieurs traitements: l'injection de plasma de patients guéris du Covid, l'ivermectine et l'hydroxychloroquine.

AFRIQUE DU SUD

La 4^e vague de COVID-19 commence à reculer

Une baisse du nombre de nouveaux cas de COVID-19 au niveau national a été observée par rapport à la semaine précédente, a annoncé vendredi le ministre sud-africain de la Santé, Joe Phaahla, lors d'une conférence de presse en ligne.

Les cas de COVID-19 ont reculé de manière régulière au cours des sept derniers jours, a déclaré le ministre sud-africain.

La province de Gauteng ne présente plus de quatrième vague de pandémie, tandis que huit autres provinces sont toujours touchées, a-t-il indiqué.

Le nombre d'hospitalisations dues

au variant Omicron a reculé après avoir atteint son plus haut niveau en décembre.

Bien que certaines recherches montrent que le variant Omicron serait moins grave que les variants précédents, toutefois il reste meurtrier pour les personnes âgées, les personnes souffrant de comorbidités et les personnes non-vaccinées.

«Nous devons souligner que la 4^e vague montre sans ambiguïté une protection de la vaccination contre les formes graves et létales de la maladie», a-t-il dit. L'Afrique du Sud a établi de nombreux points de vaccination et com-

pris à la frontière et sur les plages pour permettre la vaccination des personnes, toutefois M. Phaahla a indiqué que la campagne de vaccination avait toujours des difficultés à atteindre davantage de personnes.

La campagne de vaccination a échoué à vacciner 100.000 personnes par jour, a observé le ministre.

«A la date de la clôture des bureaux la nuit dernière, 28,7 millions de doses ont été administrées à un total de 18,4 millions de personnes adultes, ce qui signifie que 45% de la population adulte totale de plus de 18 ans a reçu au moins une injection du vaccin», a-t-il ajouté.

OMS

Omicron "reste un virus dangereux"

Le variant Omicron, qui se propage à un rythme que le monde n'a pas connu depuis le début de la pandémie de Covid-19, "reste un virus dangereux" même s'il provoque des symptômes moins sévères, a mis en garde le patron de l'OMS mercredi.

"Bien qu'Omicron provoque des symptômes moins sévères que Delta (le variant jusque-là dominant, Ndlr), il reste un virus dangereux, en particulier pour ceux qui ne sont pas vaccinés", a déclaré le directeur général de l'organisation Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse.

Le variant, qui a été identifié pour la première fois en Afrique australe fin novembre 2021, a depuis pris le monde d'assaut, transformant les courbes marquant les infections quotidiennes dans de nombreux pays en murs verticaux, à des niveaux jamais vus depuis le début de la pandémie.

Les symptômes moins sévères - en particulier pour les personnes totalement vaccinées et qui ont eu une dose de rappel - que Delta incitent certains à voir désormais une maladie bénigne.

Mais, mets-en garde le Dr Tedros, "plus de transmission, cela veut dire plus d'hospitalisation, plus de morts, plus de gens qui ne peuvent pas travailler, y compris des enseignants et des personnels de santé, et plus de risques qu'un autre variant émerge qui sera encore plus transmissible et plus mortel qu'Omicron".

"Ce n'est pas une maladie bénigne, c'est une maladie que l'on peut prévenir avec les vaccins", a lancé pour sa part Michael Ryan, le responsable des situations d'urgence à l'OMS.

"Ce n'est pas le moment d'abandonner, ce n'est pas le moment de baisser la garde, ce n'est pas le moment de dire que c'est un virus qui est le bienvenu, aucun virus n'est le bienvenu", a lancé le docteur Ryan.

L'espoir de certains est qu'en raison de son extraordinaire taux de transmission Omicron remplace les variants plus dangereux et permette de transformer la pandémie en une maladie endémique plus facilement gérable.

UE

L'excès de mortalité dans l'UE atteint 26,5% en novembre 2021, selon Eurostat

L'excès de mortalité dans l'Union européenne (UE) a atteint 26,5 % en novembre 2021, a indiqué vendredi Eurostat, l'agence statistique du bloc.

La surmortalité est calculée en comparant le nombre total de décès avec une référence de moyenne de 2016 à 2019.

En 2021, l'excès de mortalité a culminé au printemps avant de chuter à 6 % en juillet.

Cependant, a indiqué Eurostat, le taux a recommencé à remonter à la fin de l'été et a continué d'augmenter à l'automne, atteignant 26,5 % en novembre.

Le taux a varié considérablement d'un pays de l'UE à l'autre.

Ainsi, selon Eurostat, en novembre 2021, la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie, la Pologne, la Lettonie et la Lituanie ont enregistré des taux supérieurs à 40 %, tandis que certains pays ont signalé des taux inférieurs à 20 %, voire tendant vers un taux nul.

La Suède a même enregistré un chiffre négatif pour les décès excédentaires en novembre 2021, tandis que les niveaux de l'Italie et de la France étaient inférieurs à la barre des 5 %.

La surmortalité est suivie dans l'UE depuis le début de la pandémie. Bien que le suivi enregistré t ou les décès, il donne une indication du nombre de personnes décédées par rapport aux niveaux pré-pandémie.

FOIE, PANCRÉAS, ESTOMAC EST-CE QU'ON SOIGNE MIEUX LES CANCERS DIGESTIFS ?

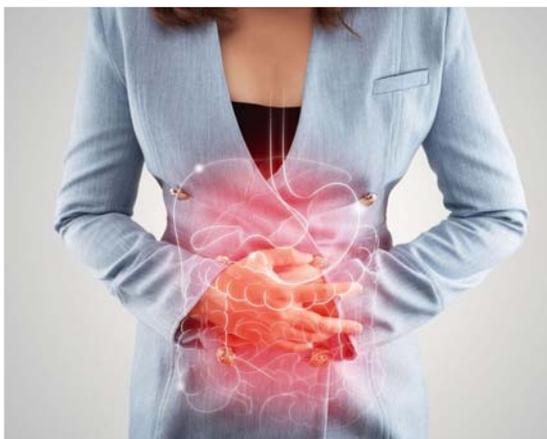
Estomac, foie, côlon, pancréas... les cancers digestifs représentent plus de 20% des cancers. Où en est-on sur le dépistage et les avancées thérapeutiques ? Le point avec trois hépato-gastro-entérologues.

QUELLE EST LA FRÉQUENCE DES CANCERS DIGESTIFS ?

Pr Pierre Michel : Plus de 5 millions de Français sont pris en charge pour une pathologie digestive chaque année. Parmi eux, 1 million sont concernés par des pathologies chroniques graves, principalement des cancers digestifs (44 %) : œsophage, estomac, foie, pancréas, voies biliaires, intestin grêle, côlon, rectum et anus. Les projections envisagent une augmentation de 8 % d'ici à 8 ans. Avec 45 000 nouveaux cas par an, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent. Mais le rapport de l'Institut national du cancer de juillet 2019 montre une diminution de l'incidence (nombre de nouveaux cas par an) et de la mortalité de ce cancer liée au dépistage organisé. Selon les projections, on estime une régression de 17 % de son incidence entre 2016 et 2024. En revanche, celle des cancers du foie et du pancréas augmente de façon continue, avec un doublement du nombre de nouveaux cas de cancers du pancréas en 10 ans, alors que les adénocarcinomes du pancréas devraient devenir la deuxième cause de mortalité par cancer en 2030 dans les pays occidentaux. Quant au cancer primitif du foie, c'est la première cause de mortalité chez les patients souffrant de cirrhose.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LEUR PROGRESSION ?

Pr Dominique Thabut : Elle est principalement liée à la hausse des risques métaboliques : 12 millions de Français sont à risque de syndrome métabolique caractérisé par la présence de plusieurs troubles de santé - anomalies du métabolisme lipidique ou glucidique, hypertension artérielle ou excès de poids qui augmentent le risque de diabète de type 2, de maladies cardiaques, d'accident vasculaire cérébral et de ma-



ladie chronique du foie.

En France, il y a 7 % de diabétiques et 16 % d'obèses. Or près de 50 à 70 % d'entre eux présentent des anomalies hépatiques liées à un foie gras.

QUELS SONT LES PROGRÈS EN TERMES DE DIAGNOSTICS PRÉCOÈXES ?

Pr Pierre Michel : Les hépato-gastro-entérologues pratiquent aujourd'hui l'endoscopie digestive pour diagnostiquer de façon précoce les cancers digestifs. C'est le cas des cancers de l'œsophage et de l'estomac, pour lesquels cet examen est proposé tôt en cas de symptômes digestifs et/ou de personnes à risques

pour l'œsophage, le reflux gastro-œsophagien et la consommation d'alcool et de tabac ; pour l'estomac, les antécédents familiaux. De même, le recours plus fréquent à l'endoscopie interventionnelle du tube digestif ou bilio-pancréatique permet d'éviter des actes chirurgicaux plus invasifs, et souvent cause de morbidité, voire de mortalité.

En outre, seuls 30 % des Français font le dépistage de masse du cancer colorectal à partir de 50 ans. Ce test de recherche de sang dans les selles est à réaliser une fois tous les 2 ans. Il permet de détecter à un stade précoce, avec le test immunologique et la coloscopie, des lésions pré-cancéreuses et des cancers, le plus souvent

de petite taille. Quant aux patients atteints d'une maladie chronique du foie (fibrose, cirrhose), ils sont suivis par échographie pour dépister précocement le cancer primitif du foie. En revanche, il n'existe actuellement pas de stratégie efficace du dépistage du cancer du pancréas.

SUR LE PLAN DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES, QUEL EST L'APPORT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN IMAGERIE MÉDICALE ?

Pr Dominique Thabut : Les progrès de l'intelligence artificielle en imagerie médicale dans l'hépatogastro-entérologie impactent le diagnostic et la prise en charge des patients,

tout en constituant une assistance à l'exercice médical. Grâce à des puissances de zoom jusqu'à 150 fois, elle aide à mieux détecter et caractériser les tumeurs digestives, ce qui devrait permettre d'obtenir à terme des diagnostics plus précis et performants avec des délais raccourcis, tout en évitant le recours trop fréquent aux examens histologiques plus longs (analyse des tissus biologiques). Avec, en plus, davantage de confort pour les patients. Dans le cadre du dépistage du cancer colorectal, l'intelligence artificielle permettrait de prédire le caractère bénin ou malin du polype et de le retirer avec exactitude.

En outre, certaines techniques d'intelligence artificielle sont en cours de développement pour aider à spécifier les tumeurs hépatiques.

QUELS SONT LES PROGRÈS DES TRAITEMENTS PAR IMMUNOTHÉRAPIE ?

Pr Julien Taieb : Certaines formes de cancers digestifs aux caractéristiques biologiques particulières (moins de 10 % des cancers métastatiques du pancréas et du côlon) et aux cellules tumorales dissimulées, non reconnues par le système de défense immunitaire, sont très sensibles au traitement par immunothérapie.

Sous son action, le système immunitaire reconnaît les cellules tumorales et devient capable de les détruire. L'immunothérapie enrichit les possibilités de traitements ciblés en fonction des caractéristiques des cancers (estomac, côlon...), et donc plus adaptés, avec des chances de survie améliorées. Participer aux essais cliniques thérapeutiques permet de bénéficier de traitements à la pointe avec un suivi régulier dans l'attente d'un accès ouvert à tous les patients, comme c'est désormais le cas pour d'autres cancers (poumon, mélanome, ORL).

CONTRE LE CANCER DU PANCRÉAS, UN NOUVEAU COCKTAIL MÉDICAMENTEUX ?

Pour lutter contre le cancer du pancréas, souvent détecté à un stade avancé, une nouvelle chimiothérapie fait ses preuves en phase de test. Chaque année, le cancer du pancréas tue 300 000 personnes dans le monde. Depuis 1980, l'incidence de ce cancer a grimpé de 248 % dans le monde, selon la Société savante des maladies et cancers de l'appareil digestif (SNFGE). Et le taux de mortalité, lui aussi, croît chaque année (+1,2 % par an pour les femmes, par exemple). Et pour cause, asymptomatique jusqu'à un stade avancé, il est très difficile à soigner. Mais des chercheurs ont peut-être trouvé une nouvelle chimiothérapie pour l'atteindre à ce stade, selon le British Journal of Surgery. Après avoir été testé cliniquement en phase 1 et 2, ce nouveau traitement montre des résultats encourageants. Il s'agit de deux types d'injections : du paclitaxel

directement au sein de l'abdomen (qui permet d'atteindre plus efficacement les tumeurs et de limiter la toxicité globale), et un mélange de gemcitabine et de nab-paclitaxel dans le sang. Le paclitaxel est souvent utilisé pour lutter contre le cancer du sein et de l'ovaire.

Sur 46 patients à qui il a été administré sur un rythme à 4 semaines d'intervalle, le taux de survie à un an est monté à 60,9%. Pour comparaison, actuellement, en France, la survie des malades (5 ans après le cancer) est estimée à 5% et peut monter à 20% si la totalité de la tumeur est extraite, souligne la SNFGE.

Après ces tests en deux phases, le traitement va passer en phase 3, notamment pour être comparé à la chimiothérapie actuelle du point de vue de la survie des patients.



CANCER COLORECTAL : LES ORGANOIDES AU SECOURS DES MALADES

Un essai clinique mené par l'Institut Gustave Roussy propose une nouvelle piste dans la recherche de traitements contre le cancer colorectal.

Mieux comprendre la tumeur pour mieux l'attaquer. Voici l'idée de cet essai clinique mené par Fanny Jaulin directrice de l'équipe "Invasion collective" dans l'unité Inserm U1279 de l'Institut Gustave Roussy. Pour traiter le cancer colorectal, l'équipe de chercheurs crée un organoïde de la tumeur. Si la technique est déjà utilisée en recherche, il s'agit d'une première dans les cancers digestifs.

Un organoïde est une copie 3D de la tumeur d'un patient réalisée à partir d'un prélèvement. Cet avatar miniature de cancer reproduit ses particularités : caractéristiques biologiques, résistances aux traitements, reflet de l'histoire thérapeutique des patients... "L'objectif ? Trouver de nouvelles réponses thérapeutiques au cancer du côlon, qui peut être très bien traité par la chirurgie s'il est détecté assez tôt mais qui devient compliqué à prendre en mains une fois métastaté.

La recherche explique que les cancers digestifs n'ont pas vraiment bénéficié des deux révolutions thérapeutiques récentes en oncologie que sont l'immunothérapie et la médecine de précision. Certains patients se retrouvent très vite dans une impasse thérapeutique difficilement acceptable car ils sont souvent encore en état de recevoir d'autres traitements".

UN CHIMIOGRAMME SUR MESURE

Les patients pourront faire partie de l'étude lorsqu'ils atteindront la dernière ligne du traitement standard. À partir de là, des organoïdes de leurs tumeurs seront fabriqués et 26 médicaments de chimiothérapie conventionnelle ou de chimiothérapie ciblée seront testés sur les avatars de tumeurs. Cela permettra d'établir un chimiogramme sur mesure, entre trois et six semaines après la biopsie de la tumeur. Mieux comprendre comment fonctionne la tumeur et à quoi elle réagit permettra d'ouvrir les

possibilités de traitements pour les malades. Le but est ensuite de pouvoir élargir ces tests sur 39 molécules pour davantage d'options thérapeutiques, et de "coupler au chimiogramme un séquençage moléculaire tumoral exhaustif afin de comprendre quelles anomalies génétiques sont éventuellement associées à la réponse aux traitements" précise Fanny Jaulin.

CANCER COLORECTAL UN RÉGIME FAVORISANT L'INFLAMMATION EN CAUSE

Viande rouge, produits raffinés et transformés, malbouffe... Autant d'aliments qui multiplieraient par deux le risque de développer un cancer colorectal, selon une étude espagnole.

En avril dernier, une étude confirmait que la consommation de viande rouge, même en faible quantité, augmentait le risque de cancer du côlon. À la liste des ingrédients qui favorisaient la pathologie s'ajoutent désormais les produits raffinés et transformés, d'après des chercheurs espagnols du Bellvitge Biomedical Research Institute (IDIBELL), du Catalan Institute of Oncology (ICO) et du Biodonostia Health Research Institute (IIS Biodonostia). La faute à un régime dit pro-inflammatoire.

Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont analysé les habitudes de 1 852 personnes atteintes de cancers colorectaux, et les ont comparé à celles de 3 447 individus témoins. Résultat ? "Il existe une corrélation entre un sur-risque de cancer colorectal et le régime pro-inflammatoire, assure la Dr Mireia Obón-Santacana dans un communiqué. Les volontaires suivant ce régime étaient deux fois plus exposés à la survenue de cette tumeur."

LES BIENFAITS DU RÉGIME MÉDITERRANÉEN

En fait, les aliments raffinés (pâtes et pains blancs) et industriels à base d'acides gras trans (pâtisseries, céréales, gâteaux) entraînent un mécanisme inflammatoire et l'accumulation du stress oxydatif (agressions chimiques de notre organisme). Ils seraient aussi responsables d'asthmes, de rhumatismes et de diabètes.

Toutefois, le tableau n'est pas tout noir. Le processus peut être inversé à l'aide d'une meilleure alimentation. Il est ainsi conseillé de favoriser des repas riches en fruits, légumes, oléagineux, omé-



gas 3 et céréales complètes, soit le régime méditerranéen. De précédentes recherches avaient déjà montré que ce dernier était un bon moyen de prévenir la maladie, puisqu'il réduit de moitié le risque de développer des polypes.

Le cancer du côlon est le quatrième cancer le

plus meurtrier dans le monde. En France, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. Il a tué 17 000 Français en 2018. Pourtant, dépistés à temps, 90 % des cas pourraient guérir. Mais le dépistage reste insuffisant.

L'ASPIRINE RÉDUITRAIT LES RISQUES DE RÉCIDIVE DU CANCER COLORECTAL

L'aspirine a de nombreux effets secondaires. Les chercheurs continuent d'en découvrir : la molécule permettrait de réduire le risque de rechute dans le cancer colorectal.

Bénéfique pour le cœur ? Risqué pour les AVC... Bon pour lutter contre la mortalité par cancer des personnes de plus de 65 ans... Les effets secondaires de l'aspirine ont toujours agité la recherche médicale, quitte à parfois être contredits avec le temps. Récemment, des chercheurs ont publié une étude dans la revue *Carcinogenesis* qui souligne que l'aspirine limiterait les risques de récurrence du cancer du côlon.

L'étude a été menée sur des souris à qui on a administré différentes doses d'aspirine en étudiant leur prolifération cellulaire. Les chercheurs américains du département de diagnostic moléculaire, thérapeutique et oncologie translationnelle du centre médical City of Hope se sont aperçus que plus elles recevaient d'aspirine, et plus leurs cellules avaient tendance à mourir, et non à proliférer. Cette action s'applique notamment aux cellules cancéreuses. Une fois de plus, la recherche confirme que l'aspirine est utile dans la



prévention de maladies induites par une inflammation chronique. C'est le cas de Parkinson, d'Alzheimer ou encore comme l'indique ce résultat, de cancers. Cela dit, l'aspirine est un anti-inflammatoire. Un des premiers effets secondaires de ce type de médicament sur le système digestif est l'irritation de la muqueuse. Le médicament

pourrait donc être utile dans la mesure où il bloquerait la prolifération des cellules cancéreuses en les tuant, mais il doit être manié avec précautions pour ne pas trop abîmer l'appareil gastro-intestinal. Après cette découverte, les chercheurs s'intéressent à trouver la dose parfaite pour combiner ces deux problématiques.

L'ASPIRINE EFFICACE DANS LA PRÉVENTION DU CANCER DU CANAL BILIAIRE

Une nouvelle étude fournit une preuve supplémentaire des propriétés anticancéreuses de l'aspirine. Cette fois c'est sur le cancer des voies biliaires que l'aspirine aurait de l'effet. Le cancer des voies biliaires, également appelé cholangiocarcinome est une tumeur développée à partir des cellules qui tapissent les voies biliaires. Les canaux biliaires sont des tubes minces qui éliminent la bile à partir du foie et de la vésicule biliaire et la transportent vers l'intestin grêle, où il aide à la digestion. Le cancer qui les touche est relativement rare mais sa prévalence a tendance à augmenter depuis les années 2000 sans que l'on en connaisse vraiment les raisons. Il évolue rapide-

ment et son pronostic est souvent mauvais : le taux de survie relative à 5 ans est d'environ 15%.

Toutefois, une nouvelle étude publiée dans la revue *Hepatology* suggère que l'utilisation d'aspirine pourrait réduire le risque de développer un cancer des voies biliaires. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs de la clinique Mayo, aux États-Unis, dirigés par le Dr Jonggi Choi ont évalué l'utilisation d'aspirine par 2395 patients atteints de cancer du canal biliaire et ayant séjourné à la clinique Mayo entre 2000 et 2014. Ils ont comparé les données avec celles recueillies auprès de 4769 patients en bonne santé, de tranches d'âge et d'origine ethnique

identique. L'aspirine était utilisée par 24,7% des patients atteints d'un cancer des voies biliaires et par 44,6 % des témoins sains. Les chercheurs rapportent que les consommateurs d'aspirine avaient entre 2,7 et 3,6 fois moins de risques de développer un cancer des voies biliaires.

Les chercheurs ne peuvent encore expliquer les raisons de cet effet protecteur, mais ils pensent que l'aspirine ciblerait l'enzyme pro-inflammatoire qui favorise le développement du cancer.

D'autres études sont maintenant nécessaires, notamment auprès de personnes à risque, pour confirmer le bénéfice de l'aspirine sur ce type de cancer.

RESPONSABLE SAHRAOUI «Nous ne comptons pas trop sur la visite de De Mistura»

Le wali de la wilaya de Boujdour (camps de réfugiés sahraouis), Azza Ibrahim Babih, a affirmé, samedi, que les Sahraouis ne comptent pas trop sur la visite de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, pour le règlement du conflit avec le Maroc, vu l'inaction du Conseil de sécurité onusien, appelant à la poursuite de la lutte armée jusqu'à l'indépendance.

«La visite de M.

De Mistura dans la région ne diffère pas de celles de ses prédécesseurs, a-t-elle souligné précisant que face à l'inaction du Conseil de sécurité et de l'ONU qui n'a pris aucune mesure sérieuse, le Maroc poursuit ses tergiversations et continue d'imposer sa politique du fait accompli».

«Par conséquent, nous n'attendons pas que De Mistura apporte une solution», a déclaré Mme Azza Ibrahim Babih à l'APS.

«Les Sahraouis ne demandent pas l'impossible si ce n'est leur droit à l'autodétermination, un droit garanti par toutes les chartes internationales.

Nous demandons seulement l'organisation d'un référendum», a-t-elle soutenu, rappelant que «le Royaume du Maroc avait signé et accepté l'organisation d'un référendum en 1991, mais une fois qu'il a réalisé que les Sahraouis se dirigeaient vers l'indépendance, il a entamé sa stratégie de tergiversations et d'obstacles, qui s'est étalée sur une trentaine d'années, sans guerre et sans paix».

Le wali de Boujdour a souligné que la politique du Maroc fondée sur la stratégie du fait accompli, les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés, et le pillage des richesses sahraouies «n'est plus tolérable tout comme le retour à la table des négociations et arrêt de la guerre est aussi rejeté».

Elle a rappelé à ce propos qu'après l'agression marocaine contre des civils innocents à Guerguerat le 13 novembre 2020 et la violation du cessez le feu et du plan de règlement, les Sahraouis étaient contraints de reprendre les armes.

«Nous poursuivrons la lutte armée jusqu'à la libération de tous les territoires sahraouis occupés», a-t-elle ajouté.

SAHEL Les conflits ont fait 2,1 millions de déplacés depuis 2013

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a appelé à une action internationale concertée pour mettre fin au conflit armé dans la région du Sahel central, qui a forcé plus de 2,1 millions de personnes à fuir leurs foyers au cours de la dernière décennie.

Le nombre des personnes déracinées a été multiplié par dix depuis 2013, passant de 217 000 à un niveau alarmant de 2,1 millions fin 2021.

Le nombre de réfugiés dans les pays du Sahel central, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, s'élève désormais à 410 000.

La majorité des réfugiés de la région ont fui les violences au Mali, indique le HCR dans un rapport publié vendredi sur son site.

En 2021, une recrudescence d'attaques violentes dans toute la région a entraîné le déplacement de près de 500 000 personnes.

Cela sans compter les chiffres du mois de décembre 2021 qui ne sont pas encore connus, selon le HCR.

Les groupes armés auraient mené plus de 800 attaques meurtrières l'année dernière, selon les estimations des partenaires.

Ces violences ont entraîné le déracinement de quelque 450 000 personnes dans leur pays et forcé 36 000 autres à fuir dans un pays voisin.

Rien qu'au Burkina Faso, l'agence onusienne estime le nombre total de déplacés internes à plus de 1,5 million à la fin de 2021.

Six personnes déplacées sur dix dans le Sahel sont désormais du Burkina Faso.

Au Niger, le nombre de personnes déplacées dans les régions de Tillabéri et Tahoua a augmenté de 53% au cours des 12 derniers mois.

Au Mali voisin, plus de 400 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente.

Dans son rapport, le HCR appelle la communauté internationale à prendre des mesures fortes et à ne ménager aucun effort pour soutenir les pays du Sahel central en vue de rétablir la paix, la stabilité et le développement dont la région a besoin de toute urgence.

APS

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC Taleb Omar : « Une solution politique basée sur le référendum, principale revendication du Front Polisario »

L'ambassadeur sahraoui auprès de l'Algérie, Abdelkader Taleb Omar a affirmé que la principale revendication que le Front Polisario entend soumettre à l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura était la solution politique référendaire.

Dans une déclaration à l'APS, M. Taleb Omar a souligné que la principale revendication que le Front populaire pour la libération de Segoua El Hamra et de Rio de Oro (Polisario) entend soumettre à Staffan de Mistura concernait «l'impératif de parvenir à une solution politique basée sur l'organisation d'un référendum comme solution de compromis, voire une solution onusienne et africaine». L'organisation d'un référendum serait susceptible de résoudre tous les autres problèmes, y compris l'exil et l'occupation imposée aux territoires sahraouis, et la violation des droits de l'Homme dans les villes occupées, a-t-il soutenu.

Le diplomate s'est interrogé, dans ce sens, si de Mistura allait suivre la voie de ses prédécesseurs ou s'il envisageait de changer son plan pour tenter de trouver une solution à la question sahraoui, laquelle «ne revêt aucune ambiguïté des points de vue juridique et politique», rappelant «qu'il s'agit d'une question de décolonisation». Et d'ajouter: «La problématique réside dans l'application des décisions inhérentes à la décolonisation au Sahara occidental».

«L'ancienne méthode a montré ses limites et ce de par les manœuvres désormais mises à nu, donc quelle voie à emprunter pour De Mistura?», s'est-il encore interrogé. Le responsable sahraoui a estimé, en outre, que



l'émissaire onusien se trouve actuellement devant deux choix, à savoir «suivre le chemin de ses prédécesseurs, à travers le maintien du statu quo ou opter pour une autre approche sérieuse consistant à trouver une solution dans des délais raisonnables».

Cependant, a-t-il poursuivi, «sera-il capable de changement d'autant qu'il puise toute sa force de l'ONU, du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale».

«Malheureusement nous ne percevons aucune nouveauté dans les approches et le traitement du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU qui tentent de mettre le bourreau et la victime sur le même pied d'égalité», a fait observer le diplomate sahraoui qui a écarté la possibilité de «parvenir à un accord devant le refus par le Maroc de la solution médiane, à savoir notre revendication pour l'

'organisation du référendum». Et de rappeler que «trois décennies ont été suffisantes pour mettre à nu les tentatives marocaines d'imposer le fait accompli avec le concours de la France. L'agression perpétrée par le Maroc, le 13 novembre 2020, sur des civils sahraouis à El-Guerguerat en est la preuve édifiante».

«La cause sahraoui est inscrite auprès de l'ONU depuis 1963. L'exécution est entre les mains du Conseil de sécurité et de l'AG de l'ONU dont l'outil d'exécution est la MINURSO qui a pour principal mandat l'organisation du référendum.

Les entraves dressées par le Maroc et des états complices, en tête desquels la France, compliquent toutefois cette tâche», a ajouté le diplomate sahraoui.

S'agissant de la politique adoptée, M. Taleb Omar a affirmé que cette démarche a essuyé un échec cuisant

et a eu pour effet l'effondrement du plan de paix et la reprise de la lutte armée.

Avec la nomination de l'envoyé spécial, nous sommes revenus à la case départ, l'ONU ayant échoué à appliquer le plan de paix».

Le diplomate sahraoui a fermement rejeté par ailleurs les appels invitant les Sahraouis à revenir au cessez-le-feu sans contrepartie, soulignant que le Front Polisario était prêt à négocier sans conditions préalables, mais avec la poursuite de la lutte armée jusqu'à l'organisation du référendum d'autodétermination.

A noter que l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura se rend samedi aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf/Rabouni, deuxième halte de sa première visite dans la région depuis sa nomination en novembre dernier.

SAHARA OCCIDENTAL Mistura entame une visite dans les camps de réfugiés sahraouis

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura a entamé, samedi, sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis à partir de la wilaya de Smara, deuxième étape de sa première tournée dans la région depuis sa nomination en novembre dernier.

Après l'accueil populaire qui lui a été réservé dans la wilaya de Smara, M. De Mistura a été reçu par le gouverneur de la wilaya, Mme Meriem Salek Ahmadah, ainsi que des membres de l'assemblée populaire de wilaya et des membres du bureau du conseil consultatif.

Lors de cette première journée de sa visite dans les camps des réfugiés sahraouis, l'Envoyé du SG de l'ONU se rendra à l'école spécialisée (autisme), au centre pour personnes aux besoins spécifiques, ainsi qu'à l'hôpital régional, puis il ira dans la wilaya de Chadid El Hafedh, où il rencontrera le Premier ministre sahraoui, M. Bouchraya Bayoun, le ministre à la Présidence en charge de l'Armée de réserve, M. Mohamed Lamine Ould El Bouhali, et le ministre conseiller en charge des affaires politiques, M. Bachir Mustapha Sayed, ainsi qu'un groupe de jeunes

et des femmes sahraouis pour connaître leurs revendications.

Au programme de la première journée de sa visite, des entretiens préliminaires se tiendront entre la délégation onusienne d'une part, et le chef de la délégation sahraoui, chef du secrétariat de l'Organisation politique, Khatri Addouh, accompagné du chef d'Etat major de l'armée populaire de libération sahraoui (APLS), M. Mohamed El Ouali Akik, de la ministre sahraoui de la coopération, Fatma El mehdi, du représentant du Front Polisario aux Nations unies, Sidi Mohammed Ammar, et du conseiller à la présidence sahraoui, Abdati Abrika.

Au deuxième jour de la visite, l'Envoyé de l'ONU visitera plusieurs structures et établissements sahraouis dont l'école du chahid "Khalil Sid M'hamed" à Boujdour, le Musée National de la Résistance, le Centre de Documentation Numérique, le Croissant-Rouge sahraoui et le Comité sahraoui des droits de l'homme.

Après sa rencontre avec le ministre de l'Intérieur et celui des Affaires des territoires occupés et des Communautés, Mustapha Sidi El-Bachir, ainsi qu'avec le président du Conseil national sahraoui, Hama Salama, M. de Mis-

tura achèvera sa visite dans les camps de réfugiés sahraouis par des entretiens officiels avec le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali.

Au cours de cette première tournée dans la région, De Mistura compte examiner les moyens de relancer le processus politique au Sahara Occidental, même si sa mission semble semée d'embûches, de défis et d'obstacles.

La mission de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies au Sahara occidental pour la région reste difficile et complexe, en raison des attermolements et des manœuvres marocaines pour empêcher de trouver une solution pour la dernière colonie d'Afrique, mettre fin à son occupation et accorder aux Sahraouis leur droit à l'autodétermination. Parmi les difficultés auxquelles est confronté De Mistura, figure la conjoncture particulière dans laquelle intervient sa visite dans la région, qui est marquée par un retour à la guerre, après la violation de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc, suite à l'agression contre des civils sahraouis sans défense dans la brèche illégale d'El Guerguerat, le 13 novembre 2020.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Les négociateurs de retour chez eux pour de brèves consultations

Les négociateurs en chef d'Iran et de pays européens en charge du dossier nucléaire iranien sont rentrés chez eux pour de brèves consultations, les pourparlers à Vienne ayant atteint une phase délicate, a indiqué samedi un média officiel à Téhéran.

«Les négociateurs (en chef) reviendront à Vienne dans deux jours», a indiqué l'agence de presse Irna, précisant que les discussions au niveau des experts se poursuivraient samedi et dimanche dans la capitale autrichienne.

«Nous sommes maintenant à un stade des négociations où nous discutons de questions difficiles et de la manière dont nous pouvons mettre par écrit les sujets sur lesquels nous sommes en principe mis d'accord», selon Irna.

Ces pourparlers ont repris fin novembre à Vienne après cinq mois d'interruption entre l'Iran et les pays encore parties à l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 (France, Royaume-Uni, Allemagne, Russie, Chine).

Leur objectif: un retour des Etats-Unis dans l'accord et ramener l'Iran au respect de ses

engagements prévus par le pacte.

Les Etats-Unis participent de manière indirecte aux négociations.

L'accord de 2015 offrait à l'Iran un allègement des sanctions internationales le visant en échange d'une limitation drastique de son programme nucléaire, placé sous strict contrôle de l'ONU, et de garanties prouvant qu'il ne cherche pas à acquérir la bombe atomique comme il l'a toujours affirmé.

Mais en 2018, les Etats-Unis de Donald Trump s'en sont retirés puis ont rétabli les sanctions économiques contre l'Iran.

En riposte, l'Iran s'est affranchi depuis 2019 de la plupart de ses engagements clés pris dans l'accord.

«Nous sommes au stade des détails, la partie la plus difficile des négociations, mais qui est



essentielle pour réaliser notre objectif», a encore dit Irna, en allusion surtout à l'ordre dans lequel devront se traduire dans les faits un éventuel retour des Etats-Unis dans l'accord, une levée des sanctions et un retour

de l'Iran à ses engagements. Vendredi, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a noté l'ambiance «meilleure» à Vienne et jugé «possible» un accord «dans les prochaines semaines».

CORÉE DU SUD-CORÉE DU NORD

La Corée du Nord tire un «projectile non-identifié»

La Corée du Nord a tiré un projectile non-identifié, a annoncé vendredi l'armée sud-coréenne, ce qui serait le troisième test mené par Pyongyang en moins de dix jours.

Le projectile a été tiré en direction de l'est de la péninsule coréenne, ont précisé les chefs d'état-major interarmées de Corée du Sud.

Pyeongyang a procédé à deux tirs de missiles, présentés comme étant hypersoniques par la Corée du Nord, un premier le 5 janvier et un second le 11 janvier.

Les garde-côtes japonais ont déclaré

avoir détecté «le lancement à 14h55 (05h55 GMT) par la Corée du Nord de ce qui semble être un ou plusieurs missiles balistiques».

Un porte-parole des garde-côtes a déclaré qu'ils étaient encore en train d'analyser le lieu où il a chuté et de déterminer s'il s'agissait d'un seul objet ou de plusieurs.

En dépit de sanctions internationales pour ses programmes d'armement interdits.

Pyeongyang a déjà tiré deux missiles, présentés comme hypersoniques, depuis le début de l'année.

Un premier le 5 janvier et un second le 11. Le second test, supervisé par le dirigeant

Kim Jong Un a entraîné des sanctions américaines à l'encontre de cinq personnes liées au programme balistique nord-coréen.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la Corée du Nord a alors accusé les Etats-Unis d'avoir «intentionnellement aggravé» la situation.

Si «les Etats-Unis adoptent une telle attitude de confrontation, la RPDC (République populaire démocratique de Corée) sera obligée de réagir de manière plus forte et plus certaine», a déclaré le porte-parole, selon l'agence de presse officielle KCNA.

CORÉE DU NORD

Pyeongyang dit avoir lancé deux missiles depuis une plate-forme ferroviaire

La Corée du Nord a lancé deux missiles de courte portée depuis un train vendredi, ont affirmé samedi les médias d'Etat, le troisième essai d'armement depuis le début d'année.

Ces essais ont été organisés pour «vérifier et juger la maîtrise des procédures d'action

du régiment ferroviaire», a déclaré l'agence de presse officielle KCNA de Pyongyang.

Le lancement de vendredi a eu lieu après la décision mercredi de Washington d'imposer de nouvelles sanctions financières contre cinq ressortissants nord-coréens, à la suite de précédents tests de missiles pré-

sentés comme hypersoniques.

Le lancement de vendredi «a démontré une grande manœuvrabilité et un taux de réussite élevé», selon la KCNA.

Des discussions ont été menées «sur la mise en place d'un système d'exploitation de missiles par voie ferrée dans tout le pays», ajoute l'agence.

Les tirs ont eu lieu à 14H41 et 14H52 (05H41 et 05H52 GMT) et les missiles ont parcouru une distance de 432 km à une altitude de 36 km en direction de l'est de la péninsule coréenne, ont indiqué les chefs d'état-major interarmées de Corée du Sud.

Il s'agissait du troisième essai d'armement nord-coréens ce mois-ci, après deux essais réussis hypersoniques selon Pyongyang, un premier le 5 janvier puis second, supervisé en personne par le dirigeant Kim Jong Un, le 11 janvier.

En réponse, les Etats-Unis ont imposé de nouvelles sanctions à Pyongyang cette semaine, le secrétaire d'Etat Antony Blinken déclarant que la Corée du Nord essayait probablement «d'attirer l'attention» avec cette série de tirs de missiles.

Pyeongyang a accusé les Etats-Unis d'envenimer «de manière intentionnelle» la situation.

Le dialogue entre Pyongyang et Washington demeure dans l'impasse après l'échec en 2019 des discussions entre Kim Jong Un et le président américain de l'époque Donald Trump.

La Corée du Nord a procédé pour la première fois à un lancement test de missile depuis un train en septembre 2021.

BIRMANIE

Aung San Suu Kyi de nouveau inculpée pour «corruption»

L'ex-dirigeante birmane Aung San Suu Kyi, déjà condamnée à six ans de détention, a de nouveau été inculpée pour «corruption», rapportent samedi des médias, citant des sources proches du dossier.

Cinq nouveaux chefs d'accusation pour corruption ont été prononcés vendredi à l'encontre de Mme Aung, ont indiqué ces sources.

D'après les médias locaux, l'ex dirigeante, «détenue depuis le coup d'Etat du 1er février 2021», est accusée d'avoir causé une perte financière à l'Etat birman en violant les règlements sur la location et l'achat d'hélicoptères. L'ancien président birman Win Myint a été inculpé des mêmes chefs, ont ajouté ces mêmes sources.

L'ancienne cheffe du gouvernement civil, âgée de 76 ans, est visée par une multitude de procédures judiciaires (violation d'une loi sur les secrets d'Etat datant de l'époque coloniale, fraude électorale, sédition, incitation aux troubles publics...).

Elle a déjà été condamnée à six ans de détention ces dernières semaines et risque au total des décennies de prison si elle est reconnue coupable.

Elle purge le début de sa peine en résidence surveillée, dans le lieu où elle est tenue au secret depuis près d'un an et où elle doit rester le temps de son procès.

Ce dernier se tient à huis clos, ses avocats ayant interdiction de parler à la presse et aux organisations internationales.

Plusieurs de ses proches ont déjà été condamnés à de lourdes peines: 75 ans de prison pour un ancien ministre, 20 ans pour un de ses collaborateurs. D'autres se sont exilés ou sont entrés en clandestinité.

PAKISTAN

Un terroriste éliminé et deux personnes arrêtées lors d'une opération militaire dans le nord-ouest du pays

Un terroriste a été tué et deux autres ont été arrêtés lors d'un échange de coups de feu avec les forces de sécurité dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a indiqué l'armée vendredi.

Les forces de sécurité ont mené une opération dans le district du North Waziristan de la province après avoir obtenu des renseignements, ont indiqué les services de presse de l'armée (ISPR) dans un communiqué.

L'opération a été menée grâce à la transmission de renseignements confirmant la présence de terroristes dans la région, a précisé le communiqué de l'ISPR. Des armes et des munitions en possession des terroristes ont été récupérées.

Une opération de ratissage de la zone est en cours pour traquer tout autre terroriste dans les parages, indique le communiqué.

Par ailleurs, un soldat a été tué dans l'attaque d'un poste de contrôle dans le district de Bannu, dans la province, a indiqué l'armée pakistanaise dans un autre communiqué vendredi.

APS

ETATS UNIS

Le Congrès américain ordonne une enquête sur l'assassinat du président haïtien

Le Congrès américain a ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'assassinat en juillet 2021 du président haïtien Jovenel Moïse, meurtre autour duquel persistent de nombreuses zones d'ombre.

La loi, adoptée par le Sénat jeudi dans la nuit, donne trois mois au département d'Etat pour produire un rapport censé fournir une «description détaillée» des circonstances autour de cet assassinat.

Ce rapport doit aussi examiner s'il y a eu une quelconque ingérence dans l'enquête officielle sur le meurtre du président et si l'un de ses auteurs a pu être employé par le gouvernement américain par le passé.

Au début du mois, un ancien militaire colombien accusé d'avoir fait partie du groupe d'une vingtaine d'hommes ayant tué Jovenel Moïse et grièvement blessé son épouse dans leur résidence présidentielle à Port-au-Prince,

le 7 juillet 2021, a été inculpé aux Etats-Unis.

Plus de 40 personnes, dont une quinzaine de Colombiens et des Américains d'origine haïtienne, ont déjà été arrêtées dans le cadre de l'enquête.

Mais de nombreuses questions subsistent quant aux motivations autour de cet assassinat, qui a encore davantage plongé dans l'incertitude le pays des Caraïbes gangrené par la pauvreté, l'insécurité et la corruption.

«Nous sommes très préoccupés par le fait qu'un gouvernement haïtien à la fois instable et corrompu autorise ou permette de nouvelles violations des droits humains», a souligné vendredi le sénateur Ben Cardin, l'un des auteurs de la loi dans un communiqué.

La loi appelle également à une enquête concernant un massacre dans le bidonville de La Saline, à Port-au-Prince en 2018, lors duquel des dizaines de personnes sont mortes.

CÉLÉBRATIONS

Des prestations artistiques en clôture des célébrations de «Yennayer 2972»

Des prestations artistiques ont été présentées, vendredi soir à Alger, en clôture des célébrations de «Yennayer 2972», en présence de la ministre de la Culture et des Arts Wafaa Chaalal et de la présidente de l'assemblée communale d'Alger-Centre Mahdia Benghalia, parmi un public nombreux.

Accueillies au Théâtre d'Alger-Centre, plusieurs prestations ont été inscrites à ce programme prolifique clôturant les festivités de «Yennayer 2972», avec, d'abord, un récital de musique andalouse, animé par la jeune troupe de l'Ecole de l'Office communal d'Alger-Centre pour la promotion de la Culture, encadrée par le grand Najib Kateb et dirigée par Nesrine Bensaidane. Enchaînant dans le mode Moul les inqilab, «Koulou lil'ladhi manaça ez'Ziyara», «Mata nastarihou», «Zarni el malih wahdou», «Koum tara» et les kh'lasset, «Wahd el ghoyzel» et «Amchi ya Rassoul», la quinzaine de musiciennes et musiciens de l'orchestre, ont brillé de maîtrise et de tech-

nique, suscitant les applaudissements du public, a célèbre chanson de Cheikh El Hasnaoui, «Ya noujdoum ellil», qui évoque le spleen nostalgique de la mère patrie chez l'exilé, a ensuite été interprétée par le grand Madjid Ait Rahmane connu sous le nom d'artiste d'«El Hasnaoui amejtough». Une pièce de théâtre, mise en scène par Mustapha Laribi sur un texte co-écrit par H'mida Ayachi et Mustapha Kessaci, a suivi, traitant de la fierté et de l'espoir des algériens, à se voir unis quelques soient leurs origines, sous la bannière de l'histoire et de l'identité amazighe. D'une durée de 70mn, le spectacle a été rendu par Aziz Boukrouni dans le rôle de Kateb Yacine et

Mustapha Laribi, dans celui d'Ismaël Aït Djafer, (1929-1995), poète algérien qui a dénoncé la misère de son peuple dans un long poème traduit dans plusieurs langues. Sur un bel arrangement signé, Abdelkader Soufi de la chanson «El Dzair inch'Allah atehlou», du regretté Chérif Kheddad, le personnage de «Nedjma» a été campé par Souha Oulha, qui a accompagné Abdellah Kourid interprétant une chanson chaouie, embellie par une chorégraphie, œuvre de Riadh Beroual, exécutée dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, par six ballerines et autant de danseurs. Un hommage a été rendu au regretté Chérif Kheddad, El Hasnaoui Amejtough, aux cinéastes,



Ali Reggane, Mohamed Rahal, Mouloud Mebarki, Mourad Bouamrane, Ahmed Guennif, ainsi qu'à l'écrivain Sadek Bakhouch. La dernière prestation a été l'exécution sur scène d'une toile de peinture par la jeune plasticienne, Myriam Zeggat sur «L'Histoire de

la femme algérienne», quelle a offert à la ministre de la Culture et des Arts. A l'issue des prestations, Wafaa Chaalal s'est longuement entretenue avec les comédiens autour de leurs préoccupations artistiques de l'heure, les invitant à se rapprocher de son département.

Clôture, à Alger, des célébrations de «Yennayer 2972»

Les célébrations du nouvel an amazigh, «Yennayer 2972» ont officiellement pris fin, vendredi à Alger, où la ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal a visité plusieurs expositions à différents lieux de célébration de la capitale.

Accueillie à la Citadelle d'Alger «Dar Es'Soltane» dans les hauteurs de la Casbah, Wafaa Chaalal, accompagnée par les responsables locaux, a pu apprécier le travail diversifié des exposants, qui perpétue la tradition culturelle ancestrale, la transmettant aux générations futures.

La ministre de la Culture et des Arts a

poursuivi sa visite au Palais des Raïs, «Bastion 23», puis sur la place de la Grande poste d'Alger, où, artisans et associations de toutes les régions d'Algérie, ont embellie leurs rayons de différents objets et produits du terroir, mettant en valeurs la richesse et la diversité du patrimoine immatériel algérien.

Des mises en scène de différents rituels de la tradition berbère ont été exécutées dans un climat festif agréablement de chansons.

Les visiteurs ont également apprécié les robes traditionnelles de différentes régions du pays, kabyles et chaouïes, notamment, ainsi que des, bijoux, maroquineries, plantes

médicinales, miel et huile d'olives, art culinaire, tapis et burnous, le tout couronné une danse kabyle exécutée par la troupe «Assirem» de Tizi-Ouzou.

La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal a longtemps échangé avec les exposants, à qui elle a souligné l'importance du travail qu'ils accomplissent, dans la mesure où celui-ci constitue la carte d'identité nationale et contribue à «la préservation et la transmission du patrimoine culturel».

A l'issue de sa visite, Wafaa Chaalal a remercié tous les exposants, faisant part de

sa reconnaissance à ce «travail d'entretien de la mémoire», les invitant à redoubler d'efforts pour, a-elle insisté, «parer à toute tentative de spoliation de quelques rites ou produits du terroir constituant le trésor du riche patrimoine immatériel que recèle l'Algérie». Rappelant la disposition de son département à subventionner tous projets porteurs, la ministre de la Culture et des Arts a rejoint la salle de spectacles du Théâtre d'Alger-Centre pour assister à un programme artistique préparé en guise de bouquet final des célébrations du Nouvel an amazigh, «Yennayer 2972».

THÉÂTRE - RENCONTRE

La troupe sénégalaise tire d'affaire la 11^{ème} édition du festival international du théâtre de Bejaia

Après des défections en cascade, le festival du théâtre international de Bejaia a pu se tirer d'affaire et sauver les meubles grâce à la participation salutaire d'une troupe sénégalaise, qui a non seulement compensé et occupé les lieux, mais fourni un spectacle de premier ordre, consacré au thème de l'exode et de l'exil clandestin de jeunes africains vers l'Europe.

Alors que plusieurs pays ont annoncé au préalable leur intention de ne pas y prendre part à cette manifestation pour des considérations en rapport avec la pandémie de Covid-19 (Russie, Italie, France, Liban), d'autres ont préféré temporiser, croyant pouvoir surmonter leur contrainte dans des délais rapides. Ainsi à l'ouverture,

il n'y avait que le Sénégal qui était présent sans pour autant que l'espoir de voir les absents potentiels rejoindre l'événement ne soit altéré. L'attente et le suspense a surtout concerné, les troupes du Burkina Faso et de la Tunisie déterminées à faire le voyage, selon le commissariat du festival mais qui ont dû déchanter à la dernière minute.

Si bien que jeudi soir, la programmation a pris un coup, avec l'annonce officielle du retrait du Burkina Faso, qu'il a fallu remplacer au pied levé par le Sénégal, se compliquant davantage avec une nouvelle aussi mauvaise, faisant cas du renoncement de la troupe Tunisienne à rallier l'Algérie, plaçant le festival dans une

situation difficile et inédite. L'effet de la douche froide était perceptible sur tous les visages, ne sachant quoi en faire, sinon abrégé l'état de cette vacance inattendue. Ainsi, la programmation a été arrêtée à demain Samedi, avec une soirée artistique devant consacrer un hommage à l'une des figures de proue du théâtre national, en l'occurrence Dalila Helilou, auteure d'un parcours cinquantenaire au cours duquel, il a sévit avec talent et assiduité autant sur les planches, au petit comme au grand écran.

Le festival retiendra que cette programmation, chamboulée par la crise sanitaire et ses effets extérieurs, aura tout même été tirée d'affaire par la pièce du Sénégal qui deux jours durant a maintenu

l'enthousiasme du public, revenu nombreux à chaque fois.

Produite par l'Hadj Malici Niang, l'œuvre traite de l'exil et de l'exode clandestin. Elle déroule, dans une ambiance lourde et pathétique, le vécu de certains candidats à l'aventure et leur parcours déchirants. Car en fin de compte, ce qui s'apparente à une épopée, pour fuir la mal-vie qui s'enfonçait dans leur pays, paraît d'une vanité furieuse.

Car beaucoup retournent au pays ou s'installent à l'étranger, restent humainement défaits, psychologiquement traumatisés et socialement égarés et sans repères. Comme pour ajouter une louche, au tableau déjà, plus que sombre, L'hadj Malici en profite pour

convoquer l'histoire et lui faire dire tous les méfaits dont le continent africain a été victime, au fil des temps. De l'esclavagisme, aux déportations, aux enrôlements forcés dans les armées d'occupation, etc. dont la conjonction et la répétition, ont laissé place à un continent exsangue. Bien sûr, le phénomène de l'exode clandestin, n'en est qu'une suite logique de cette sordide histoire. Sauf que ses modes d'expressions changements, suggère-t-il. Une pièce bien ficelée, très loquace, qui ne s'embarrasse pas de bons mots pour dire des vérités bien crues, servie il est vrai par des comédiens talentueux et au fait de leur art. Un régale.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE EL TARF

DAIRA DE DREAN

COMMUNE DE DREAN

N° FISCAL : 096236139048319/01

AVIS CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public., Le président de l'assemblée populaire communal de Dréan informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2020 QUE L'AVIS D'ATTRIBUTION PARU AUX QUOTIDIENS . DK NEWS DU 05/01/2021 EN DATE DU 03/01/2021

الشعب DES LOTS 02 ,04 ET DU PROJET « Réalisation des travaux: Aménagements à travers la commune de Dréan Dans Des Lots Séparés.

Lot N°02 : AMENAGEMENT AXE PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM AU ROND POINT AMROUNI HASSAN.

que L'avis d'attribution provisoire paru aux quotidiens ECHAAB ET DK NEWZ en date du 17/05/2021 est corrigé comme suit:

désignation	L'entreprise	Montant global après correction	Délais d'exécutions	Observation
Lot N°02 : AMENAGEMENT AXE PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM AU ROND POINT AMROUNI HASSAN.	GHOUAFRIA CHERIF	20 928 436,00	05 MOIS	Conformément à l' article 28 du cahier de charges l'E.T.B bénéficiera de l'opération en s'alignant à l'offre du moins disant

ETATS UNIS - SCIENCES

Des chercheurs identifient un virus comme l'origine de la sclérose en plaques

La sclérose en plaques est très probablement provoquée par le virus d'Epstein-Barr, selon une nouvelle étude de chercheurs américains, qui ont pour la première fois identifié un responsable de cette maladie auto-immune.

Cette découverte soulève l'espoir du développement possible d'un futur traitement, qui permettrait de guérir cette maladie affectant environ 2,8 millions de personnes dans le monde.

Environ 95% de l'ensemble des adultes sont infectés par le virus d'Epstein-Barr (EBV), qui peut également provoquer d'autres maladies, comme la mononucléose.

L'étude, publiée cette semaine dans la prestigieuse revue Science, montre que ce virus est nécessaire au développement de la sclérose en plaques, même si toutes les personnes infectées ne développent pas cette maladie pour autant.

L'hypothèse était étudiée depuis plusieurs années, mais difficile à prouver notamment parce que ce virus est très commun, et que les symptômes de la maladie ne commencent qu'environ dix ans après

l'infection. Il s'agit de «la première étude fournissant une preuve convaincante de causalité», a déclaré Alberto Ascherio, auteur principal et professeur d'épidémiologie à l'école de santé publique d'Harvard.

«C'est un pas important, car cela suggère que la plupart des cas de sclérose en plaques pourraient être empêchés en stoppant l'infection au virus d'Epstein-Barr», a-t-il ajouté, cité dans un communiqué.

«Viser ce virus pourrait conduire à la découverte d'un remède.» Les chercheurs ont suivi durant 20 ans plus de 10 millions de jeunes adultes engagés dans l'armée américaine, dont 955 ont été diagnostiqués atteints de sclérose en plaques durant leur service.

Selon ces travaux, le risque de contracter la sclérose en plaques

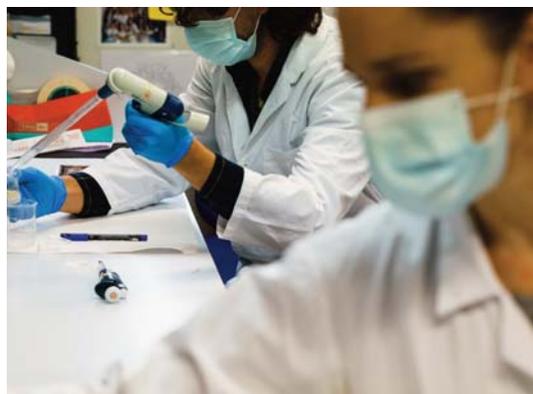
était multiplié par 32 après avoir été infecté par le virus d'Epstein-Barr, mais restait inchangé après l'infection par d'autres virus.

Selon des chercheurs de l'université de Stanford, ayant publié un commentaire de l'étude dans la revue Science, d'autres facteurs, par exemple génétiques, pourraient jouer un rôle dans le fait de développer ou non la maladie.

La sclérose en plaques est une maladie auto-immune du système nerveux central (cerveau et moelle épinière).

Elle provoque un dérèglement du système immunitaire, qui s'attaque à la myéline, la gaine servant à protéger les fibres nerveuses.

Evoluant par «poussées», la maladie est très variable d'un patient à l'autre mais peut aboutir à des séquelles, et est l'une des causes fréquentes de handicap chez les



jeunes adultes. L'entreprise américaine Moderna a annoncé la semaine dernière avoir démarré les essais cliniques sur des humains d'un vaccin contre le virus d'Epstein-Barr.

UKRAINE

Aucune «fuite de données personnelles» dans la cyberattaque contre le gouvernement

Aucune «fuite de données personnelles» n'a été constatée dans l'immédiat après la cyberattaque contre des sites gouvernementaux en Ukraine, ont annoncé les services de renseignement du pays, assurant que les pages concernées seraient rétablies sous peu.

«Des messages provocateurs ont été affichés sur les pages d'accueil de ces sites, mais le contenu desdits sites n'a pas été modifié et aucune fuite de données personnelles n'a eu lieu, selon les informations disponibles», a indiqué le SBU dans un communiqué.

«Une grande partie des ressources gouvernementales ayant été affectées ont déjà été rétablies, et les autres seront de nouveau accessibles très bientôt», ont-ils ajouté.

Selon les services, les autorités ont en outre suspendu le fonctionnement d'autres sites gouvernementaux, «afin d'empêcher

la diffusion des attaques» et pour «localiser le problème».

Plusieurs sites gouvernementaux ukrainiens ont été la cible vendredi d'une cyberattaque de grande ampleur, une agression non revendiquée pour l'heure.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BORDJ-MENAIEL
COMMUNE DE LEGHATA
Siege : Leghata centre.
NIF 09008435355075705

Avis d'annulation de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°01/2020

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N°15.247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'A.P.C de Leghata informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°01/2020 paru dans les quotidiens «DK News» du 13 Aout 2020 et «الحوار» du 13 Aout 2020 relatif au projet : « Réalisation de six classes à l'école Bayou Hocine » a été annulé. Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la commune de Leghata, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour plus d'information.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N.I.F : .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°54/ DEP/SEE/2021

Le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L' APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°54/ DEP/SEE/2021 pour: Réalisation d'un Collège Base 07/200R à Lioua Lot N°01 : Bloc Administratif + Bloc Pédagogique + amphithéâtre + VRD + Demi-pension , Lot N°02 : Clôture Extérieure, Lot N°03 : Les Logements (01F5+02F4+01F3) que l'attribution provisoire relative au projet sus-cité est annulé.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissances du motif de l'annulation sont invités de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'annulation.

Les soumissionnaires contestant l'annulation ,peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches de la wilaya de biskra dans un délai de dix (10) jours à partir de la première publication du présent avis l'annulation.

JM D'ORAN-2022

Collaboration COJM-Organisation des jeunes aux compétences scientifiques en discussion

La participation de l'Organisation nationale des jeunes aux compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie dans la réussite de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) a été au centre des débats, lors de la rencontre des représentants de cette structure avec le commissaire aux jeux, Mohamed- Aziz Derouaz, a indiqué, samedi, le comité d'organisation des JM (COJM) prévus l'été prochain à Oran.

Les deux parties ont profité de cette rencontre, tenue au siège du (COJM), «pour discuter de la préparation des jeux et des potentielles collaborations futures», a-t-on précisé. Le commissaire aux JM, en poste depuis octobre dernier, a insisté, lors de ses dernières interventions dans les médias, sur la nécessité d'impliquer la société civile dans l'organisation du rendez-vous méditerranéen programmé du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

Cette rencontre avec l'organisation nationale des jeunes aux compétences scientifiques et professionnelles s'inscrit justement dans cette optique, souligne-t-on de même source.

Dans le même contexte, une convention devra lier le COJM et



les scouts musulmans algériens est également en préparation afin de permettre à ce mouvement de contribuer dans la réussite de la manifestation méditerranéenne aux multiples dimensions, selon

la commission de formation et des volontaires relevant du COJM. L'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire les JM, après avoir organisé à Alger la septième édition en l'an 1975.

MUAY THAI - TOURNOI ONE HEAVY HITTERS

Positif au Covid, l'Algérien Mahmoudi reporte son combat contre le Brésilien Gonçalves

Le combat de muay-thai, qui devait opposer le kickboxer algérien Elias Mahmoudi au Brésilien Walter Gonçalves tard dans la soirée du vendredi 14 janvier en Thaïlande a été finalement reporté à une date ultérieure, après que le représentant algérien eut été testé positif au coronavirus. "Malheureusement, le test de dépistage contre le COVID a été positif. Donc, non seulement mon combat est reporté à une date ultérieure, mais je dois également observer un confinement de dix jours" a annoncé le jeune athlète sur son compte Instagram.

Né le 14 janvier 1998 à Créteil, Mahmoudi espérait disputer ce combat contre Gonçalves dans les temps, et surtout le remporter, pour fêter dignement son 24^e anniversaire. Pour l'heure, les organisateurs thaïlandais n'ont avancé aucune date pour la reprogrammation du combat contre Gonçalves. Mais tout porte à croire que cela dépendra essentiellement du rétablissement de Mahmoudi. Mahmoudi avait fait sensation en décembre 2019, lorsqu'il avait dominé l'ancien triple champion du monde des poids mouches, le Thaïlandais Lerdsila Phuket. Un succès retentissant,

qui avait lancé en flèche la carrière du jeune algérien, au point de se rapprocher considérablement d'un combat ultime, pour la conquête du titre mondial de la catégorie. En effet, en dominant Lerdsila, l'Algérien s'était hissé au quatrième rang mondial, selon le Ranking de la Ligue One Championship, et il ne lui manquait plus qu'une victoire, face à l'un de ses deux prédécesseurs dans ce classement, pour devenir le principal challenger, et pouvoir ainsi défier le N1, le Thaïlandais Rodtang Jitmuangnon. Malheureusement, les choses ne s'étaient pas bien passées pour lui, car son premier combat contre le Thaïlandais Mongkolkeha Petchyindee a été perdu la mi-juin 2021, alors que le deuxième combat, prévu quelques mois plus tard contre le Britannique Jonathan Haggerty a été annulé en raison de la pandémie. Depuis, Mahmoudi s'est contenté d'entraînements, en France, dans la salle familiale, Le Mahmoudi Gym, car issu d'une famille de kickboxers. Il espérait retrouver la compétition ce 14 janvier contre le Brésilien Gonçalves, mais la pandémie s'est une nouvelle fois acharnée sur lui.

BASKET - COUPE INTERCONTINENTALE DES CLUBS

Les affiches des demi-finales dévoilées

Le tirage au sort de la Coupe intercontinentale des clubs de basket-ball (11-13 février), effectué samedi au Caire, a dévoilé les affiches des demi-finales qui mettront aux prises quatre clubs représentant quatre continents.

La première demi-finale, prévue le 11 février (16h00), opposera la formation brésilienne de Flamengo, vainqueur de la Ligue des

champions américaine 2020-2021, au Magic de Lakeland, affilié à la franchise NBA du Magic d'Orlando, et vainqueur de la NBA G-Ligue aux Etats Unis. La deuxième demi-finale, programmée le 12 février (19h00), mettra aux prises le club égyptien du SC Zamalek, vainqueur de la 1^{ère} édition de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), à la formation espagnole

Hereda San Pablo Burgos, vainqueur de la Ligue des champions européenne et tentante du trophée. La finale et le match de classement se disputeront le 13 février à la salle Hassan-Mostapha du Caire, qui accueillera toutes les rencontres du tournoi, selon le programme publié sur le site de la Fédération internationale de la discipline (FIBA-Monde).

RUGBY - TOURNOI DES SIX NATIONS

Les matchs auront lieu en présence du public

Les matchs du prochain Tournoi des six nations, prévu du 5 février au 19 mars au Pays de Galles, se dérouleront en présence du public, après que le gouvernement gallois ait annoncé vendredi qu'il «assouplirait les restrictions liées à la pandémie de Covid-19» dans les semaines à venir. Tous les événements sportifs du pays sont tenus à huis clos depuis le 26 décembre en raison de l'augmentation des cas de Covid-19, causés par le variant Omicron. Les mesures sévères de niveau «d'alerte 2» imposaient jusqu'à présent des limites aux rassemblements, mais les données actuelles montrent une baisse du nombre de cas et une diminution du nombre de patients dans les services de soins intensifs. Le passage

au niveau «d'alerte zéro» devrait donc se faire par étapes. Les restrictions sur les activités de plein air étant supprimées en premier. Ainsi, à partir de samedi, le nombre de personnes pouvant être présentes lors d'événements en plein air passera de 50 à 500 et, à partir du 21 janvier, il n'y aura plus de limites. Les spectateurs pourront donc assister aux matchs du Tournoi des six nations, même si le pass-sanitaire demeure nécessaire. Le Pays de Galles accueillera l'Ecosse, le 12 février, puis la France, le 11 mars, et enfin l'Italie, une semaine plus tard. Le Millennium Stadium a la particularité d'avoir un toit rétractable, qui est souvent fermé pour les matchs. Selon le protocole en vigueur pendant le Tournoi,

celui-ci devra peut-être rester ouvert. «Les mesures que nous avons prises ensemble nous ont aidés à surmonter la tempête Omicron», a déclaré le Premier ministre gallois, Mark Drakeford. «Les dernières données suggèrent certains signes positifs indiquant que le pic pourrait être passé. Nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec plus de confiance et prévoir de commencer à supprimer progressivement les restrictions de niveau d'alerte 2, en commençant par les mesures en plein air», a-t-il souligné. La pression des organisations sportives et des supporters s'était accrue ces derniers jours, beaucoup craignant que les matchs ne doivent être organisés en Angleterre.

ARTS MARTIAUX - MONDIAUX DE VO CO TRUYEN

La 3^e édition du 16 au 21 juillet prochain à Alger

La 3^e édition des Championnats du monde des arts martiaux vietnamiens traditionnels (Vo Co Truyen), reportée à deux reprises en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, se déroulera du 16 au 21 juillet prochain à Alger, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de Vo Vietnam. Dans une courriel adressé à l'instance algérienne, la Fédération internationale de la discipline a indiqué que "les pré-inscriptions devront parvenir avant le 1^{er} mars 2022, alors que les confirmations seront validées avant le 1^{er} juin 2022". Afin de faciliter l'arrivée des athlètes, la Fédération algérienne va transmettre une note aux ambassades et consulats d'Algérie de chaque pays participant aux Mondiaux, afin de solliciter les postes diplomatiques et consulaires pour faciliter les démarches pour l'obtention des visas.

Initialement prévus du 5 au 11 juillet 2021, puis du 6 au 12 décembre de la même année, les Mondiaux ont été reportés en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Le Vo Co Truyen est un terme désignant l'ensemble des arts martiaux vietnamiens traditionnels. Il est composé d'une multitude d'écoles et de styles différents appelés mon phai. Chaque école (ou style) préserve son patrimoine technique, culturel et philosophique, notamment à travers des Bai Thao. Les origines de ces différentes écoles sont multiples et variées. Certaines font partie intégrante de l'histoire du Vietnam, d'autres ont des origines chinoises (on parlera alors de styles sino-vietnamiens, comme le Thieu-Lam, équivalent vietnamien du Kung-fu Shaolin, ou le Vinh Xuan, équivalent du Wing Chun) et indonésiennes.

SPORT AUTO - COURSE DE CÔTE

100 pilotes attendus à Aissaouia (Médéa)

La 4^e manche du Championnat d'Algérie de course de côte se disputera vendredi à Aissaouia dans la daïra de Tablat (Médéa) avec la participation de 100 pilotes, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM). Dans une déclaration à l'APS le président de l'instance, Amine Laïbi, a indiqué que "cette étape du Championnat national va attirer plusieurs pilotes habitués à ce genre d'événement dans l'objectif d'engranger le maximum de points dans la course au titre avant la dernière étape prévue à Mostaganem en février". A l'issue des trois premières étapes du Championnat d'Algérie de course de côte courues, respectivement, à Tipasa, à Tablat (Médéa) et à Kandourri (Tipasa),

avec un système de chronométrage numérique, le classement est dominé par les pilotes du club de Dely-Brahim devant ceux de Birkhadem et Bouinan. Pour rappel, les types de véhicules concernés par la course de côte sont les catégories R1, R2, R3, R4, R5, auxquels s'ajoutent les véhicules historiques (plus de 30 ans), le P-3000 (moins de trois litres) et le karting à boîte vitesse 125. Par ailleurs, la FASM a prévu d'organiser une course "Baja", réservée aux motos et véhicules 4x4, dans le désert d'El-Ménéa. " Nous avons également programmé un rallye du Sahara à Tamanrasset à l'occasion du mois d'Assihar, mais le manque de moyen nous a contraint à annuler la course", a conclu le président de la FASM.

SOUK AHRAS

Réception de 119 infrastructures sportives et de jeunesse en 2021

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Souk Ahras a réceptionné 119 infrastructures sportives et de jeunesse durant l'année 2021, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du secteur. La réception des infrastructures sportives et de jeunes a permis au secteur d'enregistrer un "bond qualitatif" en matière de couverture en ce type de structures au profit des jeunes, a précisé à l'APS le directeur local du secteur, Abdelbassat Aoun. Avec la réception de ces structures, le nombre des infrastructures dédiées au sport et aux jeunes a été porté dans cette wilaya à 211 infrastructures à travers les 26 communes de cette wilaya frontalière, à savoir 16 stades de football, 137 stades de proximité, six salles omnisports, quatre piscines et 48 établissements de jeunes, selon les précisions fournies par M. Aoun. Pour leur part, les services de la wilaya ont insisté sur l'importance de l'entretien cyclique de ces infrastructures en vue de les préserver au service des activités sportives et de jeunes. Les services de la wilaya ont insisté également sur l'importance de garantir un suivi spécifique des projets destinés aux régions enclavées et les zones d'ombre et d'œuvrer au renforcement des établissements de jeunes en équipements pédagogiques nécessaires.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

GR.E/ 2E JOURNÉE) ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE Les "Verts" sommés de réagir

L'équipe nationale de football, dos au mur, est appelée à relever la tête, dimanche face à la Guinée équatoriale, au stade de Japoma à Douala (20h00), pour le compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Bousculés par une équipe sierra-léonaise (0-0) pour leur entrée en lice dans la compétition mardi, les "Verts" devront se racher et aller chercher une victoire, qui devrait non seulement relancer leurs chances de qualification en 1/8es de finale, mais également reprendre confiance en vue du reste du parcours.

Contraints au partage des points face à une accrocheuse équipe de la Sierra-Leone, les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi n'auront plus droit à l'erreur face à la Guinée équatoriale (114e au dernier classement de la Fifa), qui a réussi à tenir la dragée haute aux "Eléphants" ivoiriens, pour s'incliner difficilement (0-1).

Les champions d'Afrique, dont la défense de leur titre a démarré laborieusement, devront faire face à une équipe équato-guinéenne, également contrainte à réagir pour

éviter une élimination précoce de cette 33e édition.

Manquant cruellement d'inspiration, notamment sur le plan offensif face à la Sierra-Leone, les coéquipiers du meilleur buteur historique de la sélection Islam Slimani, ont axé leurs dernières séances sur l'efficacité devant les buts, une manière de retrouver le chemin des filets dès ce match du dimanche.

Belmadi, qui a endossé l'entière responsabilité du semi-échec concédé face aux "Leone Stars", semble plus que jamais décidé à rectifier le tir.

Pour cela, il compte apporter des changements nécessaires, avec le retour tant attendu du milieu de terrain Ismaël Bennacer, qui a purgé mardi une suspension d'un match.

Un retour qui devrait permettre à l'entrejeu algérien de retrouver



plus de stabilité, et surtout d'équilibre face à un des joueurs équato-guinéens rapides et techniques.

Touchés dans leur amour propre, et réveillés par les critiques, les Algériens sont plus que jamais

décidés et déterminés à rendre une belle copie, et surtout conforter leur statut de l'un des favoris de la compétition. Sur le plan de l'effectif, Belmadi aura l'embaras du choix pour composer son onze, puisqu'aucune blessure n'est à déplorer chez les "Verts".

Chez l'adversaire, le sélectionneur Juan Micha Obiang, guéri du Covid-19, aura l'occasion de diriger ses joueurs sur le banc pour la première fois dans ce tournoi, après avoir été remplacé par son adjoint Casto Nopo face à la Côte d'Ivoire.

Il s'agit de la première rencontre dans l'histoire des deux sélections, qui ne se sont jamais rencontrées auparavant.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre guatémaltèque Mario Escobar (35 ans), arbitre international

depuis 2013, assisté du Camerounais Elvis Guy Nouppe Nguengou, et du Tchadien Issa Yaya (Tchad), alors que le quatrième arbitre est le Botswanais Joshua Bondo.

Dans l'autre match de cette poule E, la Côte d'Ivoire aura une belle occasion de sceller sa qualification au prochain tour, en affrontant dimanche la Sierra-Leone, au stade de Japoma (17h00).

Au terme de la 1ère journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacune. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

Zerrouki et Ounas très incertains face à la Guinée équatoriale

Les deux milieux de terrain de l'équipe nationale de football : Ramiz Zerrouki et Adam Ounas, malades, sont incertains pour le match face à la Guinée équatoriale, dimanche au stade de Japoma à Douala (20h00), pour le compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

"Zerrouki et Ounas sont malades, il y a de fortes chances qu'ils ne puissent pas participer à cette deuxième rencontre", a annoncé le sélectionneur national Djamel Belmadi, lors d'une conférence de presse d'avant-match tenue au stade de Japoma.

Depuis leur arrivée à Douala, Zerrouki et Ounas

sont soumis à un travail spécifique en salle de sport, et s'entraînent à l'écart du groupe.

Lors de son entrée en lice dans la compétition, l'Algérie a été tenue en échec mardi par la Sierra-Leone (0-0), alors que la Guinée équatoriale s'est inclinée devant la Côte d'Ivoire (0-1).

Au terme de la 1ère journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du groupe avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacune.

La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

Des changements en vue face à la Guinée équatoriale

Tenue en échec d'entrée à la surprise générale mardi face à la Sierra-Leone (0-0), l'équipe nationale de football se présentera avec un onze légèrement remanié, dimanche face à la Guinée équatoriale au stade de Japoma à Douala (20h00), pour le compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Le sélectionneur national Djamel Belmadi qui a endossé la responsabilité de ce semi-échec, semble plus que jamais décidé à rectifier le tir, et cela passera inéluctablement par des changements qu'il compte opérés face au "Nzlang Nacional", battu difficilement face à l'ogre ivoirien (1-0), dans l'autre match du groupe E.

Sans citer individuellement les joueurs, dont le rendement face aux "Leone stars" laissait à désirer, Belmadi a d'ores et déjà un plan en tête, pour non seulement décrocher une victoire qui va relancer les champions d'Afrique dans la course à la qualification en 1/8es de finale, mais mettre tout le monde d'accord sur un jeu offensif, plaisant, et surtout efficace, trois fondamentaux absents dimanche face aux joueurs du sélectionneur John Keister.

"Il est facile après un match de se dire qu'il aurait été plus utile d'opter pour tel ou tel joueur, on a eu à faire à un adversaire fort physiquement, athlétique.

Nous avons eu du mal à casser les lignes d'une Sierra-Leone qui a laissé peu d'espaces, ce qui nous a beaucoup handicapé, notamment dans les intervalles, ça été difficile.

L'équipe sierra-léonaise était bien organisée", a-t-il indiqué lors de la conférence de presse d'après-match. Au sein d'un milieu de terrain qui n'a pas tourné à plein régime face à la Sierra-Leone, Belmadi compte y remédier, en apportant deux changements nécessaires, avec le retour d'Ismaël Bennacer, dont la suspension d'un match a été purgée dimanche, et Ramiz Zerrouki, ce dernier aura la mission de ratisser les balles et relancer le jeu, un rôle qu'il a assumé avec brio depuis ses débuts avec les "Verts".

Ces deux éventuels changements seront opérés aux dépens de Haris Belkebla et Yacine Brahimi.

Dans les autres compartiments, le coach national devrait reconduire les mêmes éléments, dont certains sont "intouchables", à l'image de Youcef Belaili, le capitaine Riyad Mahrez, ou encore le défenseur central Aïssa Mandi.

Belmadi impose le black-out

Le sélectionneur national a opté pour la discrétion, en travaillant loin des regards, et décréter le black-out, à deux jours du match déjà décisif face à la Guinée équatoriale.

Loin des caméras et des supporters algériens, venus apporter leur soutien à leurs compatriotes, Belmadi a préféré s'isoler avec ses joueurs.

La séance d'entraînement effectuée jeudi en nocturne, avec un effectif au complet, s'est déroulée à huis clos. Le galop prévu ce vendredi à partir de 18h00 est également annoncé fermé.

Si d'aucuns estiment que la démarche de Belmadi est dictée par l'importance du rendez-vous continental de dimanche, d'autres, pensent qu'il aurait été préférable d'ouvrir d'une manière partielle, comme ce fut le cas lors des premières séances des "Verts" à Douala.

Désormais, les enseignements de la contre-performance contre la Sierra Leone tirés, il faudrait se tourner vers le rendez-vous face la Guinée équatoriale.

Un match capital que Belmadi compte bien préparer, l'adversaire étant d'un autre calibre que les Sierra-léonais face auxquels les Algériens ont souffert.

Belmadi a pu s'arrêter sur les points forts et faibles de la Guinée équatoriale, qu'il a pu voir à l'oeuvre mercredi soir face à la Côte d'Ivoire (0-1).

Les joueurs du sélectionneur Juan Micha Obiang ont tenu la dragée haute aux "Eléphants". Les Algériens sont d'ores et déjà avertis. Au terme de la première journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacune. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Guinée équatoriale dimanche à Douala

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter la Guinée équatoriale dimanche (20h00) à Douala, pour le compte de la 2e journée du Groupe E, de la Coupe d'Afrique des Nations-2021 (reportée à 2022), prévue au Cameroun (9 jan - 6 fév 2022).

11 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021)

Algérie - Sierra Leone 0-0

5 janvier 2022 Doha (amical):

Algérie - Ghana 3-0

Buts: Ounas (8e), Jonathan Mensah (csc 74e), Slimani (79e).

16 novembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Burkina Faso 2-2

Buts: Mahrez (21e), Feghouli (67e)

12 novembre 2021 au Caire (Mondial-2022/Qualifications):

Djibouti - Algérie 0-4

Buts: Belaili (29e), Ben Rahma (40e), Feghouli (42e), Slimani (87e)

12 octobre 2021 à Niamey (Mondial-2022/Qualifications):

Niger - Algérie 0-4

Buts: Mahrez (20e), Mandi (27e), Bennacer (47e), Bounedjah (54e)

8 octobre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Niger 6-1

Buts: Mahrez (27e, 59e s.p.), Yousof Oumarou (47e, c.s.c.), Souleymane Zakari (70e, c.s.c.), Slimani (76e, 88e)

7 septembre 2021 à Marrakech,

Maroc (Mondial-2022/Qualifications):

Burkina Faso - Algérie 1-1

But: Feghouli (18e)

2 septembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Djibouti 8-0

Buts: Slimani (5e, 24e s.p., 46e et 53e), Bensebaini (26e), Bounedjah (38e s.p.), Mahrez (66e), Zerrouki (68e)

11 juin 2021 à Tunis (amical):

Tunisie - Algérie 0-2

Buts: Bounedjah (18e) et Mahrez (27e)

6 juin 2021 à Blida (amical):

Algérie - Mali 1-0

But: Mahrez (57e)

Bilan en 10 matchs : 7 victoires, 3 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 31 / **Buts encaissés :** 14

Buteurs : Mahrez (7), Slimani (7), Bounedjah (4), Feghouli (3), Ounas (1), Mandi (1), Bensebaini (1), Zerrouki (1), Bennacer (1), Y. Oumarou (c.s.c.), S. Zakari (c.s.c.), Benrahma (1), Belaili (1), J. Mensah (c.s.c.)



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

GR.E/ 2E JOURNÉE - ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE

Belmadi : « Tout faire pour remporter cette rencontre »

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a mis l'accent samedi sur l'importance de remporter le match face à la Guinée équatoriale, dimanche au stade de Japoma à Douala (20h00), pour compte de la 2e journée (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, quatre jours après la contre-performance concédée d'entrée face la Sierra-Leone (0-0) " Notre état d'esprit est tourné vers un succès, nous allons mettre tous les ingrédients pour y parvenir.



C'est match qui s'annonce aussi difficile que le premier. Nous allons tout faire pour remporter cette rencontre", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse d'avant-match animée au stade de Japoma.

A la surprise générale, les champions d'Afrique en titre avaient été tenus en échec pour leurs grands débuts dans cette 33e édition par une accrocheuse équipe sierra-léonaise (0-0), alors que la Guinée équatoriale, dont c'est la 3e participation, s'est inclinée face à la Côte d'Ivoire (0-1).

" J'ai pu tirer des enseignements de cette équipe équato-guinéenne au terme de son match face à la Côte d'Ivoire.

Nous avons bien étudié cet adversaire, c'est une équipe capable de poser des problèmes à n'importe quelle équipe, comme ce fut le cas face à la Tunisie (éliminatoires du Mondial, ndr).

C'est une équipe qui a une connotation latine dans leur football. Beaucoup de similitudes avec le football espagnol, la plupart des joueurs ont été formés en Espagne", a-t-il ajouté. Et d'insister : " Le match ne sera pas facile.

La Guinée équatoriale est composée de bons joueurs, il y a de la qualité. On va avoir un match compliqué, nous allons le prendre du bon bout, et surtout bien respecté cet adversaire".

Interrogé sur le mauvais départ des champions d'Afrique dans cette compétition, le coach national a de nouveau estimé qu'il n'y avait plus "de petites équipes", se méfiant d'ores et déjà, à 24 heures du deuxième match face au " Nzalang Nacional".

"En Afrique, il n'y a plus de petites équipes, comme on l'a pu vérifier lors du premier match face à la Sierra-Leone.

L'écart entre les équipes s'est rétréci. Nous allons rencontrer un adversaire avec un autre football, mais avec la même envie de nous faire tomber, de bien défendre. On viendra aussi pour gagner".

« La pression est plutôt positive »

Accrochés d'entrée, par le 108e au classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), les Verts ne sont " nullement perturbés", mais plutôt déterminés et décidés à " rectifier le tir" dès dimanche, a tenu à rassurer Belmadi.

" Ressentir de la pression ?, ce sera plutôt une pression positive. Un match sans pression n'a aucune utilité. Le résultat du premier match, ne va pas influencer négativement sur le groupe. Nous allons

aborder cette rencontre avec grande confiance et sérénité. La seule pression que nous avons eue est notre stérilité offensive. Si vous regardez nos statistiques techniques offensives, on a quasiment les meilleures statistiques. Mais on n'a pas concrétisé tout ça".

Contrairement au premier match, dont le coup d'envoi a débuté en début d'après-midi (14h00), Belmadi s'est réjoui de pouvoir jouer cette deuxième sortie en nocturne, et dans des conditions climatiques "clémentes".

"Jouer à 14h00 est préjudiciable sur le plan de l'énergie. Une équipe qui attaque fournit une grosse dépense d'énergie, contrairement à celle qui défend. Je ne suis pas là pour me plaindre.

Nous allons jouer à 20h00. Le temps sera plus clément. Le seul petit souci, c'est qu'on va jouer après le match Côte d'Ivoire Sierra-Leone (17h00), la pelouse risque d'être dans un mauvais état. On fera le nécessaire pour gagner, chose qui ne sera pas aisée".

En dépit du nul concédé lors de l'entame du tournoi, Belmadi a estimé que la confiance au sein des joueurs reste intacte.

"Le groupe ne manque pas de confiance, il y a l'envie de bien faire, de progresser, et de se corriger surtout. Nous avons une culture de la gagne, qui s'est instaurée pleinement dans les cerveaux des joueurs.

Nous avons habitué les gens à gagner, c'est la rançon de la gloire. A l'issue du match face à la Sierra-Leone, j'ai vu des visages frustrés, fâchés. Il va y avoir de la détermination face à la Guinée équatoriale, ça s'est sûr", a-t-il souligné.

Enfin, Belmadi a révélé avoir axé les dernières séances d'entraînement sur l'efficacité offensive, une manière de retrouver rapidement le chemin des filets, pour une équipe algérienne, dont l'attaque constitue le maillon fort.

"Le point essentiel sur lequel on a travaillé c'est de finir bien nos actions, être plus tueurs devant les buts. C'est ce qu'on va essayer d'appliquer dimanche", a-t-il conclu. Au terme de la 1ère journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 3 points, devant l'Algérie et la Sierra-Leone, qui comptent un point chacun. La Guinée équatoriale ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-GHENIFF
COMMUNE DE DE M'KIRA
NIF : 098415265125621

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le président de l'assemblée populaire de M'kira informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n°02/2021 portant : approvisionnement des cantines scolaires en produits alimentaires pour l'année 2022 répartis en quatre (04) lots suivants :

- Lot N°01 : Produits de l'alimentation générale
- Lot N°02 : Fruits et légumes frais.
- Lot N°03 : viande rouge fraîche avec os et poulet.
- Lot N°04 : Pain amélioré.

Publié dans le quotidien national « DECA NEWS » en français en date du 23/11/2021, dans le quotidien national « أخبار اليوم » en arabe du 23/11/2021 et dans le BOMOP en arabe et en français la semaine du 23/11/2021 au 02/12/2021 et suivant les propositions de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement suit :

Numéro du lot et désignation	Soumissionnaires	Montant en DA/TTC	Délai de livraison	Observation
Lot N°01 : Produits de l'alimentation générale	LOUNA ABD EL KADER, alimentation générale, fruits et légumes Village BOUHADDJ M'Kira Wilaya de Tizi-Ouzou	Montant minimum : 3 847 440,00 DA/TTC Montant corrigé minimum : 3 847 510,00 DA/TTC Montant maximum : 6 335 570,00 DA/TTC	02 heures	Etant seul soumissionnaire qualifié
Lot N°02 : Fruits et légumes frais	DIAF NACER, Commerçant ambulant de fruits et légumes Tizi Gueniff, Wilaya de Tizi-Ouzou	Montant minimum : 2 403 135,00 DA/TTC Montant maximum : 3 871 610,00 DA/TTC Montant corrigé minimum : 2 404 545,00 DA/TTC	12 heures	Etant le moins disant
Lot N°03 : viande rouge fraîche avec os et poulet	SNC Boucherie CHAOUICHE Nabil et cie, local N° 06, 12 rue FETTOUM Amar commune de Tizi-Gueniff wilaya de Tizi-Ouzou	Montant minimum : 1 617 407,60 DA/TTC Montant maximum : 2 696 798,40 DA/TTC	01 heures	Etant le moins disant
Lot N°04 : Pain amélioré	Hoghni Sofiane, boulangerie industriel local N°A5 Tighilt bogueni Cne M'Kira W Tizi Ouzou	Montant minimum : 357 224,40 DA/TTC Montant corrigé minimum : 432 684,00 DA/TTC Montant maximum : 697 102,00 DA/TTC	02 heures	Etant seul soumissionnaire qualifié

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse auprès du président de la commission communal des marchés publics de la commune de M'Kira.

L'ATLÉTICO MADRID PENSE À MILENKOVIC

Les Colchoneros se seraient positionnés concernant l'international serbe. Du côté de l'Atlético Madrid, on penserait à se renforcer lors de ce mercato d'hiver avec notamment la venue d'un défenseur central. Ainsi selon les dernières informations de TMW, les Colchoneros auraient coché le nom de Nikola Milenkovic. Âgé de 24 ans, ce dernier évolue actuellement en Italie sous les couleurs de la Fiorentina. Sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international serbe (32 sélections, 3 buts) serait estimé à 25 millions d'euros par les dirigeants de la Viola. Cette saison avec le club Toscan, le natif de Belgrade est apparu à 18 reprises toutes compétitions confondues. Arsenal suivrait également ce dossier de près.



WIJNALDUM, LE RENFORT IDÉAL POUR ARSENAL ?

Georginio Wijnaldum, très mécontent de sa situation au PSG, envisagerait d'aller voir ailleurs avant la fin du mois de janvier. Arsenal fait partie des clubs intéressés pour accueillir l'ancien joueur de Liverpool. Georginio Wijnaldum va-t-il quitter le PSG dès cet hiver ? Cela reste une possibilité selon la presse dominicaine anglaise. Celle-ci fait état de l'intérêt prononcé de deux clubs : Newcastle et Arsenal. Pour le club londonien, recruter l'international néerlandais serait une bonne chose selon l'ancien buteur des Gunners, Ian Wright : « J'ai vu le nom de Wijnaldum (cité par les médias locaux comme une recrue possible) . Une signature en prêt du PSG, ce serait génial. Quelqu'un comme ça au milieu de terrain, avec cette expérience... Il a gagné la Premier League. Juste pour aider les jeunes et pour que ça continue », a expliqué Ian Wright dans l'émission The Kelly and Wrighty Show. Actuellement dans le Top 4 qui qualifie pour la prochaine Ligue des Champions, Arsenal dispose d'un effectif réduit selon son manager Mikel Arteta. Ce dernier recherche activement un milieu de terrain et le profil de Georginio Wijnaldum plait également beaucoup au manager des Gunners. Sur ce dossier, le club londonien doit faire face à la concurrence de Newcastle. Un club dans lequel a évolué le milieu de terrain du PSG à son arrivée en Premier League.

ISCO LE CLAN SORT DU SILENCE POUR SON AVENIR !

En manque de temps de jeu au Real Madrid, Isco a été annoncé du côté de la Fiorentina. Cependant, le père et agent du joueur a démenti l'information liant son fils au club de Serie A.

Le Real Madrid a de grands projets sur le marché des transferts. Mais pour les réaliser, le club madrilène devra se séparer de quelques joueurs afin de renflouer ses caisses et d'alléger sa masse salariale. De ce fait, plusieurs joueurs sont annoncés sur le départ. Parmi eux, on retrouve le nom d'Isco. Le milieu de terrain espagnol n'entrait pas dans les plans de Zinedine Zidane et l'arrivée de Carlo Ancelotti n'a pas arrangé sa situation. Il y a quelques jours, la Gazzetta dello Sport annonçait un intérêt de la Fiorentina pour le joueur de 29 ans. Une information que le père et agent d'Isco, Paco Alarcon, a démenti dans un entretien pour FirenzeViola : « Nous n'avons eu aucun contact avec la Fiorentina. L'information concernant leur intérêt n'est pas vraie. » À voir où Isco poursuivra sa carrière, lui qui n'entre clairement pas dans les plans de jeu de Carlo Ancelotti.



PROBLÈMES MINEURS POUR CRISTIANO RONALDO
Le manager Ralf Rangnick a en effet confirmé ces petits soucis à la presse après la victoire contre Villa. « J'ai parlé avec Cristiano hier avant l'entraînement, il m'a dit qu'il avait eu des problèmes ces derniers jours. Des problèmes mineurs, mais au final, nous avons décidé qu'il était plus logique de ne prendre aucun risque dans un match qui pouvait facilement durer 120 minutes, alors nous avons juste décidé de le reposer, de ne pas le faire jouer du tout. »

Tuchel note des progrès chez Saül

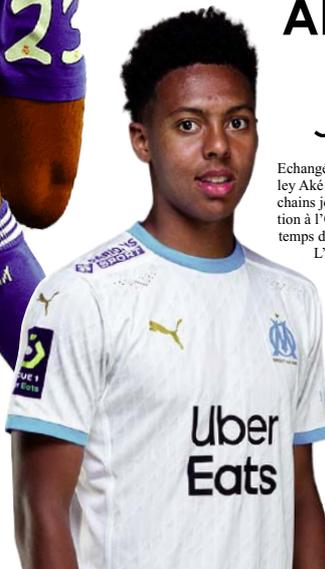
Saül Niguez (27 ans, 12 matchs toutes compétitions avec Chelsea cette saison) marque des points. Trois jours après sa belle performance contre Tottenham (2-0), le milieu des Blues s'est à nouveau montré à son avantage samedi face à Chesterfield (5-1) en FA Cup. De quoi réjouir son entraîneur Thomas Tuchel, qui voit des progrès chez l'Espagnol. "Il fait partie d'une équipe solide. Nous avons joué contre une équipe de cinquième division donc il ne faut pas s'enflammer aujourd'hui. Il a bien joué et il est plus confiant, il est en meilleure forme. Il a été patient et ça se voit. Il est plus ouvert, il comprend plus, il comprend mieux la langue. Il a beaucoup plus d'impact qu'il n'en avait au début. C'est très important car je suis convaincu que nous avons besoin que chaque joueur soit compétitif tous les trois jours", a déclaré le technicien allemand.



Aké pourrait quitter la Juventus !

Echangé contre Franco Tongya vers la Juventus, Marley Aké pourrait quitter le club italien dans les prochains jours. Le jeune attaquant qui a terminé sa formation à l'OM devrait être prêt pour aller gagner du temps de jeu.

L'Olympique de Marseille a procédé à un « transfert moderne » selon les dires de Pablo Longoria en échangeant Marley Aké contre Franco Tongya. L'ancien joueur de l'OM évolue avec les U23 de la Juventus mais n'a pas vraiment de temps de jeu avec l'équipe A. Il est temps pour Aké d'aller s'aguerrir loin de Turin pour gagner du temps de jeu et de l'expérience. Foot Mercato a contacté l'un des proches du joueur natif de Béziers pour évoquer sa situation en Italie. Il affirme que tout se déroule pour le mieux pour lui, qu'il évolue bien tactiquement ainsi que physiquement. Cependant, il souhaiterait gagner du temps de jeu afin de progresser encore et passer un cap dans sa carrière... Dans cet entretien accordé à Foot Mercato, il affirme qu'Aké va être prêt. Un retour en France est même évoqué !



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune préside, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de loi portant découpage judiciaire et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs, a indiqué, samedi, un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui dimanche 16 janvier 2022, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de loi portant découpage judiciaire et à des exposés relatifs aux secteurs de l'intérieur, de l'agriculture, des travaux publics, du travail, de l'emploi, de la sécurité sociale et de l'habitat", précise le communi-



ALGÉRIE-EMIRATS ARABES

M. Lamamra s'entretient avec le vice-Premier ministre, ministre des Affaires présidentielles émirati

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec son altesse Cheikh Mansour Ben Zayed, vice-Premier ministre, ministre des Affaires présidentielles émirati, dans le cadre de sa visite de travail aux Emirats arabes unis en sa qualité d'envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «M. Lamamra a transmis à son altesse cheikh Mansour Ben

Zayed, les salutations fraternelles et sincères du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son altesse Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyane et à tous les membres de la famille Al Zayed, et lui a remis une lettre du président de la République à son homologue, son frère le chef de l'Etat émirati», lit-on dans le communiqué. «Les entretiens qui se sont déroulés dans un climat de fraternité et de convergence de vues, ont permis de réaffirmer la forte volonté des deux parties de poursuivre les efforts communs pour promouvoir

la coopération bilatérale dans le domaine économique et consacrer les traditions de concertation politique à travers l'intensification des visites entre les deux parties», précise la même source. Sur la situation régionale, «les deux parties ont échangé les vues sur les développements de la situation dans le monde arabe et les préparatifs des prochaines échéances, notamment le Sommet arabe prévu à Alger». Son altesse Cheikh Mansour Ben Zayed a salué «les efforts laborieux de l'Algérie et son approche raisonnable pour assurer

le succès de ce rendez-vous important et unifier les rangs arabes». Les deux parties ont convenu, à ce propos, d'intensifier la coordination bilatérale et multilatérale au sein de la Ligue arabe pour lancer un processus préparatoire à même de conférer à l'action arabe commune davantage d'efficacité et de crédibilité». Les deux responsables ont réaffirmé l'intérêt qu'accorde les dirigeants des deux pays à la consolidation des liens de fraternité et de coopération entre les deux pays et peuples frères», conclut la même source.

ONU-MALI

Mali : le représentant onusien s'entretient avec l'ambassadeur d'Algérie à Bamako

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali, El-Ghassim Wane, a indiqué mercredi avoir rencontré l'ambassadeur d'Algérie à Bamako et échangé avec lui sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. «J'ai rencontré cet après-midi (mercredi, ndlr) le nouvel ambassadeur d'Algérie au Mali, El Haouès Riache. Nous avons échangé sur le processus de paix et nos efforts en appui aux parties maliennes. L'Algérie est le chef de file de la Médiation internationale», a tweeté M. Wane. Mardi, El-Ghassim Wane, également chef de la Mission multidimensionnelle intégraire des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), avait mis en garde contre la détérioration de la situation humanitaire au Mali,

appelant le Conseil de sécurité à prêter une attention particulière à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. «Le conflit (au Mali) a eu un impact dévastateur sur les civils et la situation humanitaire», a-t-il alerté lors de la réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Mali. «Au-delà de la transition politique, il est crucial que le Conseil de sécurité continue à prêter la même attention à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et à la stabilité au centre, deux autres éléments constitutifs d'un Mali stable», a-t-il assuré. M. Wane a également rappelé que «les Assises nationales de la refondation organisées le mois dernier au Mali, ont souligné la nécessité d'améliorer la mise en œuvre

de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger.

Selon le représentant onusien, «la médiation internationale, menée par l'Algérie et incluant la MINUSMA et d'autres acteurs internationaux, a continué à être activement impliquée», signalant qu'elle «s'est réunie le 5 janvier courant pour la troisième fois depuis octobre 2021 et a demandé l'organisation d'une réunion décisionnelle entre les signataires maliens». Mardi, l'Algérie, à travers un communiqué de la présidence de la République, a exprimé sa «pleine disponibilité» à accompagner activement le Mali et la CEDEAO «dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle autour d'une vision solidaire» qui sauvegarderait leurs intérêts supérieurs du peuple malien.

HABITAT

Convention entre l'AADL et le CPA pour financer la réalisation de 15.000 logements

Une convention a été signée, samedi à Alger, entre l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour le financement de la réalisation de 15.000 logements de type location-vente. La convention a été signée par le directeur général de l'AADL, Fayçal Zitouni, le DG du CPA, Ali Kadri, la Directrice générale de l'habitat au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Faiza Bendjama et le DG de la CNL, Ahmed Belayat. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Mohamed Tarek Belarbi et du SG du ministère des Finances, Kessali Ibrahim. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Belarbi a fait savoir que cette convention permettra de financer les projets de logements destinés aux souscripteurs titulaires de recours dont les dossiers ont

été acceptés après examen, et aux retardataires dans le paiement des premières tranches ou dont les dossiers sont incomplets. La loi de finances 2022 prévoit des financements pour la réalisation de 15.000 logements de type location-vente destinés aux retardataires, a poursuivi le ministre. Selon M. Belarbi, cette démarche consacre «la volonté de l'Etat de poursuivre son rôle social dans le secteur de l'habitat». Après la signature de cette convention, le secteur devra entamer les démarches de mise en œuvre de la réalisation des projets en commençant à choisir les entreprises de réalisation, a poursuivi le ministre, soulignant que «les travaux de construction seront lancés dans les plus brefs délais». Concernant l'état d'avancement du programme de logements de type location-vente, le ministre a affirmé qu'il sera achevé durant l'année 2022 dans plusieurs wilayas du pays.

ALGÉRIE-FRANCE

L'Ambassadeur d'Algérie à Paris reçu à l'Elysée et au Quai d'Orsay

L'Ambassadeur d'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud, qui a repris récemment ses fonctions dans la capitale française, a été reçu à l'Elysée et au Quai d'Orsay, indique, samedi, un communiqué de l'Ambassade d'Algérie en France. «L'Ambassadeur Mohamed-Antar Daoud a été reçu successivement, jeudi 13 janvier 2022, par le Secrétaire Général de l'Elysée, M. Alexis Kohler et la Directrice Afrique du Nord et Moyen Orient, au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), Mme Anne Gueguen», précise le même communiqué. Lors de ces rencontres, les interlocuteurs français se sont «félicités de la reprise des contacts entre les deux parties et émis le souhait de voir le retour de l'Ambassadeur marquer une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays».

Pour sa part, le diplomate algérien en France a rappelé que son retour sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «est motivé par le souci d'aller de l'avant et ce, à travers, la concertation, seule susceptible de réaliser les convergences sur les questions d'intérêt commun», souligne le communiqué de l'Ambassade d'Algérie en France. M. Daoud, relève encore la source, a précisé que sa mission consiste à

œuvrer au «raffermissement des relations bilatérales et leur redynamisation».

Le SG de l'Elysée, de son côté, a réitéré la volonté des autorités françaises, au plus haut niveau, «à préserver le caractère exceptionnel de nos relations et à les inscrire dans un esprit d'apaisement, de confiance et de respect mutuel». Lors de sa rencontre avec la Directrice Afrique du Nord et Moyen Orient au MEAE, poursuivi la même source, «le diplomate algérien a notifié à la partie française l'accord des autorités algériennes pour la tenue, à Alger, le 31 janvier 2022, des Consultations Politiques au niveau des Secrétaires Généraux des Ministères des Affaires Etrangères». Ce déplacement, note le communiqué, a été, aussi, l'occasion pour l'Ambassadeur d'introduire officiellement la demande de «la réouverture du Consulat d'Algérie à Melun et aborder la question de la coopération consulaire dont notamment celle relative à l'attribution des visas et titres de séjour à nos ressortissants». Par ailleurs, les deux parties ont largement évoqué la question de la tenue à Alger de la 5^{ème} session du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau (CIHN), selon le même communiqué.

ALGÉRIE-CROATIE

L'ambassadeur de la Croatie à Alger en visite de courtoisie à l'APS

L'ambassadeur de la République de Croatie en Algérie, M. Ilija Zelalic, a effectué, jeudi, une visite de courtoisie au siège de l'agence Algérie Presse Service (APS) où il a été reçu par son directeur général, M. Gaid Samir. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion des relations de coopération entre l'Algérie et la Croatie dans le domaine de l'information, notamment en prévision d'un projet d'accord de coopération et d'échange d'informations en cours d'élaboration entre l'APS et la principale agence de presse croate (HINA). L'APS assure la présidence du mécanisme de coopération des pays de la Méditerranée, à savoir l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN), pour un mandat prolongé jusqu'à octobre 2022, date de la tenue de la prochaine assemblée générale de l'AMAN en Croatie, et durant laquelle l'APS devra remettre la présidence de l'AMAN à l'agence HINA pour un mandat d'une durée d'un an.

APN

Reprise des séances plénières les 24 et 25 janvier en cours

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a arrêté jeudi le calendrier de ses travaux, en décidant de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières qui seront consacrées à l'examen de deux projets de loi, dont l'un est relatif à l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST) et l'autre fixant les missions du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST). Au terme d'une réunion présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, le bureau a précisé «avoir décidé de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières consacrées à l'examen et au débat du projet de loi fixant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'AAST et du projet de loi n° 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du CNRST». «La séance du 27 janvier 2022 sera consacrée aux questions orales alors que celle du 31 janvier 2022 sera dédiée au vote sur les deux projets de loi», ajoute la même source. Le bureau a par la suite examiné les questions orales et écrites déposées à son niveau et décidé de «soumettre celles remplissant les conditions légales au Gouvernement». Après approbation du procès-verbal de la réunion du 3 janvier 2022, le bureau a examiné «les propositions d'amendement concernant le projet de loi organique relative à l'organisation judiciaire, le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique N° 98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, et d'un projet de loi modifiant et complétant l'Ordonnance N° 71-57 du 05 août 1971 relative à l'assistance judiciaire, et a décidé de les soumettre à la commission compétente pour examen». Enfin, le bureau a examiné les demandes présentées par certaines commissions permanentes, relatives aux missions d'inspection provisoires et aux visites sur le terrain.